

**PROJET  
SOCIO-EDUCATIF  
2025/2028**



# SOMMAIRE

**Historique de l'association**

**Introduction**

**Nos engagements et nos obligations**

**Des valeurs et des fondamentaux**

**Notre association sur le territoire du Haut Anjou**

**Un projet associatif**

**Une équipe, des acteurs**

**L'accueil**

**Les chiffres clés du public accueilli 2021/2024**

**La Gouvernance (engagement RSO)**

**Le Territoire (engagement RSO)**

**La Politique sociale (engagement RSO)**

**Les Liens utilisateurs / résidents, usagers et partenaires (engagement RSO)**

**L'Environnement (engagement RSO)**

**La Loyauté des pratiques (engagement RSO)**

**Modalités de suivi et d'évaluation**

**Conclusion**

**Pages 2 à 4**

**Page 5**

**Pages 6 à 8**

**Pages 9 et 10**

**Pages 11 et 12**

**Pages 13 et 14**

**Page 15**

**Pages 16 à 18**

**Pages 19 à 30**

**Pages 31 à 60**

**Pages 61 à 78**

**Pages 79 à 97**

**Pages 98 à 151**

**Pages 152 à 168**

**Pages 169 à 176**

**Page 177**

**Pages 178 et 179**



# HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

DATES	LIEU	OBJET
1962	Château-Gontier	Création de l'association à la demande du Dr Lefèvre, Maire de Château-Gontier. Le but de l'association était d'étudier les possibilités de réalisation d'un FJT. Présence de M. Leroux, Vice-président de l'UNFJT.
1962-1965	Château-Gontier	Quelques problèmes de gouvernance, peu de choses se passent durant cette période. Démission du Président de l'association, M. Jacques Pineau en 1965. M. Pineau est remplacé par l'intendant Général Paul Armand Lepage.
1969	Château-Gontier	Construction du FJT Paul Armand Lepage.
1970	Château-Gontier	Inauguration du FJT Paul Armand Lepage. Mixité au sein du FJT.
1971	Château-Gontier	Changement de Président. L'intendant Général Paul Armand Lepage est rappelé et Mme Mouet prend la Présidence.
1975		<b>LOI CADRE DE L'ACTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE.</b>
1982	Château-Gontier	Première rénovation du FJT. Création de chambres individuelles.
1983-1984		<b>PREMIERE LOI DE DECENTRALISATION AU PLAN DEPARTEMENTAL. LES FJT SONT INSCRITS DANS LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES.</b>
1988	Château-Gontier	Crise interne et externe à l'association. Menace de fermeture. Remise en cause des conventions CAF, de la ville.
1989	Château-Gontier	Création d'un nouveau conseil d'administration. M. Pierre Henry devient Président et embauche une nouvelle Directrice.
1992	Château-Gontier	Rénovation et restructuration des logements. Les 51 logements du FJT Paul Armand Lepage sont rénovés.
1993	Château-Gontier	Création d'une nouvelle résidence « La Trinité » composée de 10 logements. Ouverture d'une troisième résidence composée de 22 logements, la résidence René Perreault.



1994	Château-Gontier	Reconnaissance des trois résidences en FJT par la CROSS (Commission Régionale de l'Organisation Sanitaire et Sociale).
1998	Château-Gontier	Refonte des statuts de l'association.
2002		LOI DE RENOVATION DE L'ACTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE.
2007		CHANGEMENT DE NOM : Au niveau national, l'UFJT devient l'UNHAJ.
2009		Lancement de la Démarche Qualité Régionale et à l'échelle de l'association.
2013	Senonnes	Création de la résidence André Baslé de Senonnes, pour l'accueil des jeunes de la filière hippique. Déficit budgétaire important (perte de nombreux repas sur la restauration). Réfection de toute la partie restauration (salle et équipement).
2015		EVALUATION INTERNE.
2015	Lion d'Angers et Segré	Création de la résidence Alphonse Cochard du Lion d'Angers (15 logements) et de la résidence Nelson Mandela de Segré (20 logements).
2015		EVALUATION EXTERNE.
2015-2016		CRISE MAJEURE. Problème de gouvernance, démission de la Présidence et départ du Directeur.
2016		Refonte des statuts de l'association. Changement de nom. L'association devient l'association des Amitiés Sociales Iliade Habitat Jeunes. Nomination d'un nouveau Président, M. Saulnier. Renouvellement du conseil d'administration. Soutien important de la mairie de Château-Gontier. Arrivée d'une nouvelle Direction, Mme BOIVIN.
2016		Réécriture du projet socio-éducatif.
2017		Obtention de l'agrément CAF pour le projet social de l'association. Réécriture du projet associatif sous un format numérique. Refonte du site internet. Refonte des statuts de l'association et intégration des salariés et des jeunes avec voix délibératives au CA.
2018	Château-Gontier	Ouverture de l'Espace Pierre Henry. Acquisition de trois Tiny Houses. Renouvellement et extension de l'agrément cuisine centrale.
2019	Lion d'Angers	Extension de la résidence Alphonse Cochard du Lion d'Angers (6 logements supplémentaires).
2019	Senonnes	Signature du Pacte de la Filière Hippique.

2019		<b>EVALUATION INTERNE. Formation de deux salariés et de deux administrateurs à l'évaluation externe des établissements sociaux et médico-sociaux. Refonte de tous les livrets d'accueil des résidences.</b>
2020		<b>Crise COVID. Réécriture du projet socio-éducatif et validation par la CAF. Renouvellement et accord pour les agréments gestion administrative, sociale et financière. Agrément IML, gestion de résidence sociale.</b>
2020	<b>Château-Gontier</b>	<b>Rénovation de sept logements sur la résidence Paul Armand Lepage. Validation de la réhabilitation complète de la résidence René Perreault. Lancement de la Démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).</b>
2021		<b>Crise COVID. Obtention du Label OSE (RSO). Ouverture d'un deuxième logement dédié aux victimes de violences conjugales à Craon. Premier voyage européen entre résidents, salariés et administrateurs à Lisbonne. Obtention de l'agrément TIG. Création d'un spot cinéma diffusé dans 3 salles.</b>
2021	<b>Château-Gontier</b>	<b>Rénovation de sept logements sur la résidence Paul Armand Lepage. Reprise isolation thermique par l'extérieur sur une façade de la résidence Paul Armand LEPAGE. Création d'Illiade Business pour les P'tits Déj' Entreprises.</b>
2022		<b>Réalisation de vidéos pour le bilan du projet associatif 2017-2021 et pour le projet associatif 2022-2026. Voyage Européen avec les jeunes, les salariés et administrateurs à Bruxelles.</b>
2022	<b>Château-Gontier</b>	<b>Réhabilitation complète de la résidence René Perreault. De 22 à 24 logements. D'une classe énergie en E à une classe énergie en B. Réhabilitation complète de la cuisine collective des jeunes à la résidence Paul Armand LEPAGE et des bureaux de l'équipe socio-éducative..</b>
2023		<b>Création du guide de l'administrateur. Voyage européen avec les jeunes, salariés et administrateurs à Rome.</b>
2023	<b>Segré</b>	<b>Validation du plan de financement du projet d'extension de la résidence Nelson Mandela de Segré.</b>
2023	<b>Segré / Lion d'Angers</b>	<b>Revalorisation de l'AGLS pour les résidences du 49.</b>
2023	<b>Château-Gontier</b>	<b>Validation du projet de réhabilitation complète de la résidence Paul Armand Lepage. Inauguration du Relai Info Jeune et d'un Point Europe. Ouverture du 3<sup>ème</sup> logement dédiés aux victimes de violences conjugales à Château-Gontier.</b>
2024		<b>Nomination d'un nouveau Président, Jean-Christian DESPRE. Association reconnue d'intérêt général. Bilan du projet socio-éducatif et réécriture du projet 2025-2028.</b>
2024	<b>Segré</b>	<b>Pose des premières pierres de l'extension de notre résidence Nelson Mandela</b>
2024	<b>Château-Gontier / Lion d'Angers</b>	<b>Validation du projet « araignée ». Gestion, accueil et accompagnement de jeunes dans des logements diffus, dans les parcs communaux (Quelaines Saint Gault, Champigné, ...).</b>
2024	<b>Senonnes</b>	<b>Validation du projet « Lieu de vie »</b>

# INTRODUCTION

## BILAN et EVALUATION synthétiques du projet socio-éducatif 2021/2024

Notre projet socio-éducatif 2021-2024 : un projet ambitieux avec :

- 30 actions sur le volet Gouvernance
- 15 actions sur le volet Territoire
- 12 actions sur le volet Politique Sociale
- 46 actions sur le volet Liens Utilisateurs
- 10 actions sur le volet Egalité, Diversité et Discrimination
- 28 actions sur le volet Environnement
- 9 actions sur le volet Loyauté des Pratiques
- Soit un total de 150 actions

Parmi ces 150 actions :

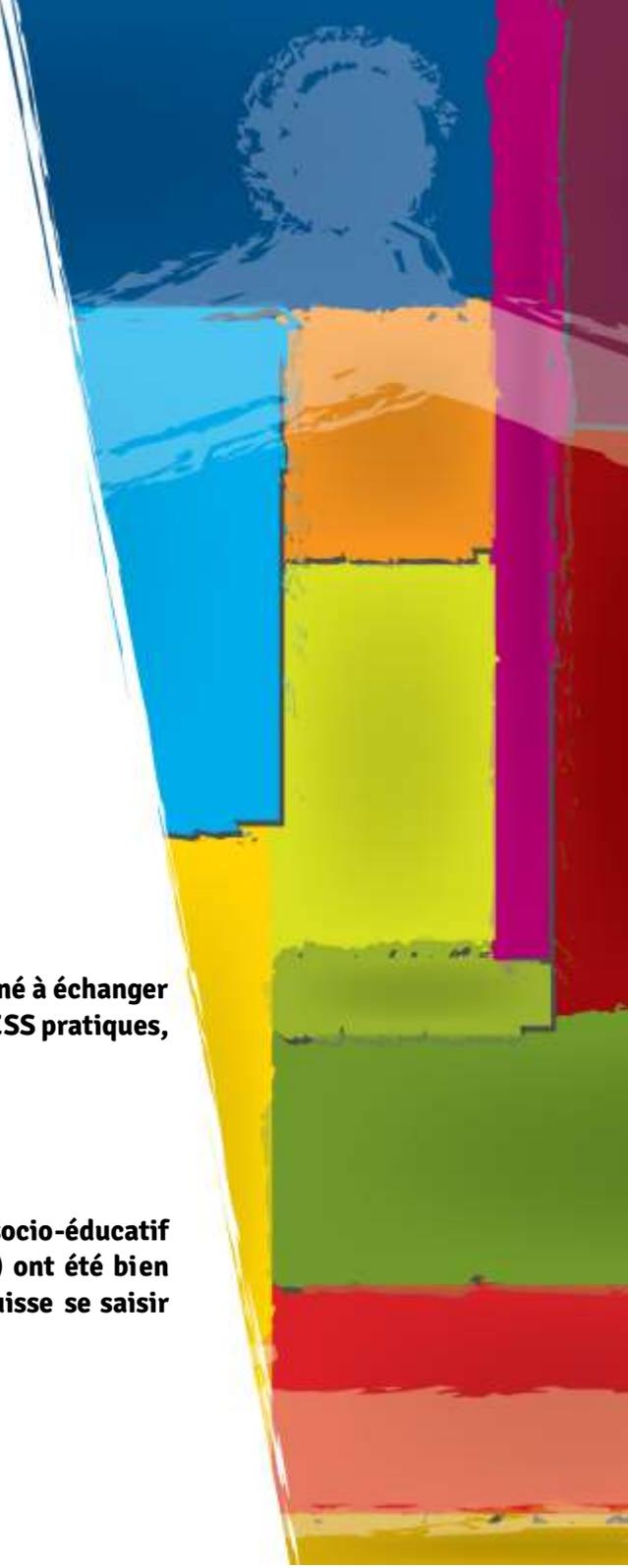
- 82 ont atteint un degré d'avancement de 100%
- 38 ont atteint un degré d'avancement égal ou supérieur à 75%
- 13 ont atteint un degré d'avancement compris entre 50% et 75%
- 12 ont atteint un degré d'avancement inférieur à 50%
- 5 sont restées à un degré d'avancement à 0%

De nombreux salariés, des différents services ont été identifiés comme responsables d'actions. Chacun a été amené à échanger avec le référent RSO sur le suivi du plan d'actions, ce dernier se chargeant de mettre à jour les données sur la plateforme ESS pratiques, avec l'appui de la Direction et du référent SIHAJ.

L'objectif initial était que chaque responsable d'actions puisse saisir lui-même les données.

La saisie des données ne s'est faite que tardivement. Le suivi du plan d'actions n'a donc pas été assez régulier.

Pour revenir sur les différentes phases de mise en œuvre de notre démarche RSO (et en parallèle de notre projet socio-éducatif 2021-2024), les phases 1, 2 et 3 (autodiagnostic, dialogue avec les parties prenantes et élaboration du plan d'action) ont été bien menées. Reste à travailler en profondeur la phase 4, sur le suivi et le bilan du plan d'actions, et que tout le monde puisse se saisir pleinement de la plateforme ESS pratiques.



# NOS ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS

## RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE LA CAF

- 1- **L'ouverture à tous et le brassage des populations.**
- 2- **L'inscription du projet dans une politique locale de la jeunesse et de l'habitat favorisant l'accès au logement autonome.**
- 3- **L'accompagnement à l'accès aux droits et à la citoyenneté.**
- 4- **La valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement.**
- 5- **L'accompagnement individualisé en complément des actions.**
  - a. **Accueil et information.**
  - b. **Aide à la mobilité et l'accès au logement autonome.**
  - c. **Aide à l'insertion sociale et professionnelle.**



## RAPPEL DES ATTENDUS DE L'ÉVALUATION EXTERNE

- 1- Apporter une appréciation globale.
- 2- Examiner les suites réservées aux résultats issus de l'évaluation interne.
- 3- Examiner 157 critères d'évaluation dont 18 dits critères impératifs.
- 4- Elaborer des préconisations et ou des propositions.

Depuis l'écriture de notre projet socio-éducatif 2021-2024, un nouveau référentiel a été réalisé par la Haute Autorité de Santé (HAS).

De nombreux critères seront à évaluer.

A la suite du présent bilan de notre projet socio-éducatif 2021-2024, nous souhaitons que ces attendus de l'évaluation externe et ce nouveau référentiel nous servent de base de réflexion à l'écriture de notre prochain projet socio-éducatif 2025-2028.



# CHARTRE DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

ARRÊTÉ DU 8 SEPTEMBRE 2003

CHARTRE MENTIONNÉE A L'ARTICLE L.311-4 DU CODE DE  
L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

**Article 1 : Principe de non-discrimination**

Nul ne peut faire l'objet d'une discrimination pour quelque motif que ce soit.

**Article 2 : Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté**

La personne doit se voir proposer une prise en charge individualisée, adaptée à ses besoins.

**Article 3 : Droit à l'information**

La personne accueillie a le droit à une information claire, compréhensible et adaptée sur la prise en charge et l'accompagnement demandés ainsi que sur ses droits et sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement. La personne a accès aux informations la concernant.

**Article 4 : Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne**

1. La personne dispose du libre choix entre les prestations adaptées qui lui sont offertes.
2. Le consentement éclairé de la personne doit être recherché en l'informant et en veillant à sa compréhension.
3. Le droit à la participation directe à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne lui est garanti.

**Article 5 : Droit à la renonciation**

La personne peut à tout moment renoncer par écrit aux prestations dont elle bénéficie ou en demander le changement.

**Article 6 : Droit au respect des liens familiaux**

La prise en charge ou l'accompagnement doit favoriser le maintien des liens familiaux.

**Article 7 : Droit à la protection**

Il est garanti à la personne comme à ses représentants légaux et à sa famille le respect de la confidentialité des informations la concernant. Il lui est également garanti le droit à la protection, à la sécurité, y compris sanitaire et alimentaire, à la santé et aux soins et à un suivi médical adapté.

**Article 8 : Droit à l'autonomie**

Il est garanti à la personne la possibilité de circuler librement. La personne résidente peut, pendant la durée de son séjour, conserver des biens, effets et objets personnels.

**Article 9 : Principe de prévention et de soutien**

Le rôle des familles, des représentants légaux ou des proches doit être facilité avec son accord par l'institution. Les moments de fin de vie doivent faire l'objet de soins, d'assistance et de soutien adaptés dans le respect des pratiques religieuses ou confessionnelles et convictions tant de la personne que de ses proches ou représentants.

**Article 10 : Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie**

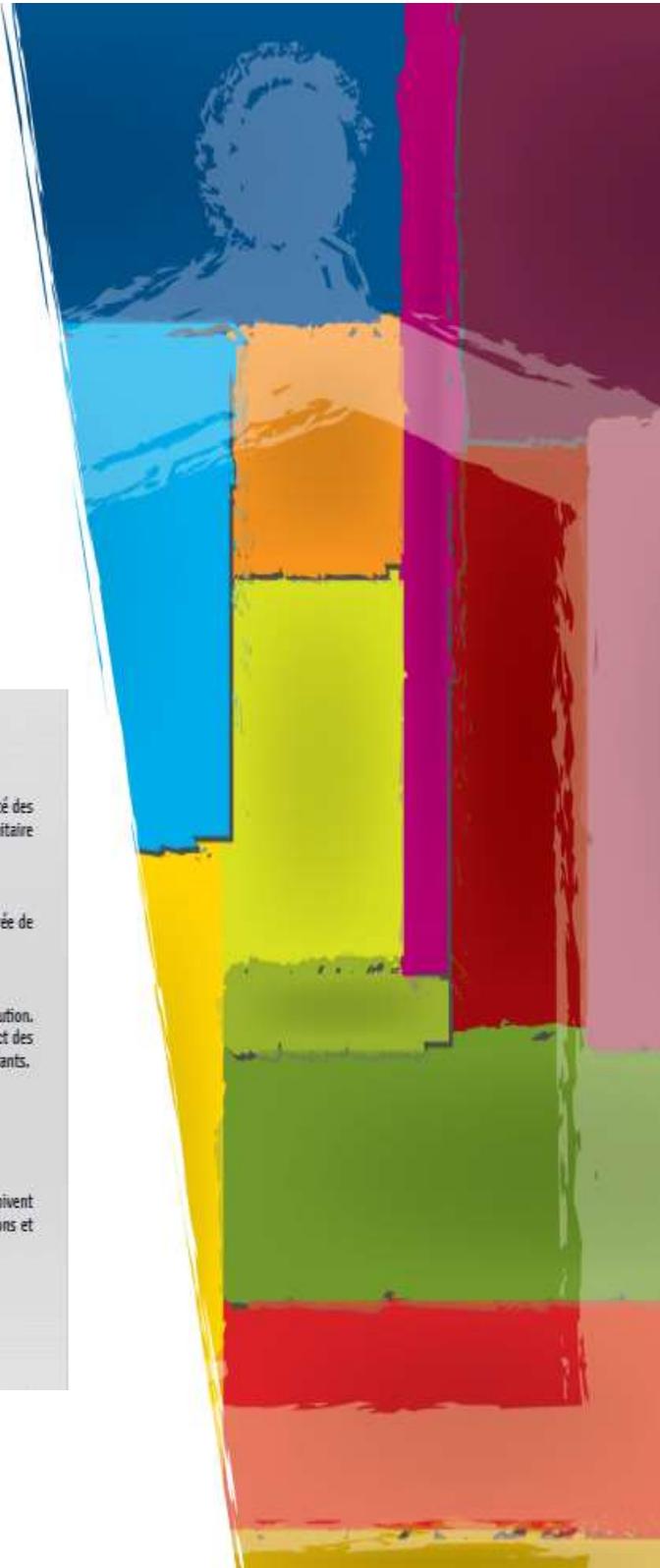
L'exercice des droits civiques et des libertés individuelles est facilité par l'institution.

**Article 11 : Droit à la pratique religieuse**

Les conditions de la pratique religieuse, y compris la visite de représentants des différentes confessions, doivent être facilitées. Les personnels et les bénéficiaires s'obligent à un respect mutuel des croyances, convictions et opinions.

**Article 12 : Respect de la dignité de la personne et de son intimité**

Le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne est garanti.



# DES VALEURS ET DES FONDAMENTAUX

L'association Iliade Habitat Jeunes est **adhérente** à l'UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes) et à l'URHAJ des Pays de la Loire (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes) et y est investie.

---

Identifier clairement les enjeux tout en affirmant nos valeurs, donner sens à nos engagements, à nos objectifs et actions, rendre plus lisibles nos activités auprès des jeunes, des partenaires et de l'équipe salariée...tels sont les moteurs de notre démarche collective.

## DES VALEURS ET DES PRINCIPES FORTS ET RECONNUS QUI SOUTIENNENT NOS MISSIONS

### L'éducation populaire

- Un projet éducatif qui est celui de l'émancipation de tous.
- Un projet culturel qui est celui de la transmission à chacun de la culture.
- Un projet social qui est celui de garantir à tous les jeunes les conditions matérielles mais aussi les conditions de vie et de développement.

### L'éducation sociale et solidaire

- Un but social autre que le seul partage des bénéfices
- Un but lucratif encadré pour consacrer les bénéfices à l'objectif de maintien ou développement de l'activité
- Une gouvernance démocratique et participative en donnant une réelle place aux jeunes dans le projet de la résidence et dans la gouvernance de l'association
- L'écoute : « écouter c'est regarder avec les oreilles, c'est faire l'effort de se fixer à l'autre »

- **Penser positif : penser comment avant de chercher pourquoi, c'est donner une chance de continuer, de rassembler malgré les difficultés**
- **Faire confiance : c'est démarrer une action, une relation, un accueil, un projet sans à priori, être dans une relation de confiance évite de tomber dans une ornière mentale, ça permet l'entente, l'échange réel**
- **Solidarité/mixité/la laïcité/l'équité/la bienveillance/le respect**
- **La démocratie participative**
- **L'éducation populaire**
- **L'économie sociale et solidaire**

## **UNE TRANSMISSION DE VALEURS COMMUNES**

- **La laïcité à travers le vivre ensemble.**
- **La mixité et le brassage social.**
- **La solidarité entre les individus que nous accueillons, le faire ensemble pour renforcer nos liens.**
- **L'accompagnement permanent des jeunes accueillis à travers une approche globale et deux piliers complémentaires :**
  - **L'action sociale éducative individualisée.**
  - **L'action sociale éducative collective.**

## **UNE CHARTE DE BONNES CONDUITES POUR MENER LE PROJET SOCIO-EDUCATIF**

- **Rester positif pour donner cette chance de continuer à avancer ensemble, rassemblés malgré les difficultés passées**
- **Admettre que la réalité est ce qu'elle est mais qu'on a le pouvoir de changer non pas cette réalité mais l'idée qu'on s'en fait**
- **Appliquer, respecter et porter les valeurs définies ensemble**
- **Faire confiance**
- **Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit**
- **Respecter les engagements pris**
- **Être respectueux des autres**
- **S'autoriser à dire non**
- **S'autoriser à demander de l'aide et du soutien**
- **Être loyal**
- **Communiquer dans le bon sens**

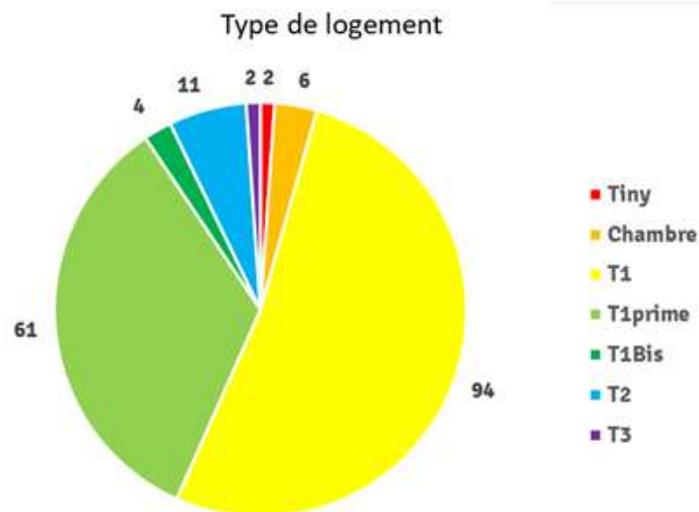
# NOTRE ASSOCIATION SUR LE TERRITOIRE DU HAUT ANJOU 53 / 49



**6 Résidences** | **178 Logements HAJ** | **221 Lits**  
 3 Logements victimes de violence



**2 Tiny Houses**



## **Les résidences Habitat Jeunes**

### **Un enjeu de vitalité, un enjeu culturel, un enjeu de renouvellement !**

**3 résidences sur Château Gontier/Bazouges.**

**1 résidence sur Senonnes (ouverte en 2013).**

**1 résidence sur Segré (ouverte en 2015), une en construction depuis fin 2024.**

**1 résidence sur le Lion d'Angers (ouverte en 2015) étendue par 6 places en 2018.**

**Implantée sur 4 communes (Château-Gontier sur Mayenne, Senonnes, Le Lion d'Angers, Segré) et sur 2 départements (53 et 49), ce sont près de 180 logements, près de 400 jeunes hébergés, 120 000 repas servis à l'année, de nombreuses associations pour lesquelles nous mettons des salles à disposition qui viennent échanger, se former, mais également de nombreux partenaires qui viennent partager et coconstruire.**

**L'association des amitiés sociales Iliade Habitat jeunes a pour ambition de permettre aux jeunes accueillis d'habiter. Habiter, ce n'est pas simplement être logé, c'est aussi se sentir bien sur son lieu de vie, s'ouvrir aux autres, y construire sa vie.**

**Les résidences de l'association dynamisent et diversifient la population du fait de la typologie du public accueilli.**

**Les résidences sont des lieux ouverts sur l'environnement.**

**La porosité entre l'activité interne et le contexte externe est un atout pour ceux qui y vivent, mais également pour l'ensemble des acteurs du territoire.**

**Des partenariats avec d'autres associations, des liens avec les services municipaux, un pont entre les résidents et les habitants, de la vie pour les commerces de proximité, des collaborateurs pour les entreprises locales : les résidences permettent aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale.**

# UN PROJET ASSOCIATIF

(Pour répondre aux besoins des jeunes et des territoires)



<https://www.youtube.com/watch?v=Sn0xo6v5qeo>

## Une nouvelle feuille de route colorée :

**Ici, à l'Illiad Habitat Jeunes et ce depuis 60 ans :**

**On héberge sur le territoire du Haut Anjou des jeunes, on accueille, on informe et on oriente les jeunes sur toutes les questions relatives au logement. Ici, à l'Illiad Habitat Jeunes, on intervient en appui, on soutient on accompagne, on prévient, on sensibilise et on met en lien, ceux qui en ont besoin.**

**Ici, au sein des résidences de l'Illiad Habitat Jeunes, on aime la couleur dans toute son immensité. On sème tous les tons et on tente de tisser des harmonies et des contrastes qui font mouche.**

**Ici, c'est ponctué d'un rouge à réveiller gaiement le plus endormi des observateurs parce qu'on y accueille des jeunes plurielles (des jeunes de 16 à 30 ans, apprentis, salariés, en formation, étudiants, demandeurs d'emploi, ...).**

**Et d'ailleurs, c'est toujours par cette couleur que l'on souhaite démarrer chacune de nos compositions.**

**Mais on aime l'associer à l'indigo, parce qu'aux jeunes, on fait se rencontrer et mettre en lien toutes les générations. Nos services, outils, manifestations et fonctionnements en place en sont les supports. Les enfants des écoles du territoire, les personnes âgées, les salariés des entreprises (notre restauration est support à cette couleur, tout comme nos salles de réunion, nos réseaux divers et variés, nos implications territoriales, régionales et nationales).**

**Du mariage de ces taches ou aplats colorés, on a cette ambition de faire vivre cette mixité en respect de toutes et tous et sur toutes nos zones de chalandise. On tente de colorer nos interventions avec simplicité, humilité, mais avec l'ambition d'être un acteur solaire, inspirant, utile aux jeunes, au développement économique et l'aménagement du territoire.**

**Et puis, en territoire rural, parce que c'est là qu'on intervient, on aime le vert pour ses évocations à la nature. On a cette ambition de développer notre parc de manière résonnée, en réponse aux réels besoins des jeunes et des territoires. Penser durable, passif, et tendre vers l'intérêt commun et être le plus respectueux des enjeux environnementaux. Alors on encourage les réhabilitations énergétiques, on aide et on tente de convaincre les bailleurs, tutelles et financeurs. On cherche les moyens d'optimiser, de mutualiser et de privilégier les circuits courts.**

**On bouge, on aide à faire bouger les lignes. On est mobiles. Ah oui, ça aussi, c'est un sujet, un enjeu même ; la mobilité ! Sa couleur serait orange, car ça demande de l'énergie ici. On la souhaiterait bien plus verte, mais affichons des couleurs évocatrices, transposables et réalisables. Orange parce qu'il faut l'expliquer aux jeunes, les encourager (le voyage ; une ambition ici), une flotte de véhicules, des vélos et des formations, des navettes à organiser, des problématiques à soulever, des forces de propositions à soumettre.**

**Notre tête de valeur est la solidarité et elle est violette. Notre ADN, c'est d'investir et de croire en l'homme, de convaincre que mieux on accompagne, plus on récolte. Qu'on a plus en charges qu'en propres. Nous souhaitons être acteurs de la transformation sociale, les éléments moteurs de l'inclusion (bains douches, stagiaires et salariés en situation de handicap, mixité réelle entre les femmes et les hommes au sein de l'équipe et de la gouvernance, ...). Ici, on est une structure sociale et médico-sociale ayant pour mission le logement accompagné. On ne rougit pas du violet, on le soutient par du bleu.**

**Le bleu, pour ce qui est des éléments de fond. On utilise le bleu comme couleur cadre. Elle représente chez nous la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations), dans laquelle nous sommes engagés.**

**Ce bleu qui structure, oblige, vise au juste équilibre entre les questions liées aux enjeux environnementaux et sociétaux, entre cette recherche du plus juste et ou au pire du préférable.**

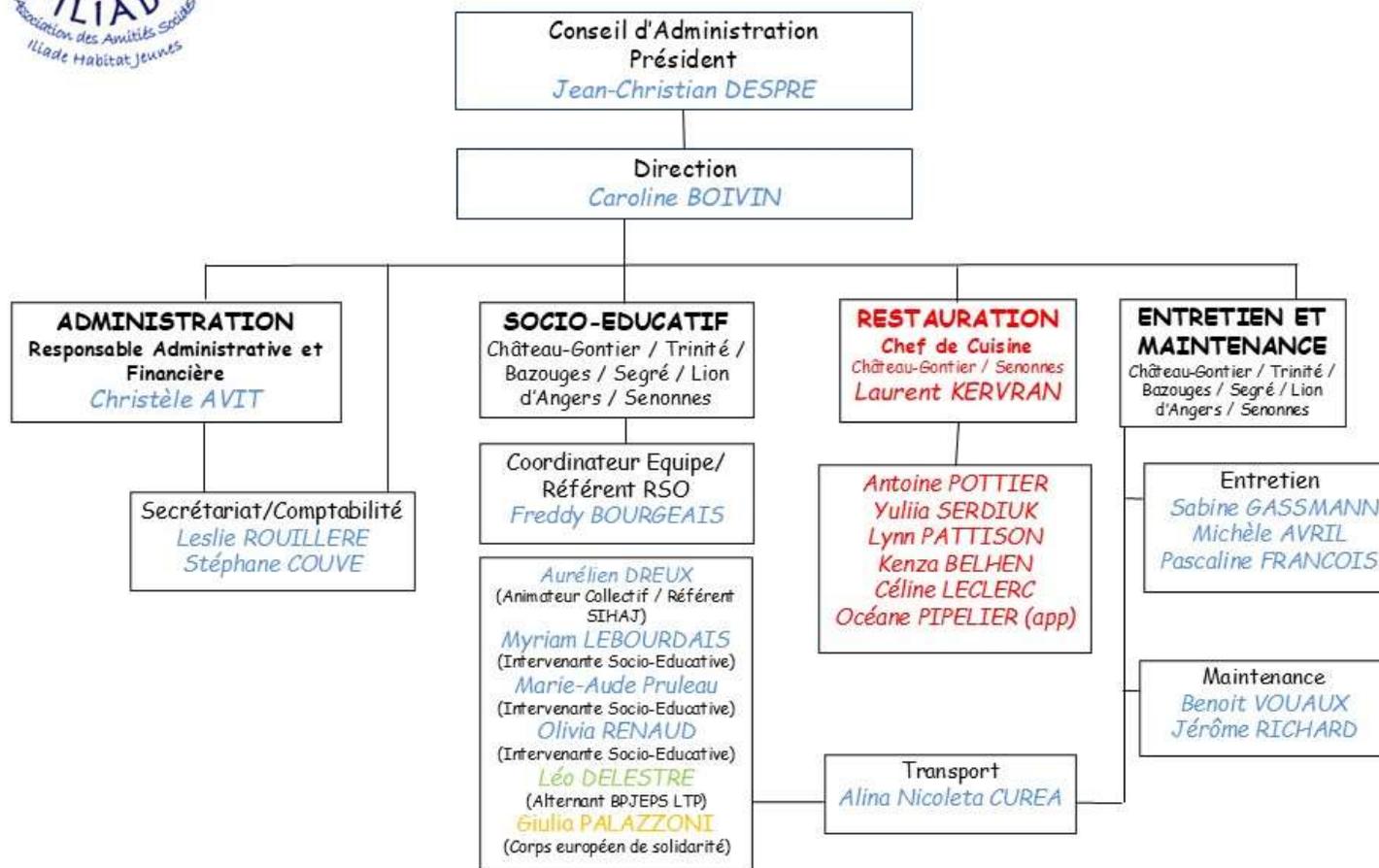
**NOS AMBITIONS SONT COLOREES, après ça, ... les paysages viennent tous seuls.**

# UNE EQUIPE, DES ACTEURS (au service du projet)



Les Amitiés Sociales - Iliade Habitat Jeunes

## ORGANIGRAMME



# L'ACCUEIL

**Des ambitions assumées : s'adapter et se mettre au service des évolutions des jeunes et des territoires !**

**L'Association des amitiés sociales affirme ses responsabilités pédagogique et sociétale, à travers une porte d'entrée principale : le logement ainsi qu'un ensemble de leviers comme l'accès à l'emploi, la formation, la citoyenneté, la santé, l'alimentation dans une complémentarité éducative et territoriale.**

**L'association accueille des jeunes de 16 à 30 ans pour une période transitoire.**

**Les points communs sont l'âge et d'être en situation de mobilité qu'elle soit géographique, économique, professionnelle ou sociale.**

**D'origines sociales et culturelles diverses, dans des situations différentes au regard du niveau d'études et de l'insertion, inscrits dans des projets variés pour leur vie professionnelle, les résidents se rencontrent au moment d'entrer dans la vie active.**

**Au sein de l'Iliade Habitat Jeunes, des spécificités ont vu le jour pour s'adapter aux problématiques des jeunes et des territoires :**

- **Accueil d'apprentis**
- **Accueil de stagiaires ou jeunes en recherche d'emploi**
- **Accueil de jeunes salariés**
- **Accueil d'étudiants**
- **Accueil de jeunes du milieu hippique**
- **Accueil de jeunes en situation de Handicap**
- **Accueil de jeunes suivis par les services de l'aide sociale à l'enfance**
- **Accueil de femmes victimes de violences conjugales**
- **Accueil de mineurs non accompagnés sur les résidences de Château-Gontier et de Senonnes**
- **Accueil de jeunes et familles ukrainiennes**



**Nous accueillons, informons, orientons plus de 500 jeunes chaque année et hébergeons sur les 6 résidences près de 300 jeunes de 16 à 30 ans en phase de mobilité sociale et professionnelle.**

**Toutes les demandes ne sont pas satisfaites du fait d'une forte demande d'hébergement notamment sur les sites de Château-Gontier, Segré, et celui du Lion d'Angers ou du fait qu'une condition d'accueil manque à la réalisation concrète et envisageable du projet d'autonomie du jeune, liée au logement.**

**Nous devons donc les informer, conseiller et orienter vers d'autres solutions d'hébergement, ce qui suppose que les équipes soient informées des prestations logements existantes, soient à l'écoute du besoin des personnes pour orienter favorablement celles-ci vers l'établissement le plus adapté.**

**Conformément aux engagements de notre démarche qualité / RSO, les équipes doivent aussi être réactives dans leur réponse apportée (48H) pour que le logement ne soit pas un frein dans le parcours d'insertion du jeune.**

**En termes d'âge, 41% du public accueilli a moins de 18 ans, 44% se situe dans la tranche 18-25 ans. Ces jeunes viennent de divers horizons géographiques (local, départemental, régional, national et international). Sur les sites de Château-Gontier et de Senonnes du fait de l'accueil des MNA et d'étudiants, le public est plus national voir international. La demande n'est pas la même, l'accueil doit être adapté.**

**80% des jeunes accueillis arrivent à la suite d'une signature d'un contrat de travail, de formation ou d'une entrée dans une école. Pour une majorité d'entre eux, il s'agit d'un premier départ du domicile familial, le plus souvent extérieur à leur ville d'origine. Ils ont ainsi à la fois une méconnaissance du territoire, des démarches administratives pour l'accès à leur logement et parfois même de notre langue, de nos us et coutumes. La nécessité d'un accès immédiat et parfois d'un passage de courte durée demande aux équipes de la réactivité, de la simplicité dans la procédure d'admission.**

## CRITÈRES D'ADMISSION AU SEIN DES RÉSIDENCES ILIADE HABITAT JEUNES

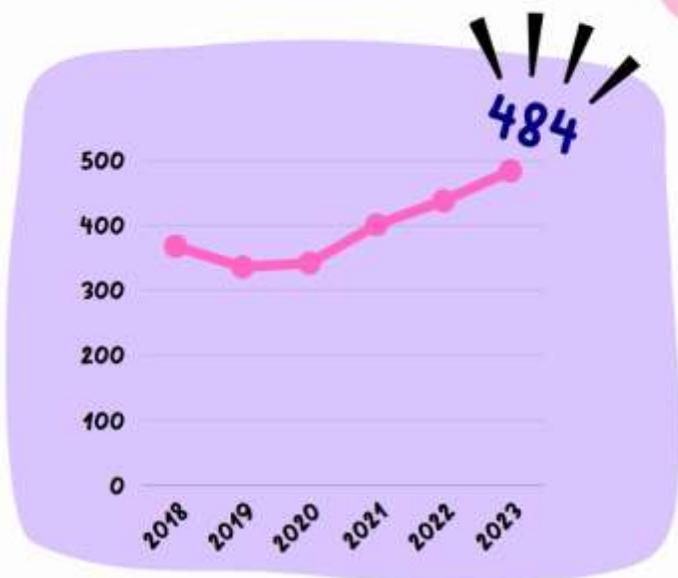
Résidences sociales	
<b>Critères d'âge</b>	<b>16-30 ans</b>
<b>Critères financiers</b>	<b>SELON Loyer + repas- APL</b> <b>Ressource</b> <b>Forfait Repas : 60€ par mois</b>
<b>Situation professionnelle</b>	<b>Être dans une des situations suivantes :</b> <b>Être dans une démarche active de projet socio-professionnel</b> <b>En apprentissage</b> <b>Etudiant, scolaire</b> <b>Intérimaire</b> <b>Salarié</b> <b>Demandeur d'emploi</b> <b>Stagiaire de la formation</b>
<b>Situation familiale</b>	<b>Personne seule</b> <b>Couple</b> <b>Famille monoparentale avec enfant</b>
<b>Disponibilité en termes de places</b>	<b>Selon la place disponible dans les résidences</b>
<b>Critères de mixité</b>	<b>35% de jeunes de + de 25/30 ans, étudiants, non-salariés, scolarisés et apprentis de moins de 16 ans.</b> <b>65% de jeunes actifs de 16/25 ans exerçant une activité salariée, en alternance, stage ou recherche d'emploi.</b> <b>15% de jeunes accueillis dans le cadre d'une convention.</b>
<b>Situation administrative</b>	<b>Avoir une situation administrative à jour (carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité, sécurité sociale, sauf dérogation (convention MNA)) et fournir tous les documents nécessaires à l'entrée dans la résidence.</b>

# LES CHIFFRES CLES DU PUBLIC ACCUEILLI 2021/2024 (Données au 30/06/2024)

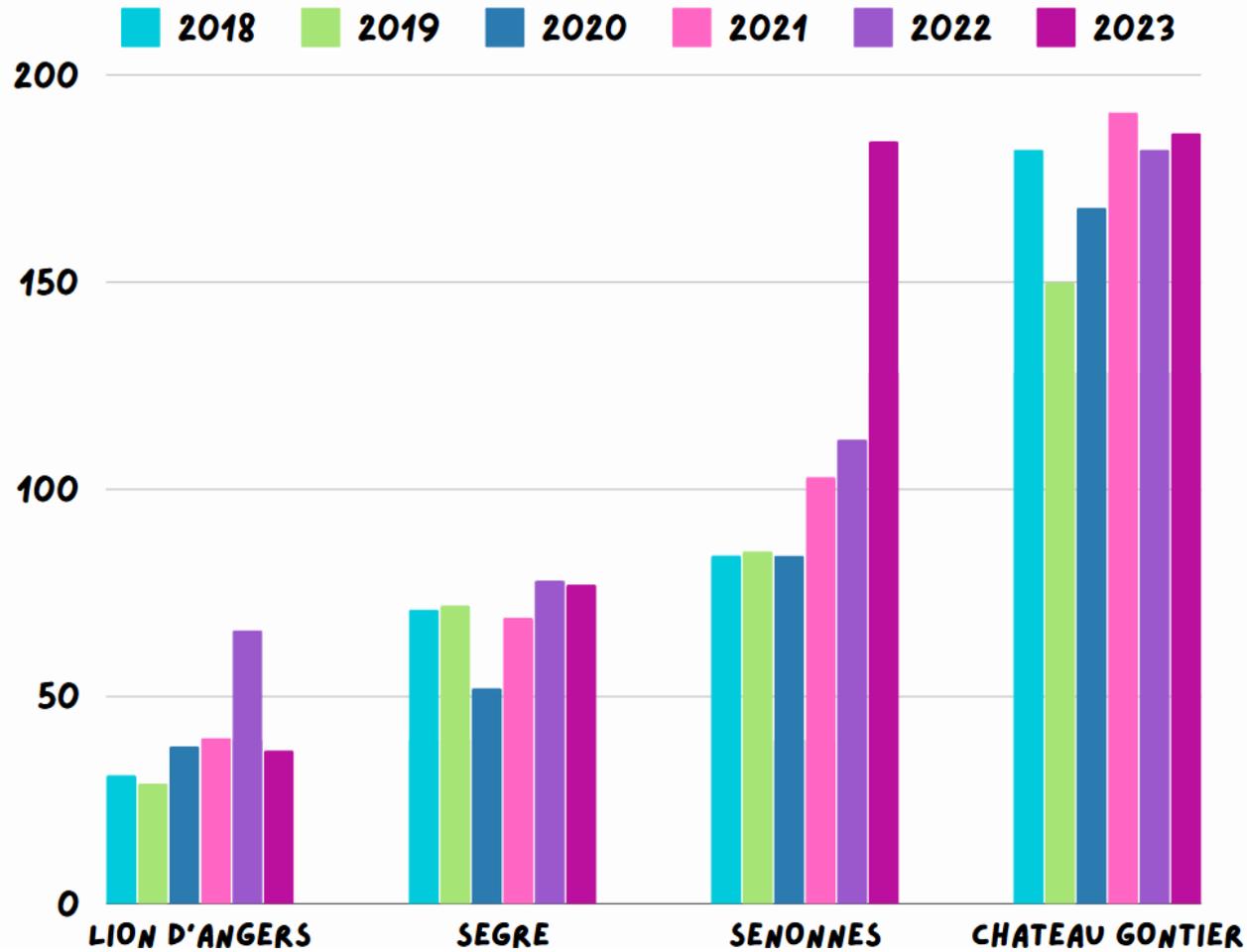
## LA DEMANDE DE LOGEMENT



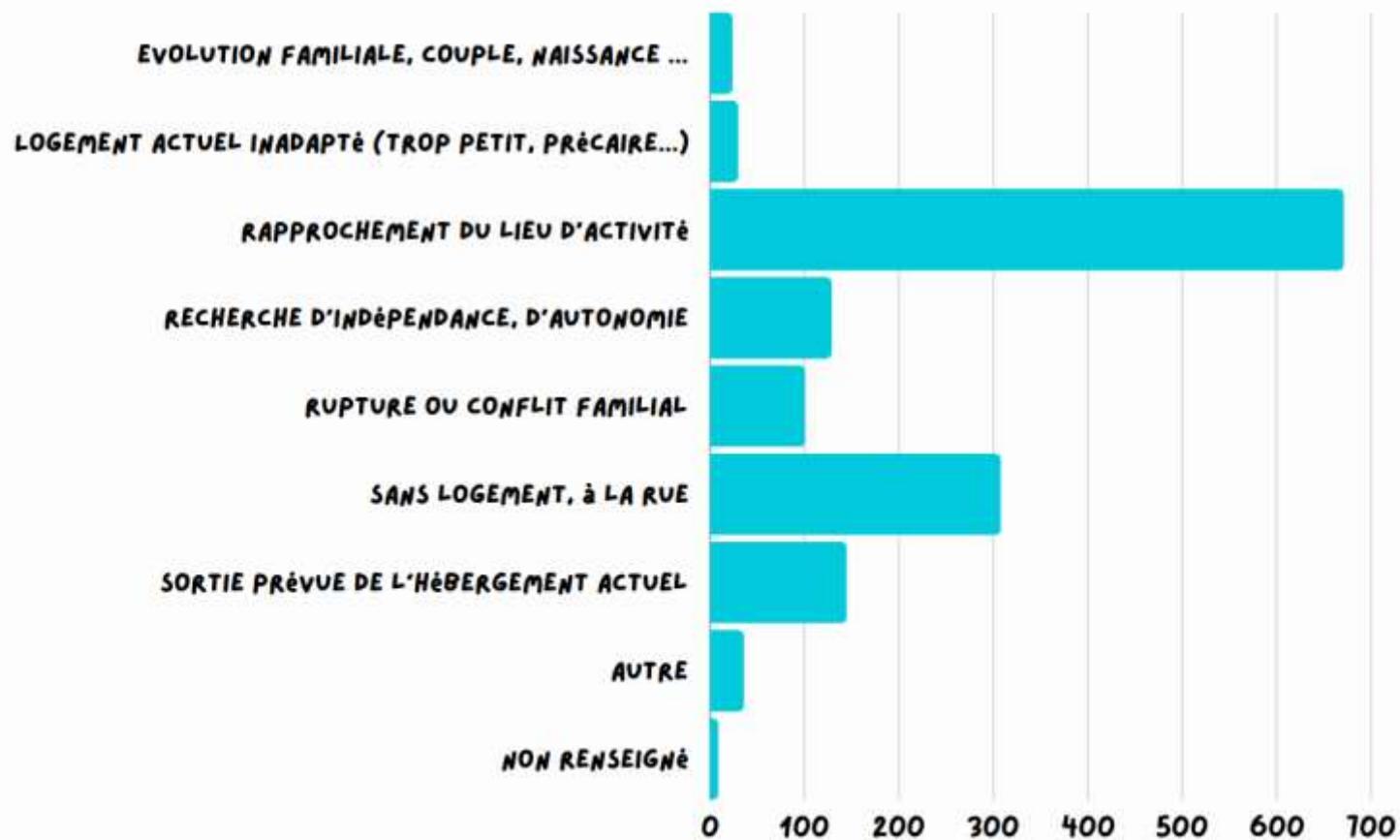
1453 DEMANDES DE LOGEMENT DEPUIS 2021

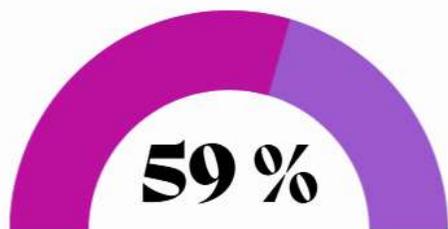


## EVOLUTION DE LA DEMANDE PAR RÈSIDENTE

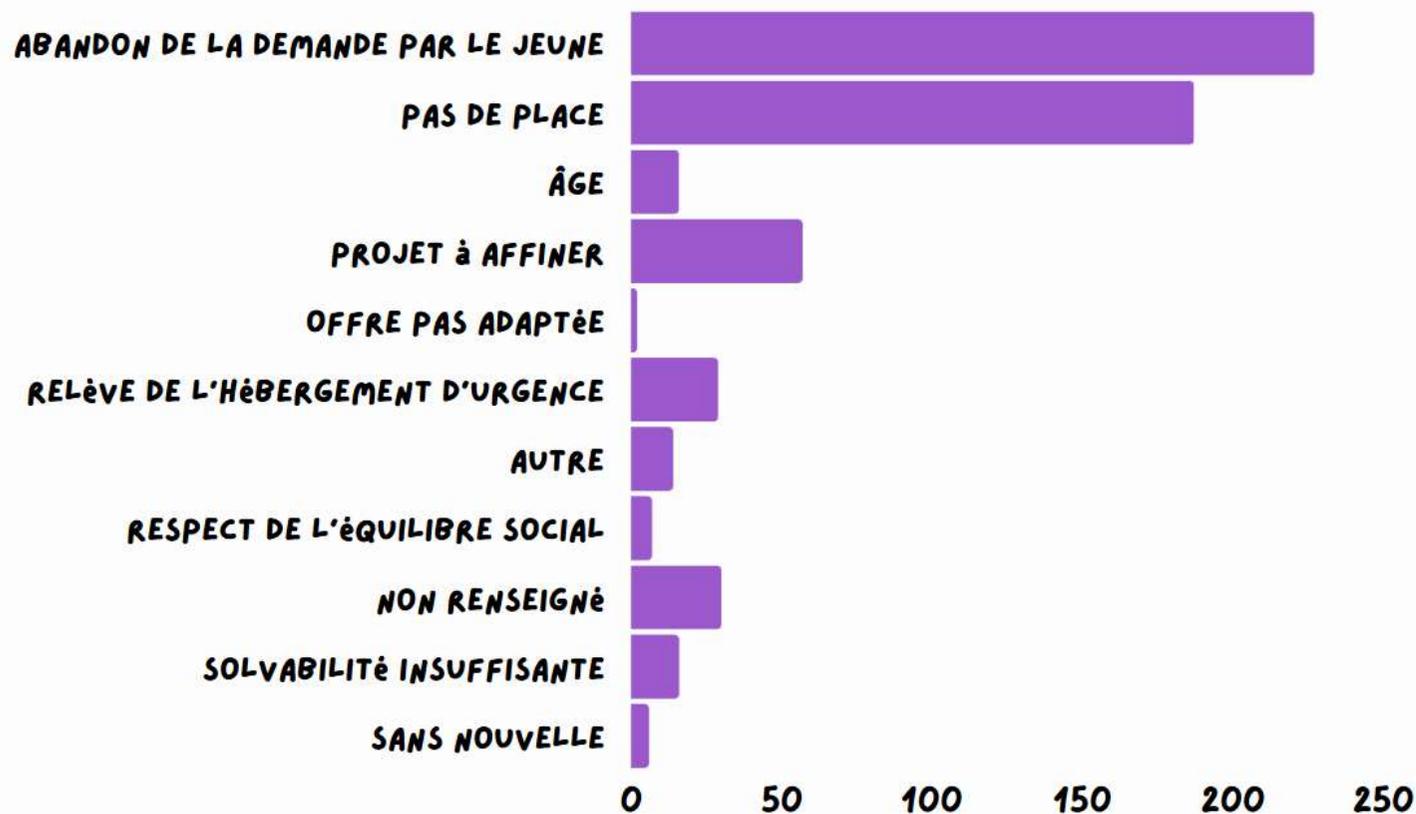


## RAISON DE LA DEMANDE





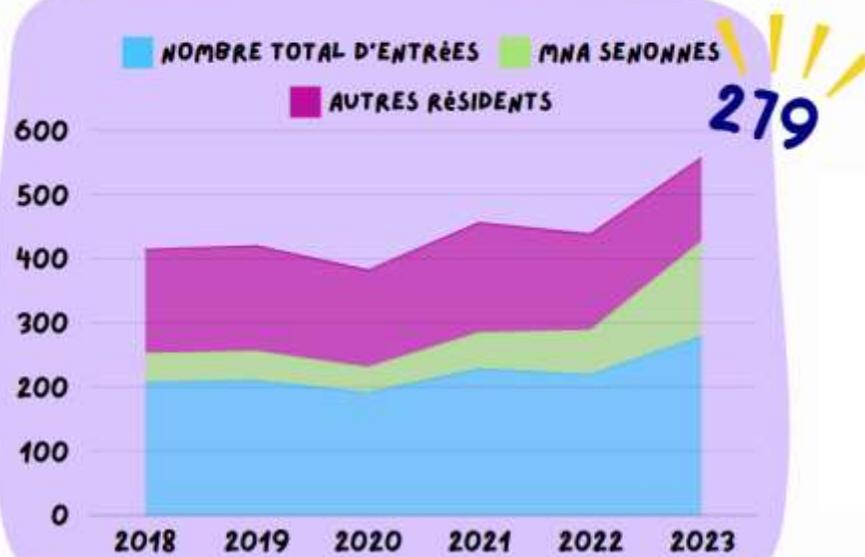
**PARMI LES 1453 DEMANDES DE LOGEMENT EFFECTUÉES, SEULES 59% ONT ÉTÉ SATISFAITES. UN TERS DES DEMANDES NON SATISFAITES SONT ATTRIBUABLES À UNE INSUFFISANCE DE PLACES DISPONIBLES.**



# LE PUBLIC HÉBERGÉ



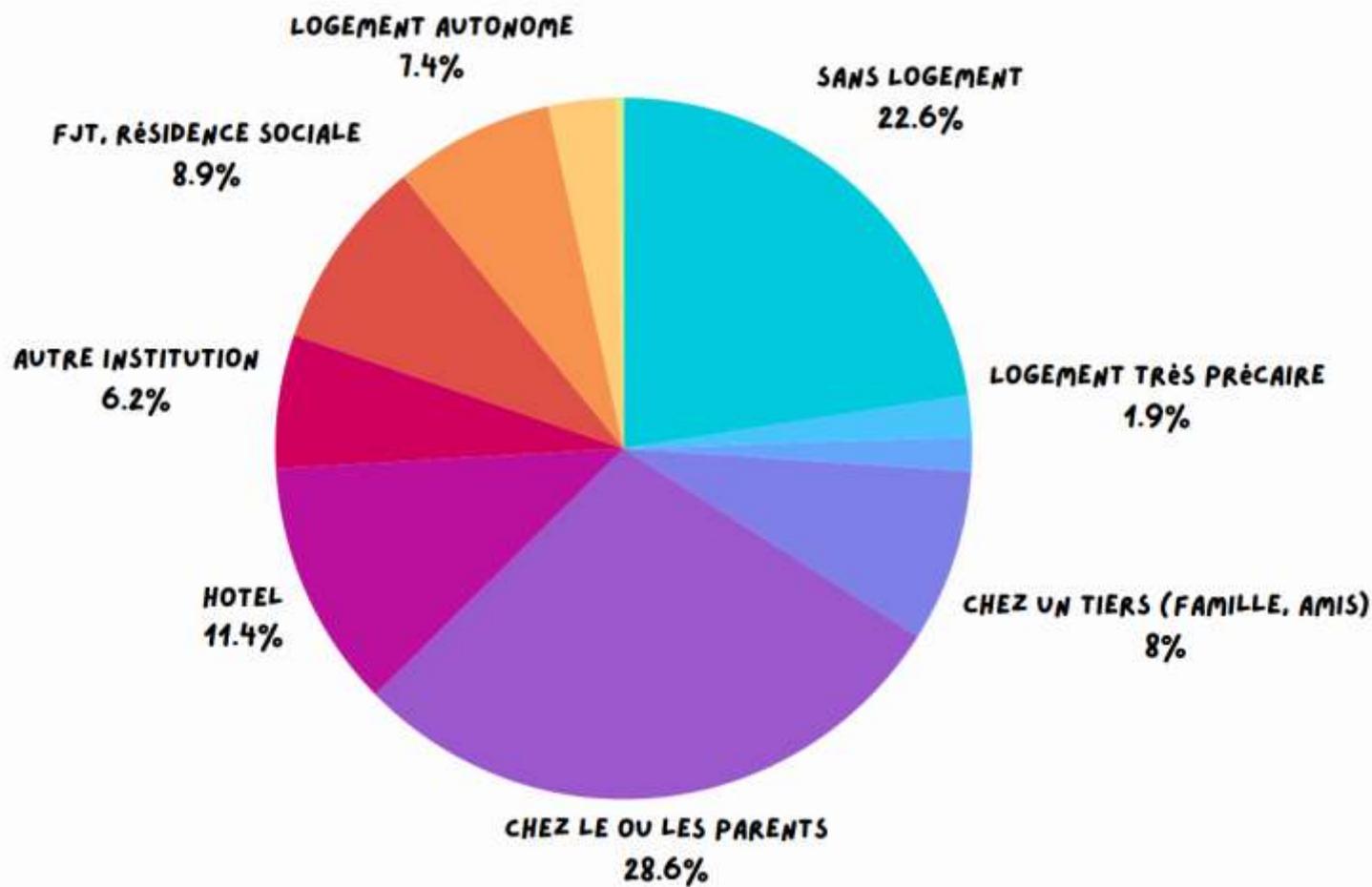
891 JEUNES  
HÉBERGÉS DEPUIS  
2021



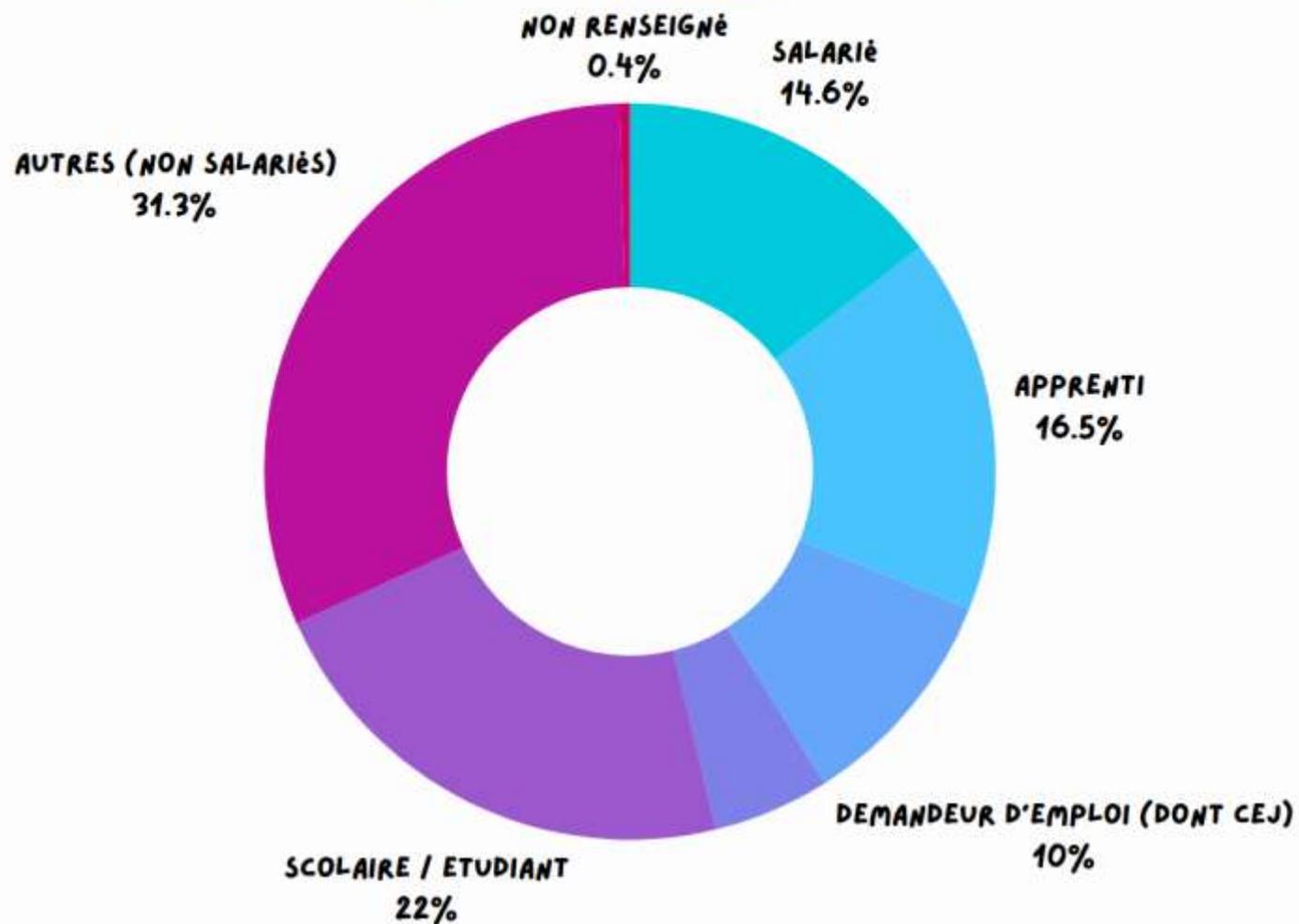
## ORIGINE RÉSIDENTIELLE



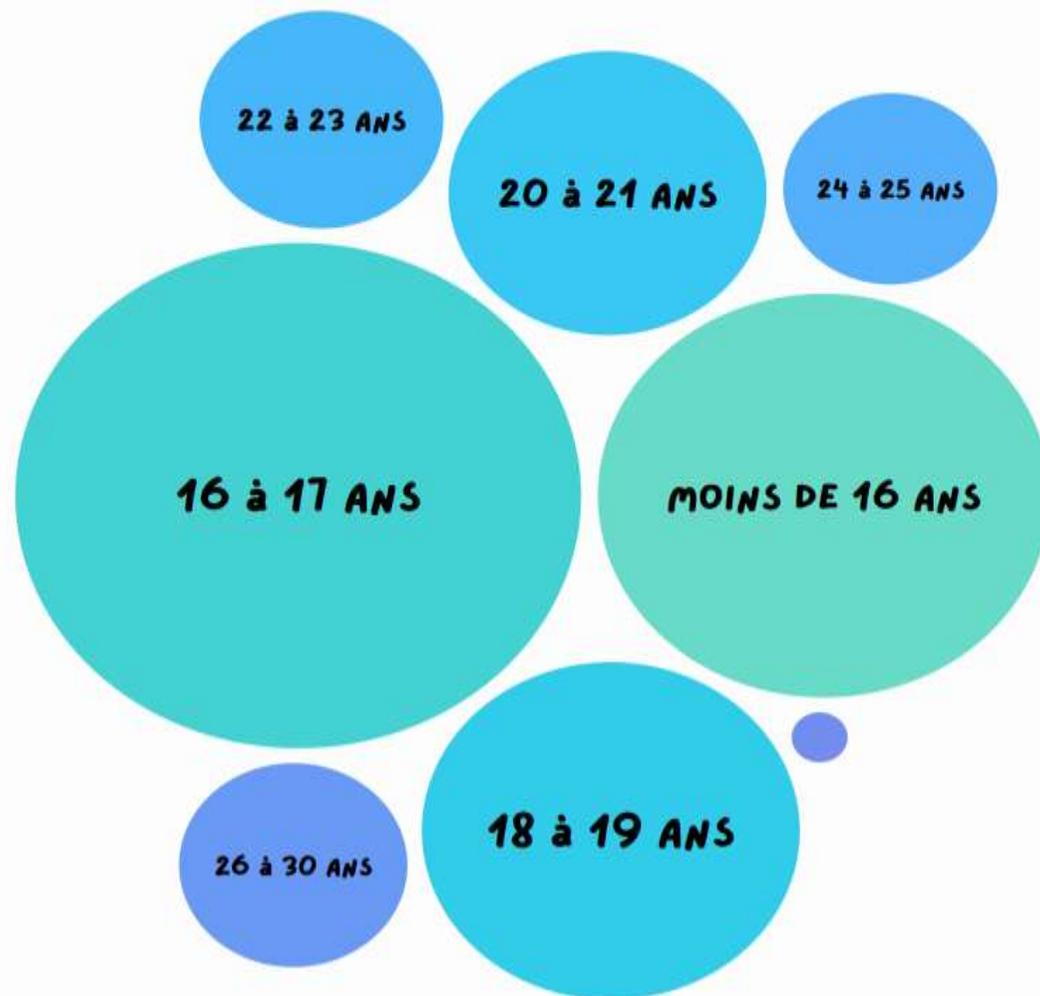
## DERNIER LOGEMENT



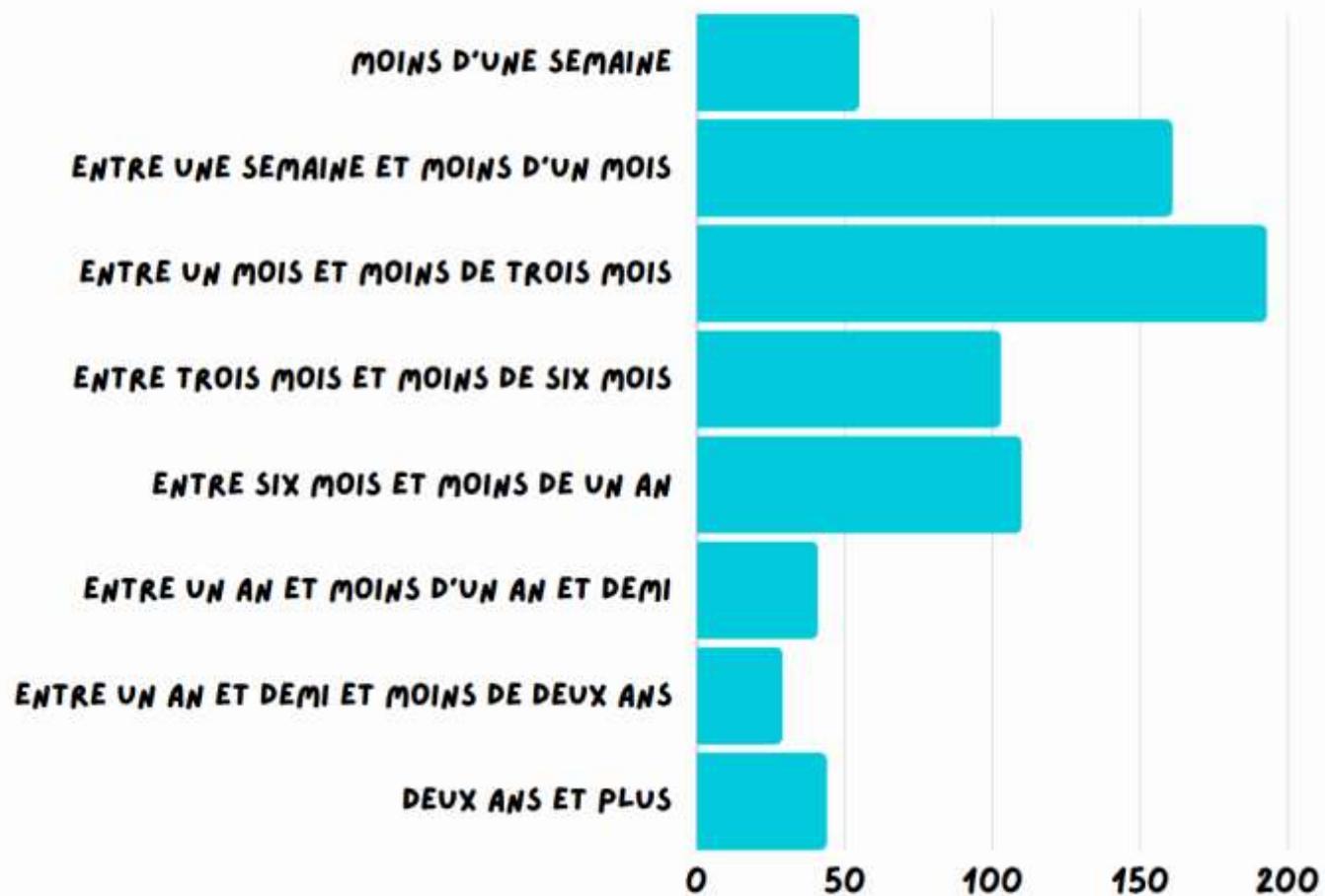
## STATUT SOCIOPROFESSIONNEL



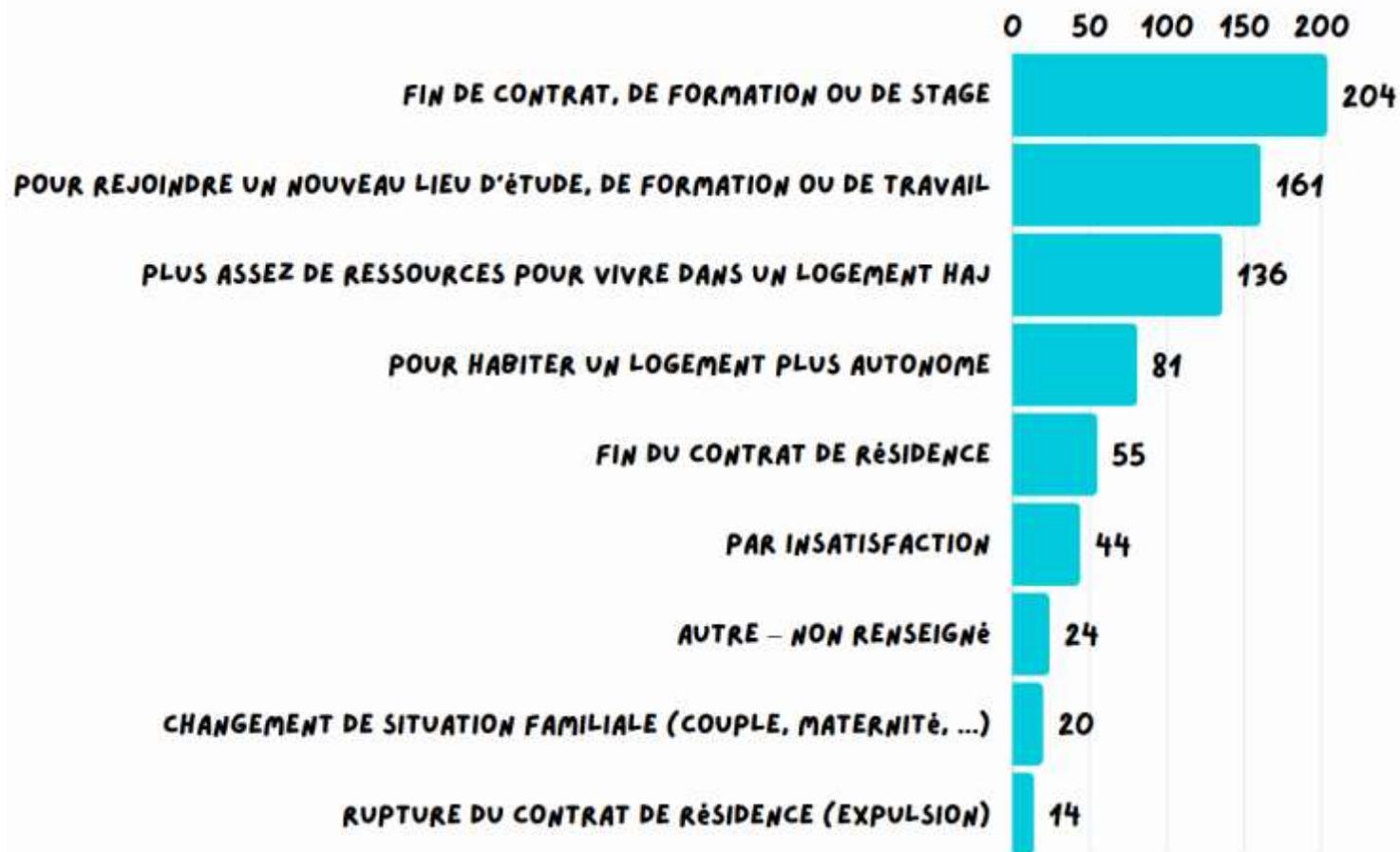
# ÂGE à L'ENTRÉE



## DURÉE DE SÉJOUR



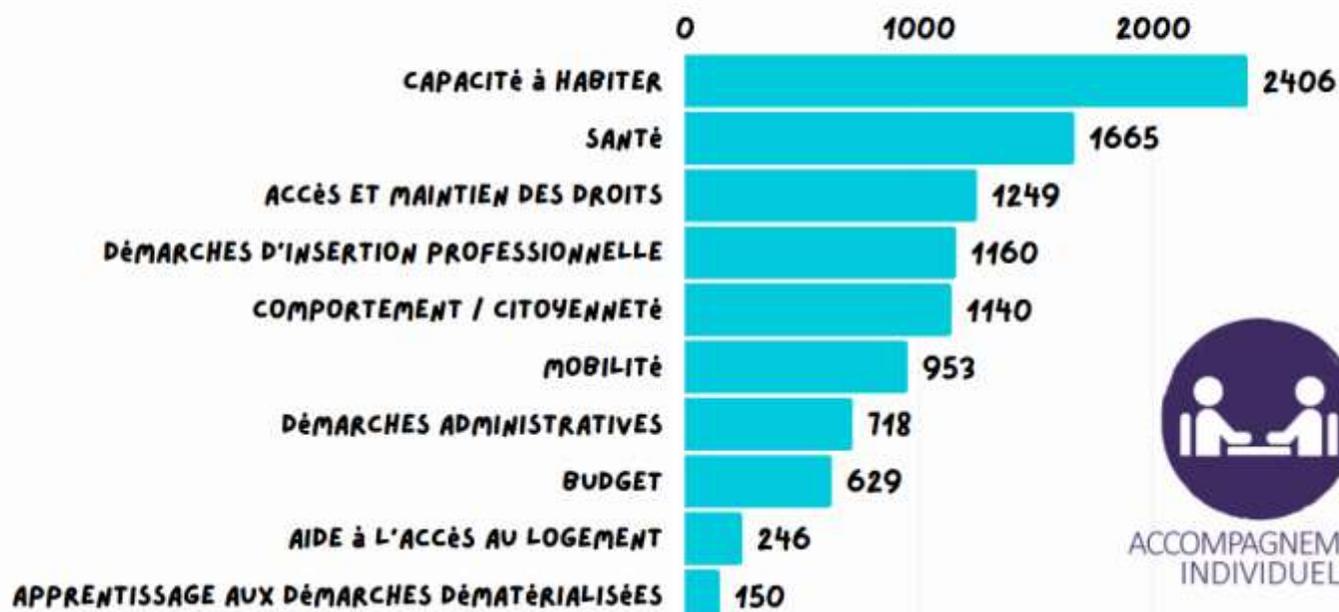
## RAISON DU DÉPART



# L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

6691  
RDV

770 JEUNES  
ACCOMPAGNÉS  
DEPUIS 2021



ACCOMPAGNEMENT  
INDIVIDUEL

# GOUVERNANCE

## (Engagement RSO)

Association de l'économie sociale et solidaire, nous essayons de porter notre projet de manière responsable et durable. Notre équipe de 25 salariés défend, dans le cadre d'une démarche RSO, un projet associatif, qui conjugue mission d'intérêt général et des activités connexes relevant du champ concurrentiel. Est-ce un choix que de se tourner vers la diversité des ressources ? Non, il s'agit là, de construire un modèle économique dans un contexte « guerrier à l'énergie rationnée ». Notre modèle est aujourd'hui équilibré et assis sur des ressources liées à nos activités, qui contribuent à financer 82% de notre budget de plus de 2 millions d'euros mais de nombreux points de fragilité demeurent.

**S'adapter, faire évoluer notre modèle pour ne pas subir.**

**S'organiser, être incontournable pour l'habitat et l'accompagnement des jeunes, se rapprocher des acteurs sociaux, médico-sociaux, sportifs, culturels, de l'enseignement, de la formation et économiques, promouvoir notre projet habitat jeunes et sa mixité sociale.**

**Faire face plutôt que de subir après des solutions déjà éprouvées.**

**Bref oser et innover :**

- **Innovation organisationnelle avec la mise en place d'un management collaboratif donnant du sens au travail**
- **Innovation sociale en proposant aux jeunes de nouveaux services ou de nouvelle manière de vivre ensemble (Tiny Houses, gestion collective des logements communaux via le projet araignée, gestion d'un lieu de vie pour accueillir des jeunes enfants de la protection de l'enfance, ...), en proposant de nouvelles offres pour répondre aux besoins des territoires et des publics.**

**L'association Iliade Habitat jeunes a décidé de dépasser la seule logique de procédure, de coconstruire sa démarche RSO comme axe structurant et fédérateur de sa politique. Elle tente de mettre en place une véritable politique d'accompagnement des jeunes dans le respect de leurs droits et dans l'objectif de leur faire atteindre la plus grande autonomie possible en conformité avec les attendus de la haute autorité santé et ses recommandations de bonnes pratiques.**



**La finalité du séjour de chaque résident, quelle que soit sa situation, est d'accéder au logement autonome dans les meilleures conditions. Aussi, notre rôle éducatif est global et l'équipe de l'association, les partenaires et administrateurs se positionnent comme une équipe d'adultes référents, attentifs, à l'écoute et clairement identifiés comme ressources pour les résidents.**

**Des administrateurs, des salariés et partenaires qui ensemble agissent à travers différents leviers pour accompagner les jeunes dans leur accès à l'autonomie : Accueil- Information- Orientation- Logement- Intermédiation locative- Emploi- Formation-Citoyenneté- Mobilité- Santé- Restauration- Culture- Loisirs**

**Les résidences de l'Association des amitiés sociales Iliade Habitat Jeunes ne sont pas des structures qui fonctionnent en vase clos. Elles font partie d'un ensemble d'acteurs œuvrant sur le territoire du Haut Anjou.**

**C'est cette multi appartenance à ces réseaux qui les font s'enrichir, se questionner, expérimenter de nouveaux projets autour des questions de la jeunesse, de l'habitat, de la citoyenneté, du vivre ensemble...**

**En ce sens la gouvernance veille à compléter ses compétences en intégrant de nouveaux administrateurs et de nouveaux collaborateurs pour enrichir ses méthodes, approches et conduites de projets à destination des jeunes.**

**Les résidences veillent à la qualité de leur image dans leur environnement.**

**L'association a redoublé d'efforts pour rassurer, coconstruire, défendre le projet habitat jeunes et son utilité sur les territoires et construire des conventions.**

**Des supports de communication ont été créés, des conseils territoriaux ont été mis en place sur tous les territoires, des rencontres avec les partenaires ont été multipliées pour réexpliquer le projet, organiser et construire le partenariat, expliquer la feuille de route de l'Association, un outil a été créé pour « tordre le cou aux idées reçues sur les FJT » ....**

**L'intervention sur deux départements (53 et 49) oblige l'association à développer des compétences et à travailler avec et à faire travailler de concert des institutions différentes. L'association, en plus de réunions de travail avec les différents acteurs du territoire, a intégré, en son Conseil d'administration, les différentes collectivités locales du Haut Anjou (Segré, le Lion d'Angers, Senonnes), comme moyens d'innover les pratiques de l'habitat jeunes. Les jeunes ont depuis plusieurs années des voix délibératives pour exprimer leurs envies et problématiques.**

**Les partenariats opérationnels et partenariats institutionnels se nourrissent les uns des autres.**

**La culture territoriale des salariés y est pour beaucoup, comme celle des administrateurs.**

**L'association est à l'origine et pilote un comité santé dont les missions premières sont de conduire des actions collectives en matière de santé et de citoyenneté pour les professionnels, elle a intégré le contrat local de santé du Pays de Craon et celui d'Anjou Bleu Communauté.**

**Elle est investie dans le comité logement, elle organise des évènements pour le territoire ou intervient en soutien (festivals, téléthon, journées citoyennes, forums des associations...), l'association est administratrice de l'ADLJ sur la question du logement des jeunes.**

**Elle a construit avec les acteurs de la filière hippique un Pacte territorial, elle porte et anime ce travail, elle participe activement au collectif VIF 53 autour des violences faites aux femmes, elle en est l'opérateur, puisqu'elle a en charge l'accompagnement des victimes dans plusieurs appartements dédiés. L'association siège à la société des courses et le CERGO siège au CA de l'Iliade. Le CIDFF siège au CA de l'Iliade et l'Iliade y siège en retour sur la question des violences et aux droits des femmes et des familles.**

**Elle reçoit et participe aux petits déjeuners d'entreprises, chaque jeudi matin, plus de 25 entreprises du territoire viennent se réunir, partager, faire réseau au sein de l'Association. Elle est un pont entre les jeunes et l'emploi, elle organise avec des acteurs du 49 et du 53 des actions autour de l'emploi (collectif CLEE sur le segréen, atelier CV, job dating avec les acteurs de l'emploi...) ...elle reçoit dans ses murs des acteurs de la formation (BPJEPS Anjou sport nature, envol ou via formation pour les plus éloignés de l'emploi. Le directeur d'Actual Interim' siège au CA de l'Iliade, l'association Anjou sport nature et le lycée Robert Schuman siègent à l'Iliade pour la formation en retour l'association siège à Anjou sport nature et à Envol.**

**Elle reçoit de nombreux acteurs de la culture et du sport dans ses lieux pour une ouverture à tous (musique, sculpture, théâtre...). L'association siège au carré et tous les bureaux de cette scène nationale et de ce centre d'art contemporain se déroulent à l'Iliade.**

**L'association contribue à la connaissance des spécificités de son public par des informations, des réflexions transversales sur ses besoins et des actions.**

**Elle recherche les ressources externes complémentaires, recense les partenariats utiles à l'accompagnement des jeunes et à l'accès aux dispositifs de droit commun. Les partenariats les plus usités font l'objet d'une formalisation. L'association siège à la maison de l'Europe et est titulaire depuis 2024 d'un label d'accueil pour les CES (corps européen de solidarité).**

**Le partenariat est une composante essentielle pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Régulièrement, des partenaires sont invités pour se présenter, échanger, coconstruire, se former.**

**Les administrateurs eux, en plus des réunions de bureau et de CA sont invités à un séminaire annuel pour s'acculturer, un guide de l'administrateur a été construit pour les y aider.**

**Des commissions de travail sont également en place selon les travaux et projets de l'association (travaux, RH, lieu de vie ...). Des temps forts en plus sont organisés, activité course à pied entre tous le lundi, voyage dans une capitale européenne, soirées de rentrée et de fin d'année, assemblée générale, des évènements qui rassemblent l'ensemble des composantes du projet.**



# CHIFFRES CLÈS

GOVERNANCE

2021 / 2024





38 RÉUNIONS IMPLIQUANT DES BÉNÉVOLES SUR LA RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE RENÉ PERRAULT



2 SÉMINAIRES / AN



1 COPIL RSO

RSO

UN GUIDE ADMINISTRATEUR



DES PETITS-DÉJEUNERS ENTREPRISES HÉBDOMADAIRES ILIADÉ BUSINESS



PLUS DE 200 PARTIES PRENANTES IDENTIFIÉES



1 TRINÔME RSO



7 APPRENTIS DEPUIS 2021 (RESTAURATION ET SOCIO-ÉDUCATIF)

2 SIÈGES OCCUPÉS PAR LES RÉSIDENTS AU CA AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

+ DES VIDÉOS POUR LA PRISE DE PAROLE DES RÉSIDENTS AU CA



UN SIÈGE OCCUPÉ PAR LE REPRÉSENTANT DES SALARIÉS AU CA AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE





# FICHES ACTIONS

PLAN D'ACTION RSO

GOUVERNANCE

2025 / 2028



# **FICHE ACTION / 1. EXERCICE DU POUVOIR, 2. CULTURE DE LA DEMOCRATIE 8.**

## **REALITE DE LA CONCERTATION**

### **ENJEUX :**

**L'ESSMS met en œuvre des actions à destination des administrateurs pour les aider à acquérir les compétences nécessaires afin qu'ils puissent exercer efficacement leur mandat.**

**L'association Iliade habitat jeunes tente de mettre une politique de représentation de tous les territoires et activités de l'organisation au sein des organes de la gouvernance.**

**Le CA veille à la parité, à la complémentarité des compétences, à sa représentativité et à son bon fonctionnement.**

**La composition du bureau s'efforce de tendre vers la parité et veille à la représentativité des activités de l'association (ou de la complémentarité des compétences).**

**L'association veille aux éléments de disponibilité, à la connaissance du secteur social et aux compétences organisationnelles pour le choix du Président.**

**Les instances représentatives du personnel sont réunies conformément aux dispositions réglementaires.**

**Les modalités visant à associer les résidents à la vie de l'association prennent en compte les spécificités des publics.**

**Le Conseil de la vie sociale se réunit régulièrement.**

**Un organigramme existe et est à jour.**

**Des fiches de délégations et de postes sont rédigées.**

**Des réunions de travail sont en place.**

**Des échanges sur les projets, mails sont faits et envoyés pour informer de l'évolution des projets.**

**Les salariés sont tous conviés et 80% d'entre eux sont présents à l'Assemblée générale.**

**Selon les thématiques abordées, les salariés sont conviés au CA.**

**Selon les sujets, des jeunes peuvent être invités au CA.**

**A tous les CA, administrateurs, représentant des salariés et représentants des jeunes sont présents.**

**Selon les réunions partenariales et sujets, les salariés accompagnent la directrice aux rencontres pour une valorisation de « leur retour terrain ».**

**Les projets sont réfléchis à l'échelle de la gouvernance et portés en petits collectifs (rencontre et restitution à plusieurs, des points d'étapes sont fait au bureau et au CA).**

**Des partenaires sont invités et visités.**

**Des partenaires sont recherchés pour enrichir la réflexion et les projets pour et avec les jeunes.**

**Des liens et actions collégiales sont encouragées pour servir les jeunes et le projet (convention, animation avec les acteurs locaux, mutualisation de moyens...).**

**La charte des droits et libertés de la personne accueillie est respectée et intégrée dans le livret d'accueil remis à chaque nouveau résident, un règlement intérieur pour les résidents existe, un guide de l'administrateur existe, des contrats et conventions bordent le rôle des uns et des autres.**

**L'association Iliade habitat jeunes par sa directrice et son président est engagée dans de nombreuses autres organisations pour coconstruire.**

## **PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES**

- **L'engagement et les prises d'initiatives sont recherchés et encouragés.**
- **Deux bénévoles s'occupent des espaces extérieurs, entretiennent, fleurissent avec les équipes, encouragent aux investissements, un collectif de bénévoles s'est mis en place aux côtés de la direction pour un suivi de travaux d'une résidence (Bazouges toute la durée de la réhabilitation, 38 réunions), préparation d'un dossier de demande d'aide à l'investissement sur une réhabilitation avec un administrateur et au préalable visite des lieux à sa demande (4 réunions de travail)...un collectif de bénévoles donne des cours aux jeunes MNA et/ou Ukrainiens, un collectif s'est mis en place près de la direction pour reprendre une association Habitat Jeunes en difficulté...27 rdv ont eu lieu.**
- **Les délégations du Président sont rédigées et mises à jour avec validation du CA.**
- **Des commissions de travail sont en place selon les appétences et compétences des uns et des autres. Il était prévu la rédaction d'un règlement intérieur mais il n'a pas été réalisé et au regard des outils (délégations, organigramme, règlement intérieur pour les jeunes, charte, process, fonctionnement de l'association), il n'est pas jugé utile d'inscrire cette action au futur plan de la gouvernance)**
- **Un séminaire par an a lieu ;**

- **Une journée citoyenne réunissant jeunes, salariés et administrateurs a lieu ;**
- **Un voyage dans une capitale européenne a lieu chaque année entre jeunes, salariés et administrateurs ;**
- **Lors d'actions organisées par les jeunes, les salariés sont invités avec les administrateurs**
- **Un Noël pour les jeunes, salariés et administrateurs a lieu chaque année.**
- **Un guide administrateur a été élaboré pour une meilleure compréhension du projet (cadre légal, loyers, typologie des jeunes, activités par le détail...)**
- **Les projets associatifs et socio-éducatifs sont élaborés en collectif, les membres du bureau y ont exercé un rôle tout comme les représentants des territoires (films).**
- **Des sièges sont réservés aux partenaires, tutelles et territoires, la représentation des métiers de l'association et de tout son projet est travaillée.**
- **En ce sens, en 2023, un acteur économique a intégré le CA ainsi qu'une directrice d'un lycée professionnel. Il conviendra de toujours veiller à représentativité des jeunes et usagers. Ce point sera sans cesse à observer et à ajuster.**
- **Encourager la parole des jeunes. Leur offrir les moyens de s'investir dans la gouvernance. (2 sièges réservés aux résidents avec voix délibérative), Invitation de certains jeunes pour parler de leur parcours, valorisation des jeunes à l'AG ; Depuis 6 ans, jamais un CA ne s'est déroulé sans un jeune présent autour de la table.**
- **Présence systématique du représentant des jeunes aux séminaires.**
- **Fluidifier le lien entre toutes les instances (CA, CSE, CVS, ...). Création et diffusion d'un planning annualisé pour l'ensemble des instances représentatives.**
- **Les partenaires sont représentés au CA, des petits dej' sont organisés tous les jeudis matin avec des acteurs économiques du territoire et quelques représentants du tissu associatif local, chaque semaine un point d'actualité est fait, des travaux peuvent avoir lieu pour enrichir le projet de l'association.**
- **La direction et les membres du bureau participent à de nombreux CA des parties prenantes pour travailler et s'enrichir mutuellement, créer des ponts entre les acteurs et les jeunes.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Réfèrent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Formation sur la prévention de la maltraitance	JANV 2025	DEC 2028	Direction	Financement Uniformation Formation qui associe les professionnels de l'habitat jeunes et ceux du lieu de vie	Nombre de salariés formés et sensibilisés sur la notion de maltraitance. Retour des salariés via les enquêtes de satisfaction. Prise en compte des faits et pratiques en interne et à l'externe par les professionnels pour éviter tous ces faits de déviances
Formation sur la sensibilisation aux violences sexuelles	JANV 2025	DEC 2028	Direction	Financement Uniformation Formation qui associe les professionnels de l'habitat jeunes et ceux du lieu de vie	Nombre de salariés formés et sensibilisés sur la notion de violence sexuelle. Retour des salariés via les enquêtes de satisfaction. Pratiques mises en œuvre par les professionnels pour protéger les jeunes de ces déviances

<p><b>Identifier et valoriser l'investissement des bénévoles, le communiquer en intra et à l'externe pour le maintenir et encourager de nouvelles dynamiques</b></p>	<p><b>JANV 2025</b></p>	<p><b>DEC 2028</b></p>	<p><b>Direction</b></p>	<p><b>Outil à créer pour valoriser les types de bénévoles et Création d'une communication à l'interne et à l'externe, faire état de cet investissement bénévole dans un rapport de l'impact social annuel</b></p>	<p><b>Création de l'outil qui valorise le nombre d'heures effectuées et les différents degrés d'investissement des bénévoles. Retour des bénévoles, jeunes et partenaires de cet investissement bénévoles (effet « booster » N +1, 2, 3 ...) Valorisation de cet impact dans le rapport de l'impact social annuel</b></p>
<p><b>Maintenir le développement de la culture de projets et mobiliser les bénévoles du CA sur des missions précises, au travers de groupes de travail par exemple. Délégations du bureau et du CA pour le président à mettre à jour.</b></p>	<p><b>JANV 2025</b></p>	<p><b>DEC 2028</b></p>	<p><b>Direction/P résident</b></p>	<p><b>Interroger sans cesse ces outils pour qu'ils vivent et perdurent, faire un point annuellement avec le Président sur les délégations, missions et groupes de travail</b></p>	<p><b>Nombre de réunions, nombre de participants, commissions et actions bénévoles, nombre d'heures effectuées. Outils à jour, avancée et aboutissement des projets, visites des bénévoles en dehors des temps institutionnels, implication.</b></p>
<p><b>Donner accès aux éléments permettant l'exercice de la démocratie au sein des différentes instances. (Les PV de CA, ...). Mise en culture régulière des nouveaux membres pour une meilleure compréhension des enjeux existants liés à nos activités. Sièges réservés aux membres de droit, représentativité des territoires (acteurs économiques, sociaux et médico-sociaux, salariés, usagers, ...)</b></p>	<p><b>JANV 2025</b></p>	<p><b>DEC 2028</b></p>	<p><b>Direction/P résident</b></p>	<p><b>WhatsApp entre les membres du bureau pour le quotidien, PV à tous pour les CA, bureau, transmission et veille d'outils de compréhension, il avait été envisagé un portail numérique mais personne ne se saisit de ces outils comme le QR code pour évaluer les réunions, (6 QR codes ont été créés, deux retours ont été effectués, beaucoup de temps pour peu de retour...). Retenir l'outillage simple pour des bénévoles qui ont souvent d'autres missions et investissements extérieurs.</b></p>	<p><b>Nombre de CR, délégations à jour et mises à jour, Outils à jour, nombre de projets,</b></p>

				Interroger sans cesse ces outils pour qu'ils vivent et perdurent (mise à jour du guide de l'administrateur tous les deux ans), interroger les compétences du CA et du bureau pour consolider l'instance au gré des projets (ex : lieu de vie, investigation des territoires ruraux...)	
Continuer à encourager la parole des jeunes. Leur offrir les moyens de s'investir dans la gouvernance, étendre la prise en compte de la parole des enfants pour les projets nouveaux (lieu de vie).	JANV 2025	DEC 2028	Direction/P résident/Ré férent SIHAJ	Vidéo des enfants du lieu de vie si besoin ou question il y avait à organiser avec les éducateurs de la maison de la pivoine et le référent SIHAJ, en charge des spots diffusés au CA	Nombre de vidéos réalisées. Retour des jeunes interrogés pour cet exercice et retour des jeunes sur les réponses apportées.
Sensibiliser et valoriser nos actions et nos résultats. Rendre compte de toutes les Situations de jeunesses. Rendre compte dans nos rapports d'activités (données plus précises)	JANV 2025	DEC 2028	Direction/P résident	Rapport impact social Rapport impact environnemental, les créer et les envoyer une fois l'an et les intégrer aux rapports d'activités, à la synthèse des rapports d'activités.	Nombre de rapports Les deux rapports attendus. Retour des partenaires, tutelles, jeunes, salariés desdits documents.
Mise à jour du DUERP	JANV 2025	DEC 2028	Direction		Mise à jour (Oui/non)

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Caroline BOIVIN/ Jean-Christian DESPRE, le référent SIHAJ et RSO, la gouvernance dans son ensemble.

# FICHE ACTION / 5. ET 10. ETHIQUE ET TRANSPARENCE

## ENJEUX :

Plusieurs éléments rendent compte de l'exigence d'une réflexion éthique qui fonde l'action des professionnels dans le secteur social et médico-social :

- La vulnérabilité des populations accueillies ou accompagnées,
- L'articulation entre les dimensions individuelles et collectives du travail d'accompagnement,
- Et l'évolution permanente du travail social.

L'objectif ici est de favoriser le partage d'un langage commun basé sur une définition qui permette de situer l'éthique notamment au regard de la morale, du droit et de la déontologie.

On peut ainsi considérer qu'il s'agit « d'une réflexion qui vise à déterminer le « bien agir » en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées ».

La réflexion éthique permet de prendre des décisions les plus justes possibles.

Elle donne du sens aux pratiques et à leur évolution, et les interroge régulièrement à l'aune des principes d'action qui ont été définis.

Elle a également un impact sur les décisions stratégiques, dans le cadre notamment de l'élaboration ou de la révision des projets de l'association.

Elle renforce les relations de confiance entre les différents acteurs. En impulsant un échange collégial sur des questions de fond, c'est un vecteur de construction et de cohésion des équipes. Et elle contribue, par ailleurs, à renforcer les relations entre les partenaires en formalisant les principes et lignes de conduite de l'accompagnement des personnes fragiles ou vulnérables.

## PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- Les principes de l'accompagnement socio-éducatif reposent sur l'individualisation des actions menées selon les problématiques rencontrées en corrélation avec les potentialités et capacités de chaque jeune.
- Les modalités, la périodicité du suivi, les outils utilisés prennent en considération la spécificité de chacun.
- L'accompagnement individuel et le collectif ont pour finalité de faire progresser le jeune vers son projet personnel et le collectif s'attachera à mettre en avant le vivre ensemble.
- L'équipe pluridisciplinaire avec ses, 3 chargées d'accompagnement, ses 3 animateurs (dont un apprenti), ses 2 personnes en maintenance (les chargés de maintenance aident à l'installation future, aide au déménagement, montage de meubles ou autres, prennent de nombreux stagiaires), ses 3 personnes en ménage, son équipe en restauration (chaque année 1 à 2 apprentis font un apprentissage APR et cuisinier, une dizaine de stagiaires au sein de la restauration de l'Illiad Habita Jeunes, ses fonctions supports (direction, comptabilité), ses deux collectifs de bénévoles et ses nombreux partenaires participent de la réflexion collective pour accompagner les jeunes et prêter attention ensemble à leur prise en charge.
- En plus nous avons recours à une psychologue pour l'équipe socio-éducatrice pour des séances d'analyse des pratiques.
- Les modalités de présence et larges créneaux d'ouverture de la structure, 7J/7J 24H/24H et 365J/an. Nous assurons une présence journalière du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin selon les besoins. Le dimanche peut être travaillé si des temps collectifs le nécessitent. Les astreintes sont assurées par l'équipe de direction.
- Une coordination est faite, un poste de coordinateur a été créé pour répondre au mieux aux problématiques des jeunes et mettre en face moyens et organisations. Les réunions d'équipe sont en place avec le coordinateur de l'équipe socio-éducatrice et l'équipe socio-éducatrice. Elles ont lieu une fois toutes les 3 semaines. Il s'agit de faire le point sur chacune des situations des jeunes accueillis et de croiser les analyses des professionnels. Des liens à cette occasion y sont faits avec les partenaires, des points intermédiaires se tiennent très régulièrement et y associent la direction en cas de besoin ou avec les autres services pour des besoins spécifiques (maintenance, incident de paiement, stage...).
- Des outils sont mis en place pour les salariés pour mieux agir et comprendre le projet habitat jeunes (cours de français dispensés par des bénévoles pour 3 salariés, aménagement de temps de travail pour une personne en rémission, adaptabilité pour une personne en situation de handicap pour éviter l'ennui au travail et les gestes répétitifs...)
- Des moyens sont mis en place pour offrir une qualité de vie aux résidents (logements, tarifs repas, voyage, budget animation, investissement CA, invitation aux réflexions, prêt de vélos, cuisine collective, charte de gestion des espaces collectifs...) ....
- Des moyens sont mis en place pour offrir aux salariés des conditions de travail pour prendre soin des jeunes et qui favorisent l'autonomie et la responsabilisation des professionnels dans l'accompagnement (Véhicules, choix des spécificités selon les appétences, large latitude dans l'organisation des emplois du temps, aux côtés de la direction aux rencontres partenariales, supervision psychologue possible, latitude dans l'élaboration des projets et animations avec les jeunes, budget conséquent alloué, investissement des administrateurs près des équipes (du don en passant par des temps

partagés entre l'équipe et la gouvernance), valorisation salariale aux montées en compétences, distribution de chèques Cadhoc, prime exceptionnelle selon l'investissement consenti, Noël organisé, ...)

- **Transparence dans les modalités managériales : pas d'attente, communication claire et transparente, courrier pour dire la situation ou courriel, honnêteté dans les démarches entreprises et à entreprendre.**
- **Représentativité des publics dans l'équipe, personne en situation de handicap, jeune en apprentissage, stagiaires souvent reçus, MNA en apprentissage, personnes très éloignées de l'emploi embauchées (après chantier d'insertion), volonté d'un salarié d'être rétrogradé et place de second de cuisine attribuée, aide en cas de coup dur aux équipes (soutien recherché) ...**
- **A chaque bureau, la RH et les problématiques rencontrées sont abordées (transparence +++ ) sur toutes les situations (problématiques récurrentes avec des jeunes ou problèmes ou questions avec les salariés).**
- **Le Projet donne lieu à un rapport d'activité annuel.**
- **Des modalités diverses (affiches, courriers, courriels, presse...) de convocation et d'information permettent la participation active de tous les membres.**
- **Un compte-rendu du bureau est transmis pour information aux membres du bureau.**
- **Un compte-rendu de CA est transmis pour information aux membres du CA.**
- **Un compte-rendu de l'AG est transmis pour information aux membres et aux invités.**
- **Un compte-rendu des réunions des instances de représentation et de concertation des usagers est affiché ou mis à disposition des résidents.**
- **Une information est diffusée à toutes les parties prenantes concernées (résidents, salariés, etc.).**
- **L'association définit les documents et informations qui sont accessibles aux personnes qui en font la demande (le projet actualisé ; les statuts dans leur dernière version).**
- **Chaque mois, un point budgétaire est réalisé devant la gouvernance, des orientations budgétaires sont définies et présentées en CA et validées en AG. Les états financiers de l'année N font apparaître les données de l'année N-1 et même N- 2 et 3 afin de rendre lisibles les évolutions.**
- **L'association met en place des procédures de contrôle interne et externe. Un cabinet comptable et un commissaire aux comptes contrôlent chaque année la bonne exécution des process.**
- **Le social est délégué au cabinet comptable (paie, contrat, rédaction des process CSE, SEGUR, ...)**
- **Une communication est faite sur les réalisations des projets.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Faire davantage correspondre les temps de présence de l'équipe socio-éducative au temps de présence des jeunes	JANV 2025	DEC 2028	Le coordinateur d'équipe	Révision des plannings, équité entre toute l'équipe socio-éducative à couvrir une soirée et à investir les mercredis et week-ends en cas de temps forts, planning annuel, moins de changements et de modifications des emplois du temps pour des raisons personnelles.	Nombre de soirées couvertes par salarié Nouvelle dynamique collective, nombre de personnes visitées en individuel et présentes sur le collectif Suivi et retour des jeunes, du reste de l'équipe
Systematiser chaque année l'intervention d'une psychologue pour superviser les pratiques et créer un espace d'échanges et d'écoute, pour analyser et aider à clarifier la complexité d'une situation au regard des systèmes de valeur de chacun	JANV 2025	DEC 2028	La direction/le coordinateur d'équipe	Une rencontre de 3h en collectif tous les deux mois (5 à 6 rencontres par an)	Retour des professionnels, rédaction de process, formation des professionnels
Former l'ensemble du personnel à la question de l'éthique	JANV 2025	DEC 2028	La direction	Chaque année pour donner sens et acculturer l'équipe au travail dans un établissement social et médico-social, formation de 4 à 5 personnes tous secteurs confondus.	Retour des professionnels
Encourager l'équipe à davantage de transparence, les spécificités dans l'accompagnement ne sont pas des droits réservés, la polyvalence et la continuité du suivi ainsi que sa supervision sont à rechercher	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative/La direction	Fiche de liaison transmise au coordinateur d'équipe, à la direction et au SIAO	Réception de la fiche Inscription des publics fragiles dans l'outil du SIAO Bilan plus détaillé sur l'accueil des publics vulnérables et leur devenir à la sortie de notre accompagnement
Encourager davantage la mise à disposition de personnel dans d'autres structures pour enrichir notre projet et s'enrichir et apprendre des autres	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe /La direction	Convention de mise à disposition de personnel	Nombre de conventions faites, retour des partenaires et des équipes, diminution de la masse salariale à valoriser

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

La directrice et le coordinateur d'équipe, la responsable financière

# FICHE ACTION / 6. PROJET ET STRATEGIE

## ENJEUX :

**Il s'agit là d'évoquer une stratégie et des plans d'actions, de construire un schéma de développement ou une feuille de route ainsi que des méthodes et principes parmi lesquelles l'aller vers, le faire avec sont des maillons centraux.**

**Il s'agit aussi en humilité mais avec ambition de considérer l'après non pas comme un graal mais comme une progression avec des allers et retours.**

## PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

### **Programmer notre développement**

**Parce que l'Iliade Habitat Jeunes est un acteur attendu et reconnu de l'intégration sociale des jeunes par le logement, l'Iliade Habitat Jeunes poursuit son engagement auprès des politiques publiques et des collectivités territoriales et assure le développement d'une offre Habitat Jeunes adaptée et diversifiée. Une feuille de route est faite et communiquée et des orientations budgétaires adossées et présentées en CA et AG. Des rencontres régulières avec les tutelles et partenaires ont lieu pour échanger, informer, coconstruire, et faire état des avancées des projets.**

### **Organiser nos partenariats, représentations et contributions politiques**

**Participation régulière et contribution à des instances locales, départementales et régionales, nationales, construction de partenariats avec des acteurs par des conventions.**

- **La direction est trésorière du Carré**
- **Administratrice à l'UNHAJ**
- **Membre du CA de la Maison de l'Europe**
- **Membre du CA du CIDFF**
- **Membre du CA de l'ADLJ**
- **Membre du CA d'Anjou Sport Nature**
- **Investie tous les jeudi matin aux petits dej' d'entreprises (Iliade Business)**
- **Membre du club des entrepreneurs**
- **Membre du CA de l'Adapei**

- **Membre du CA d'envol en binôme avec le Président**
- **Le Président est membre de la société des courses Senonnes-Pouancé**
- **Les équipes participent aussi à des groupes de travail dans les domaines de la santé, de l'animation, de l'accès aux droits, de l'accès à la culture, de l'accès aux droits...**

**Le conseil d'administration dans sa composition et ses statuts prévoient la représentation de tous les territoires, des jeunes, des salariés et des partenaires économiques, sociaux-médico sociaux.**

#### **Partager notre expertise du public « jeune »**

**A travers son expertise du public jeune et du logement des jeunes, l'association contribue à la compréhension et l'analyse des situations de jeunesse sur le Haut Anjou. Elle développe et propose, à ces fins, des outils d'observatoire de la demande sur le nord Anjou, elle participe au PD2H du département de la Mayenne, aux PLH des territoires, aux CLEFOP...**

#### **Faire évoluer notre rapport à la concurrence**

**La concurrence existe sur l'offre de service Habitat Jeunes. Elle interpelle nos objectifs et nos méthodes de développement. Elle implique une grande collaboration, voire une mutualisation dans certains cas. L'association est en veille sur les territoires sur tout ce qui se développe et reste force de proposition pour développer de nouveaux produits (tiny houses, projet araignée, création d'un lieu de vie, élargissement sur les territoires de la gestion de logements, lien avec les acteurs économiques pour coconstruire (V and B Fest' pour le marché de la restauration des bénévoles, association sportive pour s'associer sur l'accueil des stagiaires sportifs et les repas...), elle affirme et réaffirme régulièrement la plus-value pour le territoire d'accueillir des jeunes, de faire travailler une association reconnue d'intérêt général, et la valeur ajoutée de celle-ci en matière d'accompagnement.**

#### **Développer nos relations au monde économique**

**La relation qu'entretient Iliade Habitat Jeunes avec les acteurs économiques (entreprises, artisans-commerçants etc.) est pour les années à venir prégnante et centrale. En tant qu'acteur du développement des territoires, Habitat Jeunes développe des liens avec ces entreprises. Elle adhère et participe au club des entrepreneurs, elle participe et accueille chaque jeudi matin 25 entreprises du territoire, elle accueille et est en lien avec le Lions club, elle privilégie l'approvisionnement et le travail avec l'économie locale.**

#### **Innover, oser, essayer**

**Encourager et soutenir le déploiement de nouvelles formes et pratiques d'engagement et de citoyenneté des jeunes – espaces numériques et réseaux sociaux afin de leur permettre de prendre une part active à la conception et la conduite d'actions et de projets.**

- **nouvelles formes d'habiter**

- nouvelles formes de financement
- enrichissement du projet par l'accueil de plus jeunes
- ouverture à l'Europe et incitation, accompagnement à la mobilité

**Enrichir le projet, la rencontre par l'accueil de toutes les générations dans les locaux (salles, restauration...)**

**Concrètement, au regard de notre nouveau projet associatif 2022-2026 (Donner envie de venir et de rester tout en offrant les moyens de partir) mais aussi dans un environnement complexe ou l'imprévu est une actualité (contexte international, inflation, crise énergétique...), nous vous proposons de garder une approche prudentielle et d'articuler notre préparation budgétaire autour de quatre orientations stratégiques et opérationnelles :**

- **Conforter notre solidité financière par une gestion rigoureuse, maîtrisée et responsable,**
- **Poursuivre nos investissements d'avenir pour maintenir l'état de notre patrimoine immobilier, mieux accompagner les jeunes accueillis, moderniser nos performances de gestion et développer nos activités,**
- **Développer notre écosystème « Economie Sociale et Solidaire » au cœur du territoire du Haut-Anjou et avec nos partenaires institutionnels et économiques,**
- **Coopérer activement avec le réseau Habitat Jeunes départemental, régional et national, pour mutualiser certaines actions et dynamiser notre visibilité.**

#### **1/ Conforter notre solidité financière par une gestion rigoureuse, maîtrisée et responsable**

- **Faire évoluer nos tarifs pour faire face à toutes les augmentations (fluides, alimentation, masse salariale liée au Ségur et à l'avenant 59, ...) le tout en maintenant des tarifs adaptés à nos publics pour ne pas impacter davantage les revenus des ménages et surtout ceux des jeunes ;**
- **Adapter de façon responsable nos effectifs au développement de nos activités et veiller à ce que la masse salariale ne soit pas prépondérante et trop impactante ;**
- **Investir dans la formation (PSC1, extincteurs, HACCP, habilitations électriques, RSO, éco-citoyenneté) et améliorer en permanence les conditions de travail de nos collaborateurs, première richesse de notre organisation ;**
- **Veiller à ce que le travail fait sur la restructuration du pôle restauration et son équation économique perdure, travailler à la poursuite des marchés (être force de proposition sur les suites du marché avec le Pays de Château-Gontier), et accroître la conquête de nouveaux marchés ;**
- **Pérenniser les taux d'occupation actuels de nos résidences et optimiser les périodes estivales par l'accueil de saisonniers (être vigilant sur l'occupation des logements du siège) ;**
- **Consolider nos activités apportées d'affaires, de chiffres et créatrices de liens avec les acteurs économiques et les jeunes ; (tiny, location de salles, petits déjeuners d'entreprises, cocktails, séminaires, formations en intra...)** ;
- **Déployer notre projet socio-éducatif auprès des jeunes, en saisissant les opportunités de financements externes...**

**2/ Poursuivre nos investissements d'avenir pour maintenir l'état de notre parc immobilier, et s'inscrire dans le déploiement de projets vertueux sur le plan environnemental, mieux accompagner les jeunes accueillis, moderniser nos performances de gestion et développer nos activités et étudier l'élargissement de nos activités,**

- **Maintenir l'état de notre patrimoine immobilier**

- **Maintenir notre dynamique de réfection entre 7 et 10 logements en régie par an (cage d'escaliers, logements, hall...);**
- **Multiplier, encourager les dialogues de gestion réguliers avec nos différents bailleurs pour continuer les travaux de rénovation d'une partie de nos logements et d'extension d'une nos résidences ;**
- **Motiver et conduire nos bailleurs à auditer nos bâtis pour envisager de véritables travaux d'améliorations énergétiques ;**

**Nous poursuivons ces actions de 2022 à 2026 avec les chantiers prioritaires de la résidence Paul Armand Lepage, la Trinité, et la construction d'un bâtiment passif à Segré**

- **Mieux accompagner les jeunes accueillis**

- **Absorption complète de la facture énergétique, c'est chose faite. Il conviendra désormais de penser en construisant ou en réhabilitant à identifier par des compteurs individuels les consommations par logement pour traiter et accompagner les consommations de jeunes ;**
- **Reconduction de l'enveloppe annuelle de 5 000 euros pour les actions socio-éducatives ainsi que l'enveloppe liée au voyage de 15 000€ ;**
- **Ouverture d'un point Europe pour renforcer le travail sur la citoyenneté et la mobilité des jeunes ;**
- **Obtention du label accueil CES pour accueillir un jeune ERASMUS et promouvoir l'ouverture et la mobilité européenne ;**
- **Mise à disposition d'un point relais info jeunes pour accompagner et informer les jeunes du territoire.**

- **Moderniser nos performances de gestion**

- **Consolidation et poursuite de la démarche RSO ;**
- **Exploitation optimisée du nouveau Système d'Information SI UNHAJ ;**
- **Formation du personnel et mise en place d'un plan RGPD ;**
- **Conforter les ressources humaines (direction adjointe, embauche de 7 personnes pour l'animation et la gestion du lieu de vie)**

- **Etudier l'élargissement de nos activités**

- **Approfondissement de notre démarche partenariale « inclusive » avec l'ADAPEI autour d'un projet type les cafés joyeux ;**
- **Conduite d'une étude d'ingénierie sur les vallées du Haut Anjou ;**

- **Augmentation sous condition des IML (mesures d'accompagnement intermédiation Locative, pour la poursuite des accompagnements des familles ukrainiennes, des victimes de violences conjugales) ;**
- **Accompagnement de jeunes très isolés sur les sites du 49 avec un réseau partenarial identifié habitat jeunes 49, UDAF 49, Missions locales 49 ;**
- **Ouverture d'un lieu de vie sur la résidence de Senonnes ;**
- **Mise en place du projet araignée sur Quelaines Saint Gault ;**
- **Elargissement du projet araignée aux autres zones de chalandise**

### **3/ Développer notre écosystème « Economie Sociale et Solidaire » au cœur du territoire du Haut-Anjou et avec nos partenaires institutionnels et économiques**

**Il s'agit de conforter nos relations partenariales dans les différentes intercommunalités d'implantation de nos résidences**

- **CC du Pays de Château-Gontier**

- **Affermissement de notre partenariat de portage de repas à Pré d'Anjou, L'Huisserie, Château-Gontier, Entrammes, les pompiers, Senonnes, ... ) ;**
- **Veille proactive sur d'autres marchés de portage (Anjou Sport Nature à Pouancé) ;**
- **Travailler à l'accueil des internes en médecine avec le CHHA ;**
- **Engager un dialogue avec la collectivité pour la réfection complète de la résidence de la trinité et du siège dans la même temporalité que le raccordement au réseau de chaleur de ville ;**

- **CC de la Vallée du Haut Anjou**

- **Lancement d'une étude territoriale sur les vallées du Haut-Anjou au côté de notre tête de réseau URHAJ ;**
- **Mise en œuvre aux côtés des acteurs des vallées du Haut Anjou des réponses de l'étude d'ingénierie corrélée au PLH ;**

- **CC d'Anjou Bleu Communauté (ABC)**

- **Lancement de la construction de l'extension de la résidence Nelson Mandela fin 2024-début 2025, à Segré en Anjou Bleu, avec notre bailleur Podéliha ;**

- **Senonnes – Ombré en Anjou / ABC – Pays Craon**

- **Poursuite de la Mise en œuvre d'actions avec l'ensemble des acteurs du Pacte en faveur de la filière hippique ;**
- **Consolidation et recherche de nouveaux partenariats ;**
- **Consolidation du budget de fonctionnement pour le soutien à la résidence de Senonnes et aux différents projets et actions sur le territoire (projet araignée, accompagnement des victimes de violences conjugales et des familles ukrainiennes ... ) ;**

- **Poursuite de l'accueil de Mineurs Non accompagnés sur le secteur et renforcement des liens avec l'ASE par des actions communes (sport, alimentation, action santé, petits déjeuners d'entreprises pour faciliter les recherches de stages...)** ;
- **Mise à disposition de vélos pour faciliter les déplacements des jeunes sur le secteur (création d'un local, achat d'un parc dédié et process à porter avec l'ASE)** ;
- **Ouverture d'un lieu de vie, ouverture de 7 places pour les enfants de l'ASE à partir de 10 ans.**
- **CC du Pays de Sablé sur Sarthe**
- **En résonance aux orientations du schéma de développement de l'URHAJ, nous envisageons de conduire une étude stratégique sur ce bassin de vie, en lien avec les nouvelles équipes municipales et territoriales d'ici 2026 ;**

#### **4/ Coopérer activement avec le réseau Habitat Jeunes départemental, régional et national pour mutualiser les actions et dynamiser notre visibilité**

- **Participation aux activités du réseau national, régional et notamment ses démarches : RSO, Transition énergétique ;**
- **Accueil des permanences de l'ADLJ dans nos locaux, création d'un lien sur nos sites internet pour communiquer sur l'offre en Mayenne, création d'actions communes.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
<p>Développer des moyens pour pérenniser le projet social de l'association dans un contexte contraint. Être incontournable sur le secteur du Haut Anjou en matière d'Habitat des jeunes. Développer et promouvoir la « marque habitat Jeunes » « Faire ce qu'on dit et dire ce qu'on fait » en se dotant des moyens nécessaires Offrir aux jeunes, acteurs, partenaires, entreprises des services de qualité, adaptés aux besoins et à la demande</p>	JANV 2025	DEC 2028	L'ensemble de l'équipe et la gouvernance associative	<p>Informier et communiquer à l'interne ou à l'externe, quel qu'en soit le sujet, la cible ou le territoire avec des moyens humains et financiers (YouTube, compétence interne, externe, réseaux, spot cinéma, presse, radio...) Participer aux actions et rencontres des territoires Echanges continués avec les acteurs locaux Multiplier les actions pour et avec les jeunes et acteurs des territoires Utiliser la RSO et la démarche qualité pour encadrer les actions</p>	<p>Nombre de vidéos, spots, films, newsletter, articles</p> <p>Nombre de réunions, compte rendu, actions conduites et rencontres</p>
<p>Innover et prospecter, rechercher de nouveaux produits Habitat Jeunes sur les nouveaux modes d'habitat et d'habiter, nouveaux modes de financement, réflexion sur les modèles économiques de demain ...</p>	JANV 2025	DEC 2028	La direction et l'ensemble de la gouvernance	<p>En relation avec les entreprises, les élus, jeunes et acteurs des territoires (PLH, échanges, étude ingénierie, enquête, observatoire de la demande...) Bâts adaptés aux besoins multiples des jeunes et des territoires.</p>	<p>Retour des enquêtes, réponse et action au PLH et mission d'ingénierie Nombre de logements et de bâtis rénovés, actions relatives à l'entretien du parc, financements obtenus, nouveau business plan</p>
<p>Faire coïncider stratégie de développement et faisabilité économique avec les moyens humains</p> <p>Vérifier, rappeler en permanence le sens de l'action, du projet et avoir pour obsession la qualité du service rendu aux jeunes, usagers et aux territoires</p> <p>Servir sans cesse l'intérêt général</p>	JANV 2025	DEC 2028	La direction, le responsable de la restauration, la responsable comptable et le coordinateur d'équipe	<p>Taux d'encadrement suffisant pour accompagner et développer des projets Moyens pour pérenniser les emplois, aide au fonctionnement Formation et soutien des professionnels (échanges, intervention extérieure, actions qui mobilisent, motivent et dynamisent le collectif (voyage, repas, aide...) Explication, acculturation, Formation des professionnels Emploi du temps, plannings adaptés aux réalités des jeunes et aux usagers Enquête de satisfaction des usagers et des jeunes, co-construction en permanence recherchée avec les jeunes et les territoires (planning d'animation, recensement des besoins et envies des jeunes...) Actions citoyennes, parrainage, écoute et prise en compte des besoins et de la parole et des moyens de l'autre.</p>	<p>Nombre d'arrivées et ou de départs des salariés Nombre de formations et retours des équipes Nombre d'actions conduites pour la dynamique collective et retours des équipes, des jeunes et des partenaires Retour et état d'esprit de l'équipe Changement des horaires de l'équipe Résultat des enquêtes Nombre de jeunes qui participent aux actions et ou à la définition de leurs envies Nombre d'actions conduites par les jeunes eux-mêmes et retour des jeunes et des professionnels</p>

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

La directrice et le Président

# FICHE ACTION / 7. RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES ET 8. REALITE DE LA CONCERTATION

## ENJEUX :

**Dans une période de transition où les repères sont bousculés, le modèle économique chahuté, l'avenir incertain, le repli sur son territoire ou sur sa structure sont des tentations spontanées. Or une clé de réussite réside dans la réflexion collective et la coopération.**

**Il s'agit aussi de travailler avec l'autre mais de structurer ses relations à l'autre**

**Enfin dans cette fiche, il est question de la prise en compte de la parole, des faits, des réclamations, et de la considération et ou gestion des faits, propos ou problématiques.**

**Critère 2.2.6 - L'ESSMS favorise l'exercice des droits et libertés de la personne accompagnée (HAS).**

**Critère 3.11.1 - L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées. (HAS)**

**Critère 3.11.2 - L'ESSMS traite les signalements de faits de maltraitance et de violence, et met en place des actions correctives. (HAS)**

**Critère 3.12.1 - L'ESSMS organise le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations. (HAS)**

**Critère 3.12.2 - L'ESSMS communique sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes. (HAS)**

**Critère 3.12.3 - Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations et mettent en place des actions correctives. (HAS)**

**Critère 3.13.1 - L'ESSMS organise le recueil et le traitement des évènements indésirables. (HAS)**

**Critère 3.13.2 - L'ESSMS communique sur le traitement des évènements indésirables auprès des parties prenantes. (HAS)**

**Critère 3.13.3 - Les professionnels déclarent et analysent en équipe les évènements indésirables et mettent en place des actions correctives. (HAS)**

**Critère 3.14.1 - L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement. (HAS)**

**Critère 3.14.2 - L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en interne et à l'externe. (HAS)**

## **PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES**

**L'association participe à de nombreuses rencontres pour définir son projet en fonction des besoins et des réalités des territoires**

**L'association a une politique de représentation de tous les territoires et activités de l'organisation au sein des organes de la gouvernance.**

**Le CA veille à la parité, à la complémentarité des compétences, à sa représentativité et à son bon fonctionnement.**

**La composition du bureau s'efforce de tendre vers la parité et veille à la représentativité des activités de l'association (ou de la complémentarité des compétences).**

**L'association veille aux éléments de disponibilité, à la connaissance du secteur social, du secteur logement, et aux compétences organisationnelles pour le choix du Président et de la gouvernance.**

**Les instances représentatives du personnel sont réunies conformément aux dispositions réglementaires et ont voix délibératives au CA.**

**Les modalités visant à associer les résidents à la vie de l'association prennent en compte les spécificités des publics. Les résidents ont deux voix délibératives au CA, des jeunes sont régulièrement invités pour des sujets spécifiques, ils participent aux AG en nombre,**

**Le Conseil de la vie sociale se réunit régulièrement.**

**Une procédure de gestion des évènements indésirables existe (Fiche évènement indésirable).**

**Un téléphone d'astreinte et un process d'astreinte est en place pour toutes les urgences.**

**L'association et les jeunes sont en lien avec les astreintes ASE 53 et 49 et Adapei**

**En cas de crise et pour permettre la continuité de l'activité, un plan est établi et est communiqué à l'ensemble des parties prenantes (Ex : crise COVID).**

**La charte des droits et libertés de la personne accueillie est respectée et intégrée dans le livret d'accueil remis à chaque nouveau résident.**

**Par la voie du CVS, les réclamations et difficultés des jeunes sont traitées (vidéo en transparence postée devant tous les administrateurs, réponse apportée le soir même du CA au représentant des résidents. Le CA se veut à l'écoute des parties prenantes. Des points d'étape sont réalisés en fonction de l'ampleur des réalisations à mettre en œuvre.**

**Une traçabilité des demandes des jeunes sur la partie demandes d'interventions techniques est faite.**

**Les conventions sont privilégiées pour sécuriser, cadrer les relations entre les partenaires.**

**Les conventions tripartites sont privilégiées pour accompagner la situation de certains jeunes et définir ainsi la responsabilité, les objectifs des uns et des autres.**

**Une procédure pour définir le signalement existe.**

**Un outil de réflexion sur la bientraitance existe.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
<b>Formation sur la prévention de la maltraitance</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Direction</b>	<b>Financement Uniformation Formation qui associe les professionnels de l'habitat jeunes et ceux du lieu de vie</b>	Nombre de salariés formés et sensibilisés sur la notion de maltraitance. Retour des salariés via les enquêtes de satisfaction. Prise en compte des faits et pratiques en interne et à l'externe par les professionnels pour éviter tous ces faits de déviances
<b>Formation sur la sensibilisation aux violences sexuelles</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Direction</b>	<b>Financement Uniformation Formation qui associe les professionnels de l'habitat jeunes et ceux du lieu de vie</b>	Nombre de salariés formés et sensibilisés sur la notion de violence sexuelle Retour des salariés via les enquêtes de satisfaction. Pratiques mises en œuvre par les professionnels pour protéger les jeunes de ces déviances
<b>Mise à jour du DUERP</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Direction</b>	<b>DUERP</b>	Révision une fois par an Nouveaux process
<b>Poursuite des actions pour promouvoir la prise en compte de la parole des jeunes</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Olivia RENAUD Aurélien DREUX</b>	<b>CA Instance locale, journée citoyenne, séminaire, plannings, actions collectives, AG, débat, café papotes, vidéo, réseaux</b>	<b>Nombre de CA, d'instances, de CA pour entendre et donner la parole aux jeunes</b>  <b>Nombre de Réponses apportées aux jeunes, enquêtes en avril pour évaluer la qualité d'accueil et d'écoute et la prise en compte de sa parole</b>  <b>Echanges, retours des jeunes</b>
<b>Poursuivre à l'enregistrement sur le SIHAJ du traitement en petites maintenances des jeunes</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Jerôme RICHARD et</b>	<b>SIHAJ</b>	<b>Nombre d'interventions</b>  <b>Communication des interventions faites</b>

<b>pour rendre compte sur la réponse apportée et les délais de traitements</b>			<b>Benoit VOUAUX</b> <b>Aurélien Dreux</b>		
<b>Poursuivre l'investissement sur les territoires et les rencontres actions avec les partenaires</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Gouvernance et équipe</b>	<b>CA, Bureau, rencontres territoriales, réunions, séminaires, atelier, PLH, groupes ressources...</b>	<b>Nombre d'interventions</b> <b>Implication dans les CA</b> <b>Nombre de rencontres</b> <b>Retour des partenaires</b>
<b>Préférer les conventions pour cadre les interventions et relations aux parties prenantes</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Gouvernance et équipe</b>	<b>Convention partenariale</b> <b>Convention tripartite</b> <b>Convention avec les collectivités</b>	<b>Nombre de conventions</b>
<b>Rappeler, relire, communiquer sur l'outil autour de la bientraitance et le mettre à jour dès que nécessaire</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Gouvernance et l'équipe</b>	<b>Mise à jour de l'outil</b>	<b>Retour des équipes</b> <b>Attitude et actions autour de la bientraitance conduites</b>

## **RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES**

**Caroline BOIVIN, le Président et l'équipe socio-éducative et de maintenance**

# FICHE ACTION / 11. DEPLOIEMENT RSO

## ENJEUX :

**Notre organisation communique-t-elle sur ses engagements et ses résultats RSO ?**

**Notre organisation conçoit-elle des outils de mesure des performances RSO ?**

**Notre organisation dialogue et coopère-t-elle avec ses parties prenantes ?**

**Notre organisation sensibilise-t-elle ses parties prenantes à la RSO ?**

**Notre organisation a-t-elle mise en place une politique formalisée de développement de la RSO ?**

**L'engagement en matière de responsabilité sociétale**

**(RSO) est le prolongement de la démarche qualité. Il s'agit de prendre en compte dans nos activités les préoccupations du**

**Développement durable sur les plans social et environnemental ainsi que dans nos relations avec nos interlocuteurs, les « parties prenantes ». Sur la base d'un questionnement instrumenté plateforme ESS, des priorités sont déterminées, des plans d'action arrêtés et des évaluations réalisées.**

## PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- **Un référent RSO est nommé et valorisé ainsi qu'un administrateur RSO**
- **Un audit RSO a été réalisé par un partenaire du réseau URHAJ**
- **Un rapport a été rendu, un plan d'action a été réalisé**
- **Des actions et priorités ont été conduites**
- **Dans notre rapport d'activité, un point RSO est fait**
- **Notre projet socio-éducatif 2021-2024 ainsi que celui de 2025-2028 ont en toile de fond (entre autres) la démarche RSO**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Encourager plus de rencontres entre le référent RSO et l'administrateur	JANV 2025	DEC 2028	Freddy BOURGEGAIIS et l'administrateur RSO	Production en binôme d'un outil qui valorise deux fois l'an les actions RSO Et présentation en CA et sur les réseaux pour les jeunes	Nombre de rencontres, nombre de présentations en CA, retour des administrateurs
Sensibiliser les nouveaux salariés à la démarche	JANV 2025	DEC 2028	Freddy BOURGEGAIIS	Nombre de rdv des nouveaux collaborateurs	Implication et retours des nouveaux collaborateurs, dynamique de la démarche
Communiquer sur la démarche RSO à l'extérieur Affichage au sein de notre restauration sur l'actualité de la RSO	JANV 2025	DEC 2028	Caroline BOIVIN	Rapport impact social et environnemental	Retours des partenaires, des jeunes Affiche réalisée(oui/non)
Inscrire un point RSO dans chaque newsletter	JANV 2025	DEC 2028	Freddy BOURGEGAIIS	Travail avec tous les services Rapport impact social et environnemental	Point RSO intégré aux newsletters (oui/non)

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Freddy Bourgeais, Référent RSO et l'administrateur RSO

## FICHE ACTION / 26. SENSIBILISATION RSO DES RESIDENTS ET USAGERS

### ENJEUX :

Notre association met-elle tout en œuvre pour sensibiliser les résidents et usagers de ses services ?

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

Point sur notre démarche RSO dans chacun de nos rapports d'activités

Organisation de séminaires avec nos bénévoles et usagers pour une meilleure acculturation à notre démarche.

### AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Affichage au sein de notre restauration sur l'actualité de la RSO	JANV 2025	DEC 2025	Freddy	Travail avec tous les services	Affichage réalisé (oui/non)
Inscrire un point RSO dans chaque Newsletter.	JANV 2025	DEC 2025	Freddy	Travail avec tous les services	Point RSO intégré aux newsletter (oui/non)
Créer un outil, une pastille vidéo, pour communiquer sur les réseaux sociaux.	JANV 2025	DEC 2025	Freddy	Travail avec tous les services	Pastille créée (oui/non)

### RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Freddy BOURGEOIS

# TERRITOIRE (Engagement RSO)

## L'ILIADE, AU CŒUR DES TERRITOIRES

Depuis plus de cinquante ans, l'Iliade Habitat Jeunes inscrit son action au cœur des territoires.

### 1. HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

Le Pays de Château-Gontier, et l'agglomération castrogontérienne, constituent notre bassin historique d'accueil des jeunes, au sein de nos trois résidences, mais le développement de notre association s'est confirmé par l'élargissement de notre périmètre géographique d'intervention : d'abord à l'Ouest, en Mayenne, vers le Pays de Craon, avec la résidence de Senonnes, à partir de 2015, et simultanément au Sud, dans le Maine et Loire, au sein des Vallée du Haut-Anjou, avec la résidence du Lion d'Angers, mais aussi au sein d'Anjou Bleu Communauté, avec la résidence de Segré.

Ce développement exogène est d'abord le fruit d'une reconnaissance de notre expertise et de notre action à Château-Gontier. Notre histoire originelle comme notre développement sont nés d'une volonté partagée de croissance en dialogue direct avec les responsables du territoire, et en particulier les élus locaux.

Nous tirons deux principes stratégiques de cette histoire et de cette géographie :

- **Tout développement (construction comme extension) est conditionné à une ambition partagée entre notre association, les élus locaux, les acteurs du territoire. Nous ne croyons pas à la croissance de notre réseau, sans le soutien des élus et acteurs du territoire.**
- **Le périmètre intercommunal constitue désormais notre périmètre de référence. L'affirmation institutionnelle des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) est une réalité majeure, qui conduit à privilégier nos partenariats avec cet échelon. Chaque projet nécessite ce dialogue régulier avec l'intercommunalité concernée, en raison de la prise de compétence effective des enjeux d'habitat, mais également de développement économique, de mobilité ou de formation par ces EPCI, qui représentent un bassin de vie réel et un territoire cohérent.**



## **2. APPROFONDIR LES PARTENARIATS TERRITORIAUX**

**Si ces dernières années ont été marquées par l'élargissement de notre zone géographique de développement, nous faisons désormais le choix de privilégier une croissance maîtrisée, qui nécessite d'approfondir les partenariats territoriaux.**

### **PAYS DE CHATEAU-GONTIER**

**Plusieurs sujets prioritaires sont identifiés sur la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. Il s'agit en particulier du projet de réhabilitation complète, en 2025-2026, du siège et de la résidence Paul-Armand Lepage, qui est co-porté avec notre bailleur la SA HLM Les Foyers. De même, au regard de l'opportunité que constitue le déploiement prochain d'un réseau de chaleur urbain de la ville, il paraît nécessaire d'étudier la rénovation de la résidence de la Trinité, propriété de la Communauté de communes.**

**Par ailleurs, les enjeux de consolidation de l'offre de soins sur le territoire conduisent les collectivités à travailler avec le Centre Hospitalier du Haut Anjou, à des solutions d'accueil et d'hébergement de ces professionnels de santé. Une délégation de l'accueil de ces publics à l'Iliade, adossée à la mise à disposition de logements est à étudier. La solution innovante poussée par le département avec la mise à disposition de Tiny Houses est également une formule intéressante pour répondre aux urgences.**

**Une convention plus globale reste à conclure pour formaliser de façon exhaustive tous les partenariats existants et à venir entre l'association et les collectivités, Ville et Pays.**

### **PAYS DE CRAON**

**La résidence de Senonnes présente des menaces et des opportunités pour l'association, car elle incarne tout à la fois une fragilité financière structurelle tout en constituant un gisement de ressources indispensables au modèle économique Habitat Jeunes. Les fragilités constatées de l'accueil du public de jeunes migrants, les MNA confiés par le Conseil départemental de la Mayenne, nous amène à diversifier les publics accueillis, et promouvoir un parcours résidentiel élargi à un public plus jeune, avec le projet de mise en place du « Lieu de Vie – La Pivoine », à Senonnes. Cela se traduit par l'extension attendue d'une partie de la résidence, afin de répondre à l'accueil des enfants de l'ASE dans ce nouvel établissement.**

**L'association accompagne héberge sur le pays de Craon des victimes de violences conjugales en lien étroit avec le CIAS.**

**Elle accompagne également sur les communes de Cossé le Vivien et de Renazé au regard du contexte géopolitique des familles ukrainiennes.**

**De même, l'expérimentation du « Projet Araignée » amorcée à Quelaines Saint Gault, à compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, constitue une démarche intéressante d'intermédiation qui répond à plusieurs enjeux autour de l'accompagnement à l'habitat, l'autonomie et la mobilité des jeunes sur cette dynamique commune rurale**

**du Pays de Craon. Des études complémentaires autour de ce dispositif sont à poursuivre sur le Pays de Craon, avec un éventuel plan de déploiement de cette solution en dialogue avec les communes intéressées et l'intercommunalité.**

**Plus globalement, il paraît intéressant de formaliser une convention de partenariat pluriannuel entre la collectivité et l'association afin de dessiner une partie des solutions « habitat jeunes » du territoire.**

### **VALLEE DU HAUT-ANJOU**

**Implantée au Lion d'Angers, depuis 2015, la résidence Alphonse Cochard, a connu en 2020 une extension qui a permis de répondre aux fortes demandes constatées. Sur notre conseil, une étude sur les enjeux habitat jeunes a été réalisée en 2023-2024, et a alimenté le Plan Local de l'Habitat (PLH) du territoire. Il ressort de ces études que l'agglomération du Lion d'Angers subit une forte demande pour le logement des jeunes, quand celui du secteur de Châteauneuf-sur-Sarthe est plus distendu. A l'occasion de la phase conclusive, l'association a porté à connaissance le « Projet Araignée », en ciblant les logements communaux du territoire, écartant de facto l'option HTH.**

**La gouvernance est aujourd'hui en veille avec les collectivités pour construire des solutions d'habitat agiles. Des opportunités immobilières peuvent en effet se révéler.**

### **ANJOU BLEU COMMUNAUTE**

**La résidence Nelson Mandela, construite avec le bailleur Podeliha, en 2015, connaît un excellent taux d'occupation, qui a conduit les acteurs du territoire à porter un projet d'extension de la résidence avec 10 logements supplémentaires. Cet agrandissement devrait être livré au deuxième trimestre 2026.**

**Le partenariat avec le territoire est extrêmement fort, avec la ville de Segré comme avec l'intercommunalité, qui a repris la compétence habitat jeunes, et s'est engagée à financer le projet d'extension à hauteur de 200 000 euros. Au-delà de l'aide à l'investissement, la commune accompagne chaque année l'Iliade par une subvention de fonctionnement, pour conduire notamment des actions citoyennes.**

## **3. ENRICHIR NOS OUTILS DE PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES**

### **FORMALISER DES CONVENTIONS PARTENARIALES**

**Après plusieurs années d'expérience dans les différentes intercommunalités, où sont implantées nos résidences, nous avons la conviction qu'il convient d'enrichir nos outils partenariaux, en proposant en particulier la mise en place de conventions pluriannuelles entre l'Iliade et les communautés de communes.**

**Cet outil permet de formaliser, dans le détail, tous les secteurs d'interactions entre l'association et la collectivité : évidemment en lien avec l'habitat jeunes, mais également les enjeux de jeunesse, de vitalité économique ou encore d'accompagnement social.**

**Cette convention, idéalement pluriannuelle, permet de dessiner la feuille de route en matière d'investissements immobiliers pour la période contractuelle proposée de trois ans. Elle agit donc comme un outil de planification précieux pour programmer les projets et leur financement.**

### **RELANCER LES COMITES TERRITORIAUX**

**De même, il paraît utile de maintenir des instances de dialogue et de concertation en proximité : les comités territoriaux, installés à compter de 2017, à Senonnes, Segré et au Lion d'Angers. En effet, dans la pratique, nos temps institutionnels ont presque exclusivement lieu au siège de l'association, à Château-Gontier sur Mayenne. Or, chaque résidence s'inscrit dans un bassin de vie propre, qui nécessite de cultiver les partenariats et les réseaux locaux. Cette démarche de différenciation est appréciée des acteurs locaux.**

**Ces comités rassemblent l'exécutif de l'association, les élus du territoire et les principaux partenaires économiques et sociaux de l'intercommunalité. Cette instance est un espace de dialogue précieux pour évoquer et traiter les enjeux du territoire d'implantation, en particulier lors de la mise en place de nouveaux projets immobiliers.**

**Au regard de nos projets d'extensions, à Segré et à Senonnes, en 2025, il paraît utile de réactiver ces deux comités territoriaux, qui avait progressivement perdu en vitalité. La mise en place d'au moins un échange annuel semble nécessaire.**

### **PROMOUVOIR LES ETUDES DE FAISABILITE**

**Le périmètre d'intervention de l'association s'inscrit du Sud-Mayenne au Haut-Anjou. Toutefois, des opportunités de développement peuvent exister au-delà de ces zones géographiques.**

**Afin d'évaluer l'intérêt à agir et/ou à construire dans de nouveaux territoires, il est nécessaire de développer une méthodologie précise, qui permet de formaliser une étude de faisabilité à destination de l'intercommunalité concernée, qui en a exprimé et formalisé la demande.**

**A date, des échanges ont été amorcés avec la communauté de communes du Pays Sabolien, en Sarthe. En accord avec notre confrère du Mans et le réseau URHAJ, il a été convenu qu'en raison de notre proximité avec le territoire de Sablé, l'Iliade est désignée pour développer une solution habitat jeunes, sur le Sud-Ouest de la Sarthe.**

#### **4. PRESERVER LES PARTENARIATS DEPARTEMENTAUX**

Si notre périmètre d'intervention prioritaire reste l'intercommunalité, l'action de l'association s'inscrit néanmoins dans un périmètre plus large, celui du département.

Déployées sur deux départements, de la Mayenne et du Maine-et-Loire, les résidences de l'Iliade peuvent dépendre de modalités d'accompagnements, notamment financiers différentes. En effet, les règles de subventions annuelles de fonctionnement ne sont pas les mêmes entre le Maine-et-Loire et la Mayenne. De même, les aides à l'investissement sont très variables, et font l'objet d'une appréciation, au cas par cas, dans les deux départements.

Dans un contexte budgétaire très contraint pour les collectivités, et en particulier les départements, des craintes fortes existent d'un hypothétique désengagement. Face à cette perspective négative, il est indispensable de conforter les coopérations avec nos collègues et le réseau habitat jeunes de chaque département. Cette union départementale doit être cultivée pour conduire un dialogue de gestion solide et confiant avec chaque conseil départemental.

#### **5. STIMULER LES PARTENARIATS SOCIO-ECONOMIQUES TERRITORIAUX**

L'habitat jeunes est un acteur de l'économie sociale et solidaire, qui partage avec les autres acteurs économiques du territoire. Au carrefour de nombreux enjeux, l'habitat jeunes apporte des solutions importantes aux entreprises locales, qui nécessitent une relation continue.

A cet effet, l'Iliade est particulièrement active sur le Pays de Château-Gontier, en se mobilisant notamment autour de deux réseaux : d'une part avec le Club des entrepreneurs de Château-Gontier, qui abrite toutes les principales entreprises du territoire, et notamment les groupes industriels, et d'autre part, un autre réseau, Iliade Business, qui fédère un peu plus d'une vingtaine de TPE. Un temps d'échange hebdomadaire, au sein de notre pôle restauration, contribue à cultiver les relations socio-économiques et observer l'état de la conjoncture.

Dans les autres intercommunalités, où elle est implantée, l'Iliade entretient également des échanges réguliers avec les acteurs économiques. Toutefois, faute de ressources humaines disponibles, cela ne se traduit pas par la participation formelle et active aux réseaux socio-économiques installés dans ces trois EPCI, dans les Vallées du Haut-Anjou, d'Anjou Bleu Communauté ou encore du Pays de Craon.

L'arrivée attendue d'une direction adjointe au sein de l'association peut être un moyen d'améliorer progressivement cette implantation plus active.



# CHIFFRES CLÈS

TERRITOIRE

2021 / 2024





FORTE IMPLICATION AU SEIN DE  
NOTRE URHAJ ET NOTRE UNHAJ



DES CONSEILS TERRITORIAUX ET  
AUTRES GROUPES DE TRAVAIL SUR  
CHACUN DE NOS TERRITOIRES



DE NOMBREUX STAGIAIRES  
ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE SUR  
L'ENSEMBLE DE NOS SERVICES



DES ACTIONS ANNUELLES DE  
SENSIBILISATION SUR NOTRE  
RESTAURATION ET DANS LES  
CANTINES SCOLAIRES



5 CONVENTIONS DE PRÊT DE  
PERSONNEL AVEC NOS  
PARTENAIRES



PARTICIPATION AU V&B FEST  
DEPUIS 2023



V&B  
FEST  
24

1 SPOT DIFFUSÉ DANS LES CINÉMAS





# FICHES ACTIONS

PLAN D'ACTION RSO

TERRITOIRE

2025 / 2028



## FICHE ACTION / 12. ANCRAGE TERRITORIAL

### ENJEUX :

**Nous sommes-nous donnés les moyens de développer notre politique d'achats locaux ?**

**Quels sont les principaux acteurs ou initiatives du tissu local avec lesquels nous pourrions avoir des synergies dans le cadre de notre projet ?**

**La formation de partenariats et alliances pourrait-elle contribuer à accroître l'impact de nos actions ?**

**Comment les acteurs du territoire impactent-ils (positivement ou négativement) notre association ?**

**L'équipe entretient un partenariat fonctionnel avec les acteurs locaux qui interviennent dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.**

**Une communication à l'externe est faite pour faire savoir comment l'Association identifie les problématiques et comment elle y répond. Une démarche d'ouverture sur son environnement est mise en place.**

**L'association met en œuvre des actions ouvertes sur le territoire.**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Tous les achats de fournitures sont prioritairement effectués auprès d'acteurs et prestataires locaux.**

**Dans le cadre de l'accompagnement individuel et collectif, nous favorisons le développement d'actions en lien avec les acteurs locaux (chantier d'insertion avec le Refuge de l'Arche, Entraide Services, professionnels de santé, ...). A titre d'exemple, en 2023, 69 animations ont fait l'objet d'une participation d'un acteur local. (49 avec un acteur situé à moins de 25km de nos résidences).**

**Nous avons été amenés à effectuer un prêt de personnel pour l'association la CITAD'ELLE, sur le volet des victimes de violences intrafamiliales, ou encore pour l'association Entraide Services.**

**Nous mutualisons dès que cela est possible, les moyens humains et matériels de notre service de restauration, avec nos partenaires locaux (collectivités, écoles, ...). Mutualisation d'un agent de restauration pour le service de la cantine pour l'école de Laigné. A Senonnes, l'un de nos agents de maintenance assure le service et l'accompagnement des enfants sur le temps du service de la cantine, avec un agent de la collectivité. Jusqu'à 2023, le portage des repas pour les usagers du CCAS de la ville de Château-Gontier, a fait l'objet d'un partage de personnel et d'un véhicule.**

Nous mutualisons également notre personnel de maintenance avec l'ADLJ pour la réalisation de travaux de réfection dans des logements. Sur Senonnes, un volume d'heures défini est pris en charge par la collectivité pour la gestion des espaces verts de la résidence.

Des conventions sont signées sur le volet hébergement avec la Mission Locale pour l'accompagnement des jeunes CEJ, avec les services de l'Etat et les collectivités locales pour l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales, avec l'IME de Château-Gontier pour tester l'autonomie des jeunes en situation de handicap, ou encore avec le Conseil départemental de la Mayenne et autres structures de la protection de l'enfance (dans le 49), pour l'accueil et l'accompagnement de jeunes MNA et autres jeunes ASE.

Les actions collectives mises en place sont régulièrement ouvertes aux personnes extérieures. Concerts sur le temps du midi, projet sport, ....

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Continuer à utiliser l'accompagnement collectif comme support d'ouverture sur l'extérieur	JANV 2025	DEC 2028	Freddy BOURGEGIS et Aurélien DREUX	Programmes d'animations, comités de résidences	Nombre d'actions ouvertes sur l'extérieur.
Adopter le même principe de mutualisation dans le cadre du développement de nos projets « araignée »	JANV 2025	DEC 2028	Jérôme RICHARD	Conventions avec les collectivités.	Nombre d'interventions. Nombre de conventions signées.

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

La direction et l'équipe socio-éducative et de maintenance.

# FICHE ACTION / 13. PARTICIPATION TERRITORIALE

## ENJEUX :

**2 - L'inscription du projet dans une politique locale de la jeunesse et de l'habitat, favorisant l'accès au logement autonome. (CAF)**

**4 - La valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement. (CAF)**

**Quels sont les principaux outils et espaces de participation au tissu local en lien avec notre association, son territoire et ses activités ? Y sommes-nous bien connectés ?**

**Notre association est-elle informée, consultée, lors de la mise en place de conventions territoriales portant sur l'ESS ?**

**Notre association est-elle impliquée dans des conventions de revitalisation des territoires, des schémas régionaux ou départementaux (SRDEII) ou des grands projets créateurs d'emplois ?**

**Plusieurs actions dans l'année sont en lien avec le territoire et/ou la citoyenneté**

**La participation à des groupes de travail et à des commissions (prévention de la délinquance, habitat...), intégration aux lieux de réflexion partenariaux (type conseil de développement). Le partenariat local est développé. La structure participe aux commissions de quartier et/ou réalise une action annuelle à destination des voisins.**

**Le partenariat du projet Habitat jeunes avec le secteur économique est développé (dans la finalité du projet des jeunes). L'association est à l'initiative d'actions partenariales. Elle participe aux actions initiées par l'environnement qui concourent au lien territorial. Elle participe aux instances politiques, stratégiques, opérationnelles du territoire. L'association est un lieu ressource pour le territoire.**

## L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF (OUTIL D'OUVERTURE SUR LES TERRITOIRES)

En matière d'accompagnement collectif, nous avons un objectif clair : amener nos résidents à découvrir leur environnement proche et à participer à son activité. Tous les thèmes travaillés au travers des actions collectives que nous mettons en place, nous permettent d'accompagner (souvent pour la première fois) nos résidents vers ce que le territoire leur propose. Dans certains cas, les plus motivés et surtout ceux qui s'installent sur du long terme, s'inscrivent dans un processus de participation active et deviennent bénévoles sur un évènement local.

Nous développerons le volet « accompagnement collectif » plus loin, dans l'engagement « Liens utilisateurs », mais prenons l'exemple ici du parcours culturel et de loisirs que nous proposons à ce titre, chaque année.

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- Un cycle de sortie au cinéma est proposé chaque année à CG et SG.
- Un cycle de spectacles est proposé chaque année avec « Le Carré », « Le CARGO » et le service culturel du pays de Craon.
- Création de vidéos avec les jeunes, notamment dans le cadre du festival des 37.
- Participation au V&B Fest
- Concerts proposés au restaurant de Château-Gontier
- Activités de loisirs proposées chaque année à la demande des jeunes (karting, laser Game, ...)
- Séjour Européen annuel

### AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Maintenir un parcours culturel sur les différents territoires	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien et Freddy	Carré, Cargo, Service culturel du Pays de Craon	Nombre d'animation proposées
Développer les actions culturelles sur le service de restauration	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien et Leslie	Concerts, expositions (1/trimestre)	Nombre d'animation proposées
Continuer à utiliser le séjour Européen comme support d'ouverture culturelle	JANV 2025	DEC 2028	Freddy		1 séjour annuel (oui/non)
Mise en place d'un projet Europe et découverte du monde annuel	JANV 2025	DEC 2028	Léo et Giulia	Maison de l'Europe	Projet réalisé (oui/non)

Inscrire nos résidents sur du bénévolat dans des évènements culturels locaux	JANV 2025	DEC 2028	Freddy		2 actions / an
--	-----------	----------	--------	--	----------------

## NOTRE INSCRIPTION DANS UNE POLITIQUE LOCALE DE LA JEUNESSE ET DE L'HABITAT

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

A plusieurs niveaux, notre association est inscrite dans la politique locale des différents territoires sur lesquels nous sommes implantés et participent régulièrement aux diverses instances qui traitent du logement des jeunes. PLH, CLEFOP, FAJ, SIAO, .... Notre gouvernance a intégré plusieurs CA d'autres structures, CERGO, Maison de l'Europe, Le Carré, .... Nous sommes à l'initiative du Pacte territorial de la filière équine sur Senonnes.

Pour rester proactifs en la matière, nous ouvrons régulièrement les portes de nos résidences à nos partenaires.

### AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Rendre compte de cette inscription dans une politique locale de la jeunesse et de l'habitat.	JANV 2025	DEC 2028	Caroline BOIVIN, Freddy BOURGEOIS	Transmissions des comptes-rendus des réunions. Rédaction des comptes-rendus si besoin. Communication à l'externe via la newsletter.	L'équipe a accès facilement à tous les comptes-rendus. Classification ordonnée et connue de tous.
Investir de nouvelles instances locales	JANV 2025	DEC 2028	Caroline BOIVIN, Freddy BOURGEOIS	Rencontres partenaires	Nombre de nouvelles instances

## LA VALORISATION DES POTENTIELS DES JEUNES ET DES RESSOURCES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE (CAF)

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

A notre initiative, un groupe d'entrepreneurs locaux se réunit les jeudis matin, dans le cadre de petits-déjeuners d'entreprise « Iliade Business ». Ce groupe permet de mettre en lien des personnes ressources du monde de l'entreprise entre elles et avec nos résidents.

Dans le cadre de notre accompagnement individuel et collectif, nous accompagnons nos résidents sur des évènements locaux (Téléthon, rallye pédestre, forum des associations, journées citoyennes, défi FAAP, ...).

Depuis 2023, nous sommes prestataires du festival VnB Fest et servons les repas des bénévoles du festival durant tout le weekend. Nous profitons également de cette opportunité pour impliquer nos résidents en tant que bénévoles.

Les animations collectives, programmées en accord avec les résidents (CVS, Conseils de résidents, ...), nous permettent de mettre en valeur les talents de certains jeunes. (Création de courts-métrages, concerts improvisés, ateliers culinaires, ...).

### AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Utiliser le service de restauration et inscrire des actions régulières sur le temps du midi, pour nos résidents et usagers extérieurs.	JANV 2025	DEC 2028	Leslie ROUILLIERE	Temps d'échanges avec l'équipe socio-éducative. Inscrire ces actions dans les programmes d'animation. Inclure l'équipe de restauration pour la mise en place de repas à thème.	1 action / mois Enquête auprès des résidents et usagers.
Utiliser les compétences des jeunes dans la mise en place d'actions collectives	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien DREUX	Temps d'échanges avec les résidents. Comités de résidence, ...	2 actions / an

### RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Direction et coordinateur d'équipe et équipe socio-éducative

## **FICHE ACTION / 14. GOUVERNANCE LOCALE (INITIATIVE LOCALE)**

### **ENJEUX :**

**Quelle visibilité avons-nous au niveau territorial ? Auprès de quels publics ? Auprès des acteurs influents ?**

**Comment concilier au mieux efficacité du collectif national et participation active des échelons locaux ?**

**Les atouts que peuvent nous apporter nos structures locales sont-ils pleinement exploités au travers de nos process et organisations ?**

**Optimisons-nous les avantages possibles de la mutualisation et du partage d'expérience ?**

**L'association s'engage à travailler en réseau et en partenariat en lien avec l'URHAJ.**

**Une participation effective à la construction et la mise en œuvre de tout ou partie du projet associatif régional (URHAJ) sur son territoire.**

**La participation aux instances et commissions est effective et mesurée au niveau de la plus-value qu'elle apporte à l'association.**

**La participation à des réflexions et des actions sur des thématiques transversales entre associations du réseau est favorisée.**

### **PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES**

**Nous sommes investis à plusieurs niveaux au sein de nos têtes de réseaux (UNHAJ et URHAJ) et sommes clairement comme relais au niveau local de ces instances. Notre direction est membre du CA de notre UNHAJ et siège au conseil des directeurs de notre URHAJ. Notre président siège également au CA de l'URHAJ. Nous envoyons une délégation à chaque Assises régionales et autres congrès nationaux.**

**Notre équipe socio-éducative participe aux groupes de travail de notre URHAJ (Commissions socio-éducatives, commission santé, weekend citoyen, ...). Cet investissement s'est quelque peu ralenti en 2024 et nous souhaitons le relancer.**

**L'équipe de restauration est investie au groupement d'achats FORCE 5 et a reçu tous les chefs des restaurations des habitats jeunes des Pays de la Loire et est allée se former sur des rappels de l'hygiène alimentaire**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Relancer la dynamique de notre participation au travail de l'URHAJ.	JANV 2025	DEC 2028	Freddy BOURGEAIS	Participation aux différentes commissions. Implication dans la mise en œuvre des temps collectifs de l'URHAJ.	Nombre de rencontres. Retour positif des équipes.
Maintenir la dynamique groupements d'achats et élargir les informations et progrès au reste du personnel	JANV 2025	DEC 2028	Laurent	Participation aux différentes commissions.	Nombre de rencontres

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Freddy BOURGEAIS

## FICHE ACTION / 15. LIENS EDUCATION ET CULTURE

### ENJEUX :

**Notre organisation propose-t-elle des actions éducatives en direction des jeunes et des écoles ?**

**Notre organisation propose-t-elle des actions d'information visant à faire connaître et à valoriser les métiers auxquels elle fait appel ?**

**Le rapprochement vers les secteurs de la culture, des loisirs et de la santé est opérant.**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Nous utilisons régulièrement notre service restauration comme support pour sensibiliser et faire de la prévention auprès de nos résidents et des usagers extérieurs.**

**Chaque année, nos services accueillent des stagiaires et apprentis, ou encore des TIG. En 2024 par exemple, notre service de restauration a, à lui seul, accueilli plus de 10 stagiaires et deux apprentis. A ce titre, le personnel a été formé pour être maître d'apprentissage. La grande majorité des stagiaires et apprentis accueillis obtiennent leur diplôme à l'issue de leur passage chez nous.**

**Nos équipes sont amenées régulièrement à être membres de jurys d'examens.**

**Nous sommes présents sur les forums des métiers ou des associations.**

**Dans le cadre de l'accompagnement collectif, nous proposons chaque année un projet santé, des parcours culturels, des activités de loisirs, en prenant en compte les besoins de nos résidents tout en ayant pour objectif de les amener à découvrir des choses vers lesquelles ils n'auraient pas été spontanément.**

**Nous allons par exemple accompagner nos résidents sur du bénévolat pour des évènements culturels. Nous développerons des actions plus loin sur ce sujet dans l'engagement « Liens utilisateurs ».**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Continuer à utiliser notre service d restauration pour faire de la sensibilisation sur l'alimentation.	JANV 2025	DEC 2028	Equipe socio-éducative et chef de cuisine	Restauration. Repas à thème, ...	Nombre d'actions de sensibilisation mise en place (2/an)
Continuer à accueillir des stagiaires et apprentis	JANV 2025	DEC 2028	Direction, chef de cuisine, responsable financière et coordinateur d'équipe	L'ensemble des services. Liens avec les partenaires, les centres de formation, ...	Nombre de stagiaires et apprentis accueillis chaque année.

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

La direction, le chef de cuisine, la responsable financière et le coordinateur d'équipe.

# **POLITIQUE SOCIALE** (Engagement RSO)

## **(Égalité, diversité, discrimination)**

Il paraît évident que depuis plusieurs années, l'association et ses équipes ont dans leur ADN le développement ; mais en même temps, l'Iliade Habitat jeunes vise à améliorer le service rendu ; elle oriente ses efforts pour trouver une situation économique satisfaisante qui conjugue développement pour un service rendu aux jeunes et aux territoires, travaux et actions avec des équipes suffisantes, compétentes, responsables et valorisées.

L'association par son projet doit être pilotée dans un environnement soumis à toujours plus de contraintes : gestion, réglementation, veille juridique, reporting...

Au surplus, le management doit aujourd'hui composer avec l'évolution du Rapport au travail avec un équilibre vie professionnelle / vie personnel plus sensible que par le passé.

L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est sévèrement questionné par les exigences de la mission « habitat jeunes » qui implique une présence soutenue sur les temps collectifs de soirée et de WE en même temps qu'un investissement fort dans l'accompagnement individuel. Ces exigences de disponibilité et d'implication s'accroissent de plus en plus difficilement avec l'augmentation des aspirations à l'épanouissement personnel et familial. L'association a imposé puis laissé la latitude puis aujourd'hui interroge les présences près du public accueilli.

La question « traditionnelle » des rémunérations et des avantages sociaux reste posée malgré la (relativement) récente prime SEGUR et la compensation conventionnelle pour les « oubliés du Ségur », dit avenant 51.

Au-delà des salaires, tous les leviers essaient d'être étudiés à l'Iliade habitat Jeunes : chèques cadeaux, primes, réduction et/ou aménagements du temps de travail.

S'agissant du management, il est devenu primordial d'impliquer toutes les catégories de salariés sur le projet associatif, un certain nombre d'actions concrètes sont listées dans cette perspective :

- Intégrer les salariés, y compris les fonctions support aux instances régionales et nationales



- **Associer tous les salariés à l'élaboration des documents prospectifs : projet socio-éducatif, projet associatif, projet de réhabilitation, marché important, règlement intérieur pour les jeunes, évaluation interne...**
- **Mise en place de groupes d'analyses des pratiques (y compris pour les directions), si besoin en inter FJT**
- **Clarification ou rédaction de fiches de délégations**

**Mais aussi valorisation du bénévolat, organisation de journée citoyenne, de voyage ou de séminaires. Les ressources du réseau habitat jeunes ne sont pas à négliger, la vie de réseau apparaît, en particulier, comme une réponse efficace aux problèmes de perte de sens et peu contribuer à réduire le sentiment d'épuisement professionnel.**

**Les échanges, entre pairs, d'expériences et de bonnes pratiques sont ainsi presque toujours vécu comme des sources d'inspiration et de respiration professionnelle. L'écoute et le soutien, les formations peuvent également être utilement sollicités.**

**Enfin, la délégation des responsabilités entre le conseil d'administration et la direction est partagée avec les équipes salariées.**

**Nous tenons à préciser ici, que nous avons rapproché l'engagement RSO « Egalité, diversité et discrimination » de celui de la « Politique sociale », comme vous pourrez le constater ci-dessous.**



# CHIFFRES CLÈS

POLITIQUE SOCIALE

2021 / 2024

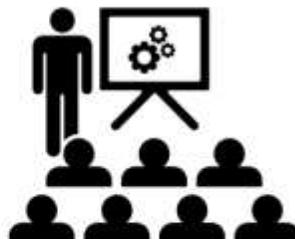




1 PLAN DE FORMATION ANNUEL



PLUS D'UNE VINGTAINE DE FORMATION DISPENSÉES EN 4 ANS



CRÉATION D'UN POSTE DE COORDINATEUR D'ÉQUIPE



1 PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE POUR UNE JEUNE EN SITUATION DE HANDICAP



ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EUROPÉEN



CRÉATION D'UN POSTE DE RÉFRÉRENT SIHAJ



CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE CLIENTÈLE





# CHIFFRES CLÈS

EGALITE, DIVERSITE, DISCRIMINATION

2021 / 2024





2 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES  
CONJUGALES



1 CONVENTION AVEC LE CD53  
POUR L'ACCUEIL ET  
L'ACCOMPAGNEMENT DE MNA



1 CONVENTION AVEC L'IME POUR LA MISE  
À DISPOSITION DE 2 LOGEMENTS DÉDIÉS À  
L'ACCUEIL ET À L'ACCOMPAGNEMENT DE  
JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP



1 CONVENTION AVEC LES SERVICES DE  
L'ÉTAT POUR L'ACCUEIL ET  
L'ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES  
UKRAINIENNES



2 APPRENTIS EN  
SITUATION DE HANDICAP  
ACCUEILLIS EN 4 ANS



1 CONVENTION AVEC LA DAHPE POUR L'ACCUEIL ET  
L'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES PRIS EN CHARGE PAR LA  
PROTECTION DE L'ENFANCE



1 DISPOSITIF JOB COACH DANS LE CADRE  
DE L'ACCUEIL D'UNE JEUNE EN SITUATION  
DE HANDICAP AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE



DE 2021 À 2024, UN  
ORGANIGRAMME PLUS  
PARITAIRE





# FICHES ACTIONS

PLAN D'ACTION RSO  
POLITIQUE SOCIALE

2025 / 2028



# FICHE ACTION / 17. CONDITIONS D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT DES PERSONNES, 18. QUALITE DE L'EMPLOI 19. DIALOGUE SOCIAL ET NEGOCIATION COLLECTIVE ET 20. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

## ENJEUX :

**A quelle convention collective est rattachée notre organisation ? Les règles et la législation sont-ils bien respectés ? Comment pouvons-nous nous en assurer ?**

**Le système de rémunération respecte-t-il la législation / la convention collective ? Est-il connu des salariés ?**

**Les salariés bénéficient-ils d'un entretien annuel ? Existe-t-il des échanges entre l'employeur et le salarié sur le contenu du travail à d'autres occasions que l'entretien annuel ?**

**Quels types de contrat proposons-nous aux salariés (CDI, CDD, intérim, contrat aidé) ?**

**L'association organise-t-elle des parcours d'insertion par l'emploi (jeunes en formation) ? Quel est le taux de recrutement des jeunes à l'issue d'une formation professionnalisante ? Quel est le taux de transformation des emplois aidés ? Quelles sont les mises en responsabilité des jeunes dans l'association ?**

**Quel est le budget consacré par l'association à la formation de ses salariés ? L'accès à la formation est-il équitable pour tous les salariés (cadres / non-cadres, personnels administratifs / opérationnels, etc.) ? Comment les possibilités de formation sont-elles communiquées aux salariés ? Les besoins de formation sont-ils régulièrement identifiés (entretien annuel, entretien professionnel, etc.) ? Existe-t-il un plan de formation ?**

**Quelle est la part annuelle de salariés qui bénéficient d'une évolution professionnelle ? Quelles évolutions professionnelles sont proposées aux salariés ? En sont-ils informés ? Comment s'organise la mobilité (quand cela est possible) ?**

**Notre organisation a-t-elle formalisé les conditions d'exercice de l'activité bénévole (dans et hors gouvernance) ? Accompagne-t-elle le développement des bénévoles ?**

**Le plan de formation est formalisé à partir des orientations de l'association et présenté aux instances représentatives. L'organisation possède un dispositif de suivi et d'évaluation des objectifs assignés à ses salariés. L'association privilégie l'emploi durable en matière de contrats de travail. L'association veille à respecter l'objectif formateur des stages, par une intégration et un accompagnement adapté de ses stagiaires.**

## PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- **La convention collective et le code du travail ont été retransmis à tous les salariés par le délégué CSE en juin 2024.**
- **Effectifs et données sociales, analyse de l'absentéisme, renseignés tous les ans dans les rapports d'activités.**
- **Entretiens individuels tous les 2 ans avec la direction assistée soit du responsable du service ou d'un administrateur.**
- **Chaque année, un plan de formation est formalisé. A titre d'exemple :**

**2023 :**

- **Formation Médiapilote pour la mise à jour de notre site internet pour 4 salariés.**
- **Formation J'nova, prise en charge pour deux personnes.**
- **Formation de sensibilisation concernant la violence au sein du couple pour 2 salariés.**
- **Formation RGPD pour la responsable administrative et financière.**
- **Notre travail sur la RSO implique, quant à lui, une formation continue, en lien avec notre URHAJ.**

**2022 :**

- **Formation aux premiers gestes de secours (5 personnes)**
- **Formation à l'utilisation d'un extincteur (5 personnes)**
- **Formation à la pratique du vélo (1 personne en situation de handicap)**
- **Formation Wordpress (6 personnes)**
- **Formation sur les cycles de violences intrafamiliales (2 personnes)**
- **Formation RGPD (1 personne)**
- **Notre travail sur la RSO implique, quant à lui, une formation continue, en lien avec notre URHAJ.**

**2021 :**

- **Formation aux premiers gestes de secours**
- **Formation aux ECO gestes**
- **Formation de sensibilisation sur les violences au sein d'un couple**
- **Formation de sensibilisation sur les enfants exposés aux violences conjugales**
- **Formation hygiène et entretien des locaux**
- **Formation sur les évolutions du SIHAJ (2 personnes)**
- **Formation Ecole de production**
- **Notre travail sur la RSO implique, quant à lui, une formation continue, en lien avec notre URHAJ.**

**Nous favorisons la signature de CDI, quand le contexte le permet. De 2021 à aujourd'hui :**

- **18 CDI en 2021, 20 CDI en 2024.**
- **Une apprentie qui a poursuivi en CDI sur l'équipe socio-éducative.**
- **Une jeune en situation de handicap que nous avons accueilli en Parcours Emploi compétence, pour tester son autonomie en milieu ordinaire.**
- **Des contrats CDI signés à la suite d'expérience en partenariat avec Entraide Services (association qui œuvre sur le volet de l'insertion), pour notre service entretien.**

**Nous encourageons les évolutions en interne. Depuis 2021 :**

- **Un animateur est devenu coordinateur d'équipe**
- **Un animateur est devenu référent SIHAJ**
- **Un chargé d'accueil / secrétariat est devenu chargé de clientèle**
- **Le chef de cuisine a demandé à passer second, validation de la direction, le second se sent bien dans ses fonctions**
- **Une apprentie a été embauchée en CDI en qualité d'intervenante socio-éducative**

**Nous maintenons un regard vigilant sur le turnover régulier au sein de notre service de restauration. Depuis 2021, de nombreuses rencontres ont eu lieu pour permettre de stabiliser l'équipe de restauration. Plusieurs contrats de travail ont été signés, avec plus ou moins de succès. A ce jour, et depuis 2024, l'équipe est stabilisée et à effectif plein :**

- **1 chef de restauration**
  - **1 second de cuisine**
  - **2 cuisiniers**
  - **1 plongeuse**
  - **1 apprenti APR**
  - **1 apprenti cuisinier**
- 
- **Un agent de maintenance s'est vu bénéficier d'un véhicule de fonction**
  - **Le chef de la restauration s'est vu bénéficier d'un véhicule de fonction**
  - **Au 31/12/2024, que des CDI, les seuls CDD sont les apprentis**
  - **La prime Ségur est appliquée et les aides aux fonctions supports également**
  - **Des primes exceptionnelles aux résultats et à la satisfaction des travaux attendus peuvent être versées (chaque année au moins 3 à 4 personnes peuvent être concernées)**
  - **Des chèques Cadhoc sont quand les résultats le permettent sont alloués**
  - **Des chèques aux enfants sont distribués à tous les salariés (pour les enfants de 16 ans et moins)**
  - **Un voyage dans une capitale européenne est offert aux salariés volontaires**
  - **Une mutuelle d'entreprise obligatoire est en place**
  - **Un Noël pour les enfants est organisé**
  - **Les salariés sont conviés à des moments de l'année (repas de rentrée avec les résidents, repas de Noël avec les résidents...)**
  - **Une journée citoyenne avec déjeuner est organisée chaque année (moment de travaux en équipe et avec les jeunes sur la base du volontariat)**

- **Les salariés reçoivent, se déplacent avec la direction à de nombreux rdv**
- **Chaque année, nos services accueillent des stagiaires et apprentis, ou encore des TIG. En 2024 par exemple, notre service de restauration a, à lui seul, accueilli plus de 10 stagiaires et deux apprentis. A ce titre, le personnel a été formé pour être maître d'apprentissage (deux en restauration). La grande majorité des stagiaires et apprentis accueillis obtiennent leur diplôme à l'issue de leur passage chez nous.**
- **Nos équipes sont amenées régulièrement à être membres de jurys d'examens.**
- **Nous sommes présents sur les forums des métiers ou des associations.**
- **Mutuelle santé / Retraite complémentaire / DUERP / Repas proposés à un tarif préférentiel pour les salariés.**
- **Être en veille sur la charge de travail des cadres de l'association, attention à la prise effective de congés, aux regards notamment de la feuille de route. En cas d'absence des cadres, tout doit être anticipé.**
- **Depuis 2021, une attention particulière a été prise sur ce point. Le Conseil d'Administration a validé des délégations de pouvoir, en cas d'absence des cadres.**
- **La crise sanitaire de 2020/2021 nous a obligé à mettre en place des heures de télétravail pour certains de nos salariés quand cela était possible. En parallèle, la quasi-totalité des salariés a été mise en chômage partiel ou plein dans un premier temps, le temps de mieux appréhender cette crise inédite et des décisions politiques qui en ont découlé.**  
**Passée cette crise, de manière ponctuelle, à la demande des salariés, des heures de télétravail ont été validées, pour des raisons d'organisation personnelle.**  
**Le fonctionnement de notre association et de ses services, le lien présentiel et nécessaires avec nos usagers, ne sont que trop peu compatibles avec le télétravail.**
- **Le personnel de la restauration faisait la semaine en 6 jours, il travaillait à tour de rôle (à deux) le samedi matin.**
- **Il y a 8 ans, le personnel de restauration travaillait chaque soir, depuis 7 ans, ils ne travaillent plus le soir (sauf prestations exceptionnelles) et depuis 3 ans, ils font la semaine en 5 jours et ne travaillent plus les samedis (sauf exception)**
- **Le personnel socio-éducatif gère son planning sous l'égide du coordinateur d'équipe, selon les impératifs des uns, les actions prévues avec les jeunes puis les actions prévues pour les autres.**
- **Evaluer les conditions de travail des salariés au travers du Document Unique (DUERP). Pénibilité, risques psycho-sociaux. Mettre en place des mesures correctives, si nécessaire. Le DUERP existe et est mis à jour mais pas chaque année. Il devrait être revu avec les salariés concernés quand cela est nécessaire. Exemple : à la suite d'un arrêt maladie prolongé, et un retour à temps partiel pour l'une de nos salariées sur le volet entretien, une rencontre avec une ergothérapeute a permis de proposer une adaptation des conditions de travail, en modifiant et en testant du nouveau matériel pour diminuer la charge physique du travail quotidien.**

- Les salariés ont pu tester du matériel de bureautique adapté et innovant en matière de prévention des risques dus à la posture. (Ecran surélevé, souris, repose pieds, ...).
- Plusieurs rencontres avec une psychologue ont permis à l'équipe socio-éducative d'évoquer les risques psychologiques liés à leur pratique.
- S'assurer du respect des procédures mises en place en matière de sécurité notamment.
- Elections du délégué CSE.
- Donner les moyens aux représentants des salariés de mieux appréhender leur rôle. (Locaux, heures de délégation, ...).
- Il n'y a pas de local dédié pour les représentants du personnel mais à la demande, ces derniers utilisent les salles de réunions. Les informations relatives au CSE sont affichées dans la partie administrative des bureaux du siège social de l'association (Local imprimante). Les représentants ont des heures détachées à ce rôle dans leur emploi du temps.  
Le représentant récemment élu (2024) a demandé une formation, qui a été validée pour janvier 2025.
- Chaque année, des réunions de services sont réalisées. Dans le cadre de notre démarche RSO, les rencontres du COPIL RSO (dans lequel, un salarié de chaque service est représenté) permettent d'informer et de consulter les salariés sur l'ensemble de notre démarche.  
Même si beaucoup de réunions sont installées dans les pratiques, trop d'entre elles se font de manière informelle.
- Pour chaque nouvelle signature de contrat, nous veillons à l'équilibre de la pyramide des âges et à la parité entre les femmes et les hommes. Notre organigramme est en 2024, plus paritaire qu'en 2021.
- Des jeunes collaborateurs(ices) ont rejoint l'équipe à la suite d'une période d'apprentissage.
- 2 logements sur notre résidence Paul Armand LEPAGE sont loués à l'année par l'ADAPEI. Cette location est formalisée par une convention. Celle-ci permet à des jeunes en situation de handicap de s'essayer à l'autonomie avec une possibilité de s'installer de manière pérenne en tant que résident.
- Sensibilisation de l'équipe de restauration par l'ADAPEI 53, réalisée par une cheffe de service et un moniteur éducateur.
- Dispositif "Job Coach" dans le cadre de l'accueil d'une jeune apprentie en situation de handicap.
- Accueil d'un jeune apprenti également avec reconnaissance MDA.
- Accueil quotidien de jeunes en situations de handicap pour la partie locative et la partie restauration.
- Accueil quotidien de personnes en situation de handicap au sein de notre restaurant.
- Validation de temps de travail aménagés pour deux salariés.
- Accueil d'une salariée en situation de handicap.
- Réinvestir le réseau URHAJ, si le lien à l'UNHAJ n'a jamais été distendu, le lien à l'URHAJ a, lui, été mis « à mal » des suites d'une volonté de deux associations à se positionner pour « aider une association mayennaise sur le territoire » et la position du réseau URHAJ pour une autre association soutenue (pas habitat jeunes) par les politiques lavalloises et par le réseau URHAJ.
- L'association Iliade habitat jeunes comme son homologue mayennaise se sont tenues à distance jusqu'à la démission de la responsable de l'URHAJ.

- **AMELIORATIONS ENVISAGEES**

<b>Action envisagée</b>	<b>Début</b>	<b>FIN</b>	<b>Référent</b>	<b>Outils / Moyens / Modalités de travail</b>	<b>Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)</b>
<b>Créer un guide du salarié à remettre à l'arrivée de chaque nouveau salarié</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Aurélien Caroline Leslie Christèle</b>	<b>Guide</b>	<b>Création du guide retour des salariés</b>
<b>Connaitre les règles et la législation</b>	<b>JAN 2025</b>	<b>FEV 2025</b>	<b>Aurélien DREUX (Délégué CSE)</b>	<b>Formation du délégué CSE afin de pouvoir informer les salariés</b>	
<b>Construire et signer un accord d'entreprise pour simplifier la lecture et prise de congés des salariés et l'adosser à l'activité annuelle de la restauration</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Aurélien Dreux CSE Direction Président</b>	<b>Convocation/réunion CSE</b>	<b>Accord d'entreprise signé par le CSE et le président de l'association</b>
<b>Continuer à former le personnel sur les obligations en matière de sécurité (utilisation d'un extincteur, habilitation électrique. Suivi des renouvellements, habilitation individuelle et annuelle</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Direction</b>	<b>Formation des salariés</b>	<b>Nombre de personnes formées et renouvelées</b>
<b>Répertorier les avantages (hors salaire) que propose l'association à ses salariés et les expliquer à chaque salarié</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Direction</b>	<b>Guide du salarié avec explication des différents avantages proposés</b>	<b>Retour des salariés Faculté à attirer de nouveaux talents lors d'une création de poste</b>
<b>Mettre en place des dispositifs d'information et de consultation des salariés allant au-delà des obligations</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Direction CSE</b>	<b>Construction d'un outil d'évaluation type baromètre de bien-être au travail</b>	<b>Nombre de réunions Retour des salariés Faible turnover des équipes</b>

<b>légales (réunions informelles, enquête de satisfaction, baromètre interne, groupes de travail, etc.).</b>					
<b>Instauration de réunions de l'ensemble du personnel (1 à 2 par an) Planifier les réunions de service pour l'ensemble des services - Utiliser plus concrètement le travail du COPIL RSO et le suivi du plan d'actions pour permettre à l'ensemble des salariés d'être consultés et sollicités, au travers de groupes de travail pluridisciplinaires, sur des actions concrètes</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Direction Coordinateur d'équipe / Référent RSO Responsable de la restauration Responsable administrative et financière</b>	<b>Réunions Compte rendu</b>	<b>Nombre de réunions Retour des salariés</b>
<b>Recruter des séniors (dans la mesure du possible) sur le projet « Lieu de vie »</b>	<b>SEPT 2025</b>	<b>DEC 2025</b>	<b>Caroline BOIVIN</b>	<b>Recrutement équipe « Lieu de vie ».</b>	<b>Nombre d'emploi séniors créés</b>
<b>Organiser après une embauche un temps et solliciter un rapport d'étonnement du nouvel arrivé</b>	<b>SEPT 2025</b>	<b>DEC 2025</b>	<b>Caroline BOIVIN Responsable administrative et financière Responsable de restauration Le coordinateur d'équipe</b>	<b>Recrutement équipe</b>	<b>Nombre de rapports d'étonnements et ou d'échanges après 1 mois, CR et amélioration selon les retours</b>
<b>Réinvestir le réseau URHAJ</b>	<b>SEPT 2025</b>	<b>DEC 2025</b>	<b>Caroline BOIVIN Responsable administrative et financière</b>	<b>Réunion URHAJ</b>	<b>Nombre de rencontres et d'actions communes</b>

			<b>Responsable de restauration Le coordinateur d'équipe, les équipes</b>		
<b>Sensibiliser régulièrement les équipes à l'accueil des personnes en situation de handicap pour enrichir l'équipe et le projet</b>	<b>SEPT 2025</b>	<b>DEC 2025</b>	<b>Caroline BOIVIN Coordinateur Partenaires</b>	<b>Réunion/formation</b>	<b>Nombre de rencontres et d'accueils supplémentaires</b>
<b>Elargir l'accueil de personnes en situation de handicap dans les logements (IME de Segré)</b>	<b>SEPT 2025</b>	<b>DEC 2025</b>	<b>Caroline BOIVIN Partenaires 49 Equipe socio-éducative</b>	<b>Rencontre et convention d'accueil et de réservation</b>	<b>Nombre de jeunes accueillis dans ce cadre, retour des jeunes et intégration au groupe, retour du partenaire</b>

- **RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES**

**Direction, responsable administrative et financière, responsable restauration, coordinateur d'équipe**



# FICHES ACTIONS

PLAN D'ACTION RSO

EGALITE, DIVERSITE, DISCRIMINATION

2025 / 2028



# FICHE ACTION / 27. PREVENTION DES DISCRIMINATIONS, 28. PROMOTION DE LA DIVERSITE, RESIDENCES ET RESTAURATIONS SOCIALES : SUPPORTS DE L'INCLUSION, 30. PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

## ENJEUX :

**L'Iliade habitat jeunes accueille des jeunes.**

**L'Iliade Habitat Jeunes possède deux pôles de restauration, à Château-Gontier et Senonnes. Dans le cadre de ses missions de production et de distribution, l'association s'emploie à porter une ambition de restauration inclusive.**

**Cette démarche d'inclusion s'articule autour de plusieurs axes :**

- **Veille à l'hébergement des jeunes au sein des résidences**
- **Accueil et accompagnement des publics vulnérables**
- **Convention pour l'accompagnement des plus vulnérables**
- **Inclusion d'un public en situation de handicap au sein de nos restaurants dans une démarche ambitieuse de mixité élargie,**
- **Ouverture de l'équipe de restauration aux publics en situation de handicap**
- **Ouverture et accueil de publics éloigné de l'emploi**
- **Ouverture et accueil de publics apprenants (stagiaires, apprentis, personne en reconversion)**
- **Ouverture et accueil pour une seconde chance (TIG)**

**La mixité des publics est au cœur de mission de l'habitat jeunes.**

**Si la conception de la mixité sociale, du brassage se suffisent d'une expression collective, elle requiert un accompagnement permanent.**

**Il est important de rappeler que si nous sommes une structure avec un empilement de petits T1 abordables avec des jeunes à l'intérieur, il y a surtout autour et dans ces bâtiments, une équipe de professionnels... qui fait véritablement vivre cette collégialité et ce vivre ensemble.**

**Il faut bien se dire les choses, les jeunes sont comme nous, ils ne sont pas forcément programmés à vivre avec des jeunes différents d'eux, ils vont naturellement vers ceux et celles qui leur ressemblent.**

**En ça, le pari de l'équipe ce n'est pas de se dire, on empile les jeunes et on attend, en se disant qu'il se passera au bout d'un moment forcément quelque chose.**

**L'idée c'est à l'intérieur et à l'extérieur de provoquer la rencontre, d'agir et d'interagir avec les jeunes et les territoires en étant lien, en mettant en lien, en provoquant les rencontres pour faire vivre ce brassage social et faire de ces résidences et outils des lieux réellement inclusifs.**

**C'est ainsi qu'on loge des apprentis le temps de l'apprentissage, des étudiants le temps des études, des salariés, des stagiaires, des jeunes avec des situations un peu plus précaires où parfois on les loge jusqu'à ce que jeunesse se passe c'est-à-dire avec des temps de séjour un peu plus longs jusqu'à ce qu'ils soient prêts ou plus courts parce que le projet n'était pas mature ou n'a pu se faire. Mais aussi des jeunes issus d'un parcours migratoire.**

**On intervient aussi auprès des familles ukrainiennes ou pour les logements des victimes de violences conjugales.**

**Pour être en cohérence avec le projet des jeunes que nous défendons, nous accueillons une dizaine de stagiaires en restauration par an, autant en administration, deux ou 3 stagiaires, sur le pôle socio-éducatif et des jeunes en ménage, des TIG et des jeunes très éloignés de l'emploi également sur la maintenance (INALTA, j'nova, envol, SPIP).**

**Nous avons embauché une ancienne stagiaire au poste de secrétaire de direction, chargée de clientèle, une ancienne apprentie au poste d'intervenante socio-éducative.**

**La restauration sociale, portée par l'Illade, permet d'affirmer cet objectif de mélange des publics, mais également de démarche inclusive.**

## **PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES**

- **Accueil de toutes les jeunes.**
- **Restaurant ouvert à tout.e.s.**
- **Accueil de stagiaires et d'apprentis en situation d'handicap, de mineurs non accompagnés, de TIG, ....**
- **Création de supports vidéo qui nous permettent de promouvoir cette diversité sur l'extérieur. (Bilan projet 2017-2021 + nouveau projet 2021-2024)**
- **Depuis 4 ans :**
  - **Un rapport d'activités annuel, qui permet de rendre compte de la réelle diversité que nous accueillons au sein de nos résidences.**
  - **"Récits de vie" de résidents et anciens de résidents lors de l'AG 2024.**
  - **Mise en avant systématique de cette diversité lors des rencontres et échanges partenaires.**
- **Nos deux restaurants constituent des lieux de mixité affirmée, parce qu'ils accueillent au-delà du seul socle des jeunes résidents, d'autres publics extérieurs, qui enrichissent les rencontres.**
- **Au fil des partenariats économiques et sociaux construits, nos restaurants accueillent ainsi salariés, dirigeants d'entreprises, partenaires associatifs, publics seniors, enfants, voisins, jeunes en formation au sein de l'association, mais également des personnes en situation de handicap.**
- **De même, l'inclusion professionnelle se vit au cœur de l'équipe de l'Illade, avec l'accueil de personnes en situation de handicap, d'apprentis, de personnes venus d'Europe et d'ailleurs, de stagiaires, de résidents, de TIG, au sien du pôle de production en restauration ou au service.**
- **La fidélisation des publics en situation de handicap est une réalité au sein du restaurant de la résidence Paul Armand Lepage. Elle s'affirme par la proximité de la résidence de l'ADAPEI, et une association permanente de ses publics aux nombreuses animations proposées par l'équipe restauration : fête de la musique, mercredi en famille, repas européens ou régionaux, repas de Noël, ...**
- **L'inclusion dans le cadre professionnel de l'équipe se conforte chaque année. Au-delà du fait que notre équipe accueille en permanence deux personnes en CDI en situation de handicap, elle offre également double accompagnement par l'apprentissage et le stage découverte et offre un lieu de stage ouvert à tous.**
- **L'accompagnement de ces publics se conjuguent avec la formation permanente de nos personnels encadrants.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Proposer des animations autour des repas pour mieux appréhender certains handicaps, par exemples visuels, ou cognitifs.	JANV 2025	DEC 2028	Chef de Restauration	Construire avec les partenaires au moins une fois par an une animation de sensibilisation au handicap.	Nombre d'animation réalisée
Poursuivre l'accueil d'apprentis et des stagiaires dans nos services	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe	Elargir les partenariats et les périodes de stages, quantifier le nombre de stagiaires accueillis	Nombre de stagiaires et d'apprentis accueillis
Poursuivre la veille et l'accompagnement de toutes les jeunes	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe	Elargir les partenariats et les structurer par la rédaction de convention, valoriser en permanence cette valeur ajoutée sociale	Nombre de nouvelles conventions
Encourager la formation des professionnels sur l'accueil des différences	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe	Formation	Nombre de personnes formées, nombre et qualité d'accueil des jeunes, stagiaires accueillis, retour des jeunes et des stagiaires accueillis
Dans le cadre des marchés de réhabilitation des bâtis de l'association, demander une clause d'insertion des publics éloignés et vulnérables et le valoriser	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe		Nombre d'heures et de personnes formées dans le cadre des clauses d'insertion, nombre et qualité d'accueil des jeunes, stagiaires accueillis dans ce même cadre, retour des entreprises, communiquer sur ces temps

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Laurent KERVRAN et Caroline BOIVIN, Freddy Bourgeois pour l'équipe socio-éducative

# LIENS UTILISATEURS (Engagement RSO)

**Qu'entendons-nous par cet engagement de « Liens utilisateurs » ?**

**Tout d'abord, il nous faut définir qui sont pour nous, les utilisateurs. Ce sont toutes les parties prenantes qui utilisent de près ou de loin, l'ensemble des services que nous proposons.**

- 1- Les résidents de nos différentes structures. Ces plus de 500 jeunes que nous orientons et accueillons, et auxquels nous offrons un service de logements adaptés et accompagnés.**
- 2- Les usagers de tous nos autres services (Restauration, locations de salles de réunions, ...).**
- 3- Les partenaires, qu'ils soient financiers, institutionnels, associatifs, ....**

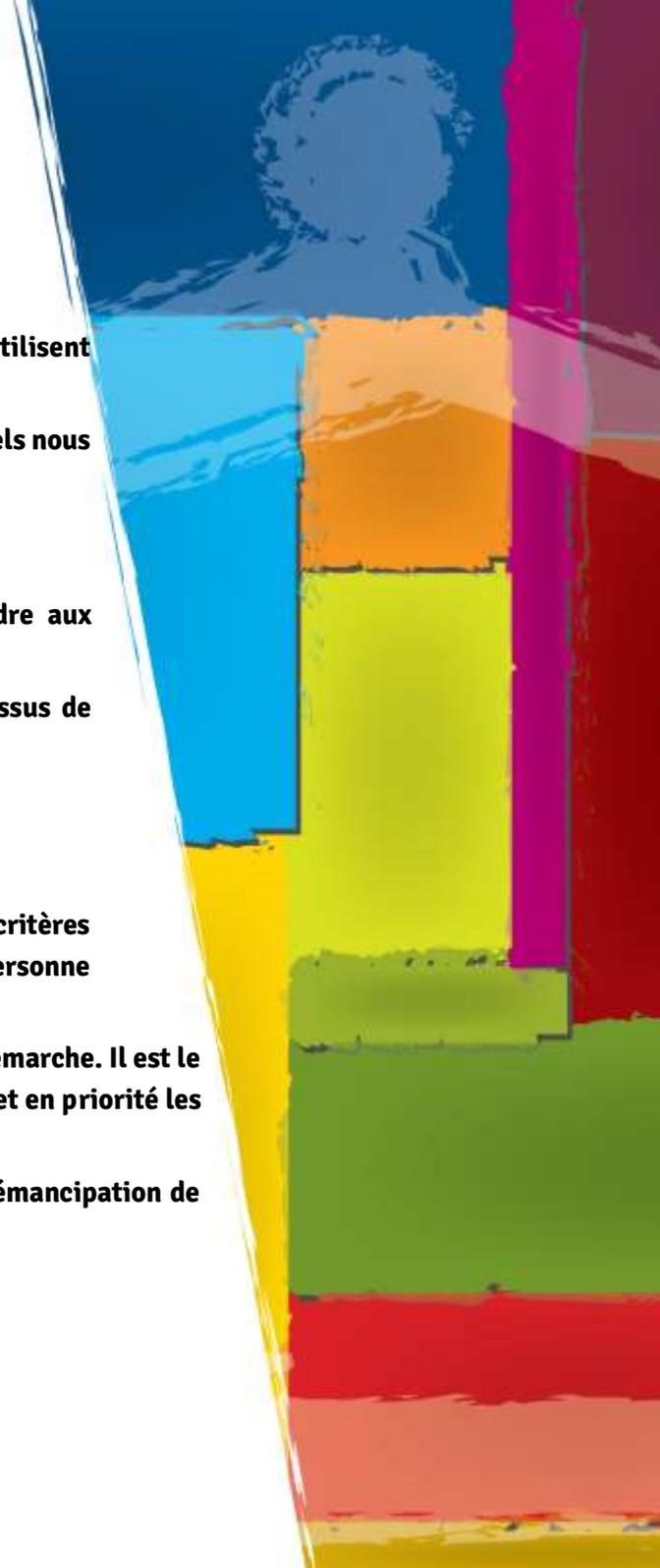
**Quels liens engageons-nous pour ces groupes d'utilisateurs ? Nous nous efforçons au quotidien à répondre aux questions suivantes :**

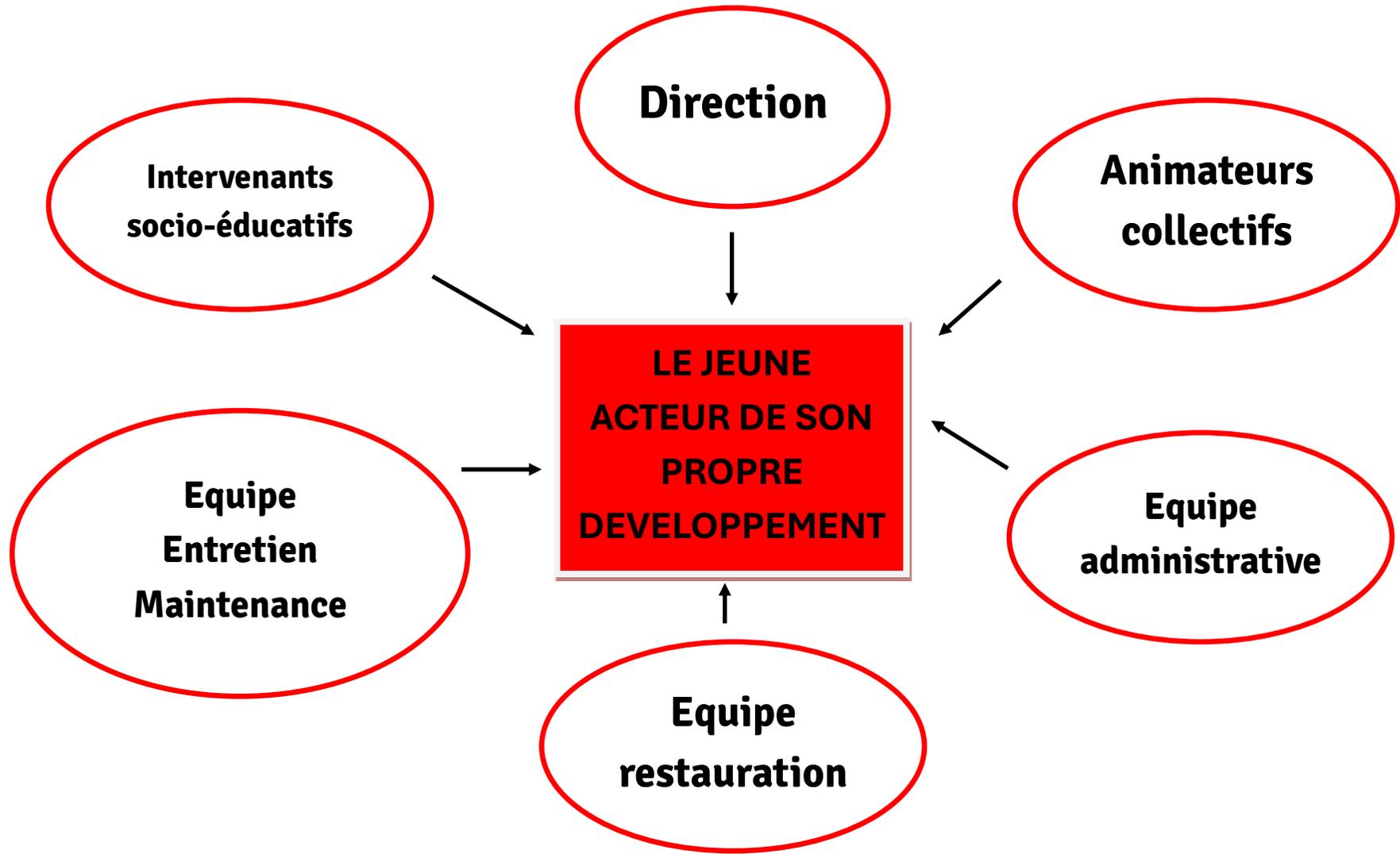
- Comment participent-ils à la mise en œuvre de nos services ? Comment les associons-nous dans les processus de construction et de décision de la mise en place de tel ou tel projet ?**
- Comment identifions-nous leurs besoins, qui se révèlent souvent très variés ?**
- Comment améliorons-nous ou créons-nous des solutions pour répondre à ces besoins identifiés ?**
- Comment réfléchissons-nous à rendre toujours plus accessible l'offre de nos services ?**

**Ces questions, nous nous les posons au quotidien, tout en ayant à l'esprit nos obligations. Qu'il s'agisse des critères d'évaluation de l'HAS, des fondamentaux de la CAF, ou encore du respect de la charte des droits et libertés de la personne accueillie.**

**Cet engagement 4 de notre démarche RSO (7 engagements au total) tient une place centrale au sein de cette démarche. Il est le cœur de notre démarche, de nos projets et de toutes nos actions au quotidien. Tout gravite autour de nos utilisateurs et en priorité les jeunes de 16 à 30 ans qui viennent habiter au sein de nos résidences.**

**Pour cela, l'ensemble de nos services et l'ensemble des salariés qui les composent, œuvrent chaque jour à l'émancipation de tous les résidents, prenant le soin d'être dans la bienveillance.**





Chaque situation de jeunesse est singulière. L'accompagnement requiert la disponibilité d'un personnel qualifié, en mesure de réaliser une évaluation de la situation du jeune, de l'aider à concevoir un projet, de lui proposer un suivi, de le guider dans ses démarches, de mobiliser avec lui les ressources extérieures et d'assurer une interface avec d'autres services publics et associatifs.

## Accueillir et accompagner individuellement et collectivement toutes les jeunes :

...Accueillir , informer, orienter tous les publics jeunes (16/30 ans) en leur proposant une prestation logement adaptée à leurs besoins, mais aussi une orientation globale, dans un cadre propice au développement personnel et respectueux des droits et devoirs de chacun.



...Proposer, si besoin, aux jeunes accueillis un accompagnement personnalisé vers l'autonomie dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle. Nos services d'accompagnement sont assurés par des professionnels et s'inscrivent dans un projet transversal aux différents acteurs de l'association et du territoire.



...Accompagner les résidents dans leur vie quotidienne, à travers l'action collective, notamment en leur facilitant l'accès aux loisirs, à la culture, à la compréhension de la langue, à inciter leur prise de responsabilités et d'initiatives dans un environnement ouvert à la diversité, à favoriser leur engagement citoyen.

L'accompagnement de nos résidents requiert également des procédures claires et connues de tous. A ce titre, la procédure travaillée à l'échelle de notre URHAJ (voir ci-dessous) est une véritable boussole pour notre équipe socio-éducative, et les services associés.

#### **« DEFINITION (procédure travaillée à l'échelle régionale)**

*La présente définition s'inscrit dans le cadre de :*

*Du Code de l'Action Sociale et des Familles,*

*La Loi du 2 janvier 2002, dite de rénovation sociale,*

*Du Décret n°2015-951 du 31 juillet 2015 relatif aux foyers de jeunes travailleurs,*

*La Circulaire interministérielle du 30 mai 2013 relative au soutien et au développement de l'offre de logement accompagné par un renforcement de l'AGLS,*

*La Lettre circulaire LC 2006-075 du 22 juin 2006 relativement à l'action sociale des Caf en direction des Foyers de Jeunes Travailleurs,*

*Des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.*

En référence à nos principes fondateurs ancrés dans les valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, le réseau Habitat Jeunes défend la transmission de valeurs communes comme la laïcité à travers le vivre ensemble, la mixité et le brassage social, la démocratie participative et l'expérimentation, la solidarité entre les individus.

Bien plus qu'un logement, le réseau Habitat Jeunes, à travers une offre de logements temporaires, d'équipements et de services (Accueil-Information-Orientation, emploi, formation, ...), déploie au quotidien les leviers nécessaires pour développer et renforcer l'autonomie des jeunes et favoriser leur accès au logement indépendant. L'objectif étant pour chaque jeune de mobiliser les ressources nécessaires à leur développement personnel et social jusqu'à la concrétisation de leur projet de vie (logement autonome, insertion sur le marché du travail, vie de couple).

Toute personne accueillie en structures Habitat Jeunes est ainsi orientée et soutenue par des professionnels identifiés et qualifiés, dans le cadre d'un accompagnement librement consenti, dans différents domaines (santé, emploi, mobilité, culture, sport, ...).

L'accompagnement s'opère autour de 3 dimensions transversales : **La personne, le logement et le collectif.**

**L'approche par la personne** donne la possibilité aux jeunes d'être accompagnés de manière individualisée.

Cet accompagnement est personnalisé, c'est-à-dire adapté à la situation individuelle, au parcours de vie et aux spécificités de chacun. Il favorise la capacité de la personne à prendre ses propres décisions et à en assumer les conséquences, dans le but de développer son autonomie. Il est basé sur le respect de la personne, le

consentement, l'écoute et la confiance mutuelle. Il peut donner naissance à un projet personnalisé dans une démarche de co-construction, en s'appuyant sur les ressources internes de l'association et les acteurs du territoire.

**L'approche par le logement** repose sur cinq fonctions qui relèvent de la gestion locative sociale et engendre un accompagnement :

L'accueil personnalisé des jeunes ;

L'information relative à la vie de la résidence (règlement intérieur, fonctionnement) et à son environnement local (équipements, transports et services publics de proximité) ;

La prévention des risques locatifs ;

La veille qui permet le repérage de situations particulières et notamment la lutte contre l'isolement de certaines personnes ;

L'orientation vers les services et dispositifs extérieurs (éducatifs, sanitaires, sociaux, culturels).

**L'approche par le collectif** est une démarche d'accompagnement sur laquelle l'équipe socio-éducative s'appuie pour mettre en œuvre un projet et impliquer les jeunes dans le fonctionnement de la structure.

Cet accompagnement s'organise autour de rencontres, qui peuvent être formalisées, entre un professionnel et un groupe de jeunes, dans une démarche participative pour l'élaboration d'une action, d'un projet, ou informative lorsqu'il s'agit d'actions de prévention ou d'orientation.

La fréquence de l'accompagnement socio-éducatif dépend des besoins exprimés et peut ainsi prendre différentes formes :

**L'accompagnement régulier** : il s'agit d'un entretien individuel, formalisé, sur la base d'un diagnostic de la situation et des attentes du jeune. Il est assuré, en lien avec un référent, au minimum une fois par mois, auquel peut être associé un partenaire.

**L'accompagnement ponctuel** : il s'agit d'un entretien, individuel ou collectif, formalisé, qui répond à un besoin ponctuel sur une période donnée. Il est assuré par un membre de l'équipe avec l'appui éventuel d'un intervenant ou de partenaires.

*La notion d'habitat ne se résume pas à la question du logement. Elle doit être appréhendée de manière transversale car elle intègre l'ensemble des leviers qui fondent l'autonomie.*

## **LES POSTURES**

Dans le cadre de son intervention professionnelle, chaque membre de l'équipe, qui peut-être le référent de l'accompagnement (chargé d'accueil, responsable gestion locative, animateur, travailleur social, ...), doit s'appuyer sur les principes suivants :

**Le référent est garant du recueil des besoins, exprimés ou non, par un jeune. Il est donc amené à expliquer en équipe son action et les orientations définies autour du projet du jeune. Ces regards croisés vont à la fois permettre d'évaluer des situations et des pratiques, mais aussi d'assurer une cohérence des interventions ;**

**Le partage d'information, au sein de l'équipe ou en direction d'autres intervenants ou partenaires extérieurs, implique confiance et respect de la confidentialité.**

**Lors d'un accompagnement, le référent doit veiller à ce que les objectifs fixés avec chaque jeune, au regard de son parcours, de ses possibilités et de ses potentialités, soient atteignables et mesurables à partir de critères objectifs et ce, dans un délai défini ;**

**Tout au long du processus d'accompagnement, le référent veillera, en permanence, à valoriser les réussites et les progrès constatés pour chaque jeune ;**

**Tout en étant disponible et à l'écoute pour mettre en place des temps d'échanges privilégiés, chaque membre de l'équipe doit veiller à maintenir une juste distance dans sa relation éducative avec le jeune. »**

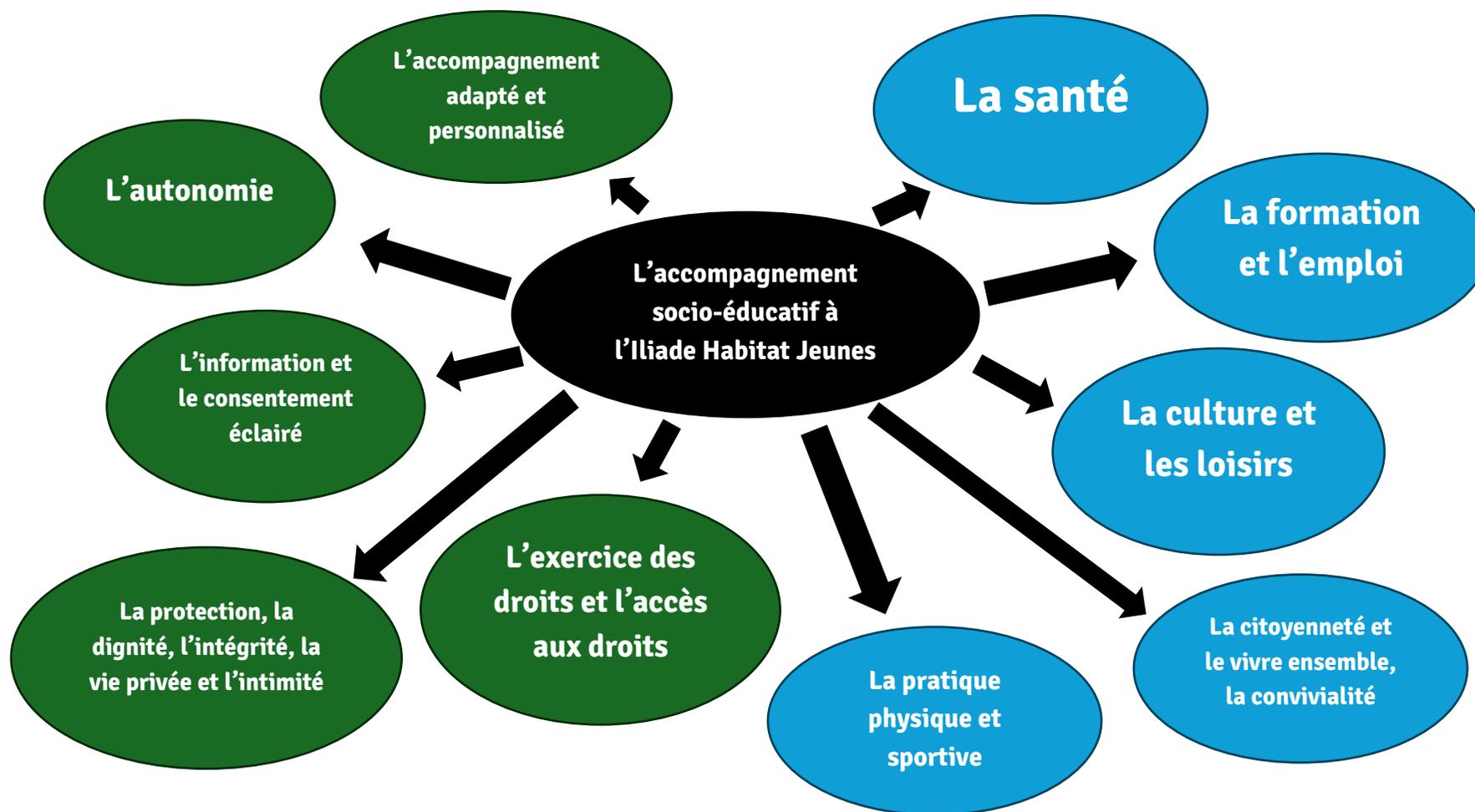
**Le logement temporaire constitue la base de notre intervention auprès des jeunes en mobilité à l'entrée dans la vie active. L'accompagnement socio-éducatif qui complète l'accueil en résidence Habitat jeunes est la pierre angulaire de notre engagement, qui vise à :**

### **Développer et renforcer l'autonomie des jeunes à un moment de leur parcours.**

**Notre force repose sur l'inscription du jeune, dans nos résidences, dans une démarche individuelle de projet de vie et sur la participation à des temps collectifs. L'aller-retour entre ces deux dimensions permet au jeune d'évoluer personnellement en s'enrichissant des apports de ses pairs et de participer et contribuer à l'apport de sa propre expérience dans la sphère collective.**

**Notre force repose également sur la mobilité géographique des professionnels qui apporte aux jeunes des réponses concertées et partagées et évite que certains salariés (notamment l'équipe socio-éducatif) ne portent seuls les possibles situations difficiles des différents sites.**

**C'est en ce sens que les équipes traduisent en actions quotidiennes les différents projets autour de :**



**Nous allons développer en fiches actions détaillées toutes ces thématiques plus loin, en répondant aux critères de notre démarche RSO ; l'identification des besoins et l'amélioration ou création de solutions.**

**Mais nous souhaitons faire un focus sur l'un d'entre eux ; la santé.**

# La santé : une priorité de notre accompagnement

Les membres des équipes s'accordent tous pour dire que la santé, est un sujet qui doit être inscrit et fortement développé dans le projet socio-éducatif. Nous avons un projet santé annuel, au regard des problématiques des jeunes accueillies. Nous travaillons les thèmes de l'alimentation et de l'hygiène (corporelle et entretien du logement), mais également sur le thème des consommations de produits psycho actifs, stupéfiants et alcool. D'autres aspects sont aussi pris en compte comme la sexualité, les rythmes de vie (gestion du temps, sommeil), les activités sportives. La question de la santé mentale est aujourd'hui prégnante et fait aussi l'objet d'une réflexion à l'échelle nationale.

Pour la majorité des jeunes, la santé est envisagée essentiellement sous l'angle médical (maladie, médecine). La santé n'est pas une préoccupation de premier plan.

Elle n'est pas totalement ignorée mais d'autres aspects de la vie semblent plus importants à gérer pour les jeunes : le travail et le logement. En revanche, la perception est tout autre pour les jeunes qui souffrent de pathologies lourdes. La santé devient alors un élément prépondérant, central dans leur vie.

On constate aussi que le statut des jeunes peut influencer sur l'accès aux soins pour diverses raisons :

- Pour les jeunes en situation de précarité (demandeurs d'emploi ou ayant de faibles revenus), cela se reflète par l'incapacité de faire l'avance des frais chez le médecin et ou par une absence de complémentaire santé, nous constatons qu'il existe des jeunes qui sans accompagnement d'accès aux droits de santé, ne peuvent accéder aux soins.
- Pour les jeunes quittant le domicile parental, la gestion des formalités administratives, auparavant prises en charge par les parents, est jugée complexe (remboursement, transmission de la feuille de soin ou tout simplement ouverture des droits pour les jeunes qui étaient sous le régime de leurs parents avec la création d'une carte vitale).

On constate aussi des spécificités en matière de pratique selon la typologie des jeunes accueillis. Nous pouvons prendre ici l'exemple des jeunes migrants (MNA) .

Comme pour l'ensemble des thématiques abordées et travaillées dans le cadre de notre accompagnement socio-éducatif, sur ce volet de la santé, nous tentons pour chaque situation de répondre aux trois questions suivantes :

- **Que pouvons-nous faire en individuel avec le résident ?**
  - **Que pouvons-nous travailler sur le collectif ?**
  - **Quels partenaires peuvent entrer en jeu ?**

## Accompagnement individuel en lien avec la santé :

La santé reste un domaine important et récurrent dans l'accompagnement individuel exercé auprès de nos jeunes résidents. En effet, depuis 2021, 843 rendez-vous sur ce thème de la santé, ont eu lieu au sein de l'ensemble de nos résidences, ce qui représente un peu plus de 280 rendez-vous par an.

Le Relais Info Jeunes est un bon outil pour aborder les thématiques liées à la santé. Le RIJ est une banque d'informations accessibles pour les jeunes résidents ou venants de l'extérieur.

Individuellement, la prise en charge des jeunes peut être menée de différentes façons. Il peut s'agir tout simplement d'aider le jeune à la prise de RDV téléphonique ou bien de l'accompagner physiquement. Selon les besoins du jeune, nous pouvons aussi orienter le résident vers un partenaire, professionnel de santé, tels que l'EMPP, le CMP, le CSAPA, le médecin traitant et bien d'autres.

En 2022, nous avons pu constater, après avoir sondé nos résidents, un besoin de ces derniers de consulter une psychologue mais le manque de moyen financiers des jeunes ne leur permettait pas d'effectuer cette démarche. Ainsi, dans le cadre de notre projet santé, nous avons pris en charge le financement de ces séances individuelles. Plus d'une quinzaine de résidents ont pu en bénéficier, et grâce à ce projet, se rendre de façon autonome au cabinet de la psychologue.

L'accompagnement individuel à la santé passe également par l'ouverture et le maintien des droits que ce soit pour la CSS ou encore les mutuelles complémentaires.

La santé est un élément incontournable dans la prise en charge globale du jeune résident mais aussi dans la réalisation de ses projets. En effet, un jeune qui ne va pas bien, qui a une santé fragile, ne peut pas être pleinement investi dans son projet professionnel.

Ainsi, en 2022 l'intervention d'un médecin et d'une infirmière de la CPAM a permis d'échanger avec notre public sur leur santé et un bilan IRSA leur a été proposé par exemple.

Le lien permanent avec les différents partenaires permet également une meilleure prise en charge et une réponse optimale aux besoins individuels des jeunes.

Parfois l'accompagnement est occasionnel, de simples conseils suffisent. L'accompagnement mérite néanmoins régulièrement d'être renforcé.

## Accompagnement collectif en lien avec la santé :

Chaque année, nous l'avons déjà évoqué, un projet santé est mis en place, pour l'ensemble des résidents accueillis. Ce projet est conçu en amont sur la base d'un repérage des besoins, au travers d'entretiens individuels ou d'échanges informels autour d'un repas, d'un café, .... En fonction de ces besoins, une thématique principale émerge et fait office de support pour proposer des actions en lien avec celle-ci, de janvier à décembre.

En 2021, l'aspect du logement en lien avec le bien-être a été mis en avant. Diverses actions ont été proposées en ce sens, notamment plusieurs sur la fabrication de produits ménagers. Au total 25 résidents ont participé à ces actions.

En 2022, cette thématique a de nouveau été centrale. Les ateliers conception de produits ont été renouvelés et nous avons mis en place nos premières soirées « Popotte et papote ». Ces temps sont faits pour débattre, autour d'un repas sur des thématiques importantes avec un invité mystère du domaine de la santé. Ils sont utiles puisqu'ils permettent aux jeunes de libérer leur parole dans un cadre propice à l'échange. Au total en 2022, 122 résidents ont participé aux actions.

En 2023, la thématique du bien-être était au cœur du projet santé. En ce sens, nous avons proposé plusieurs temps avec des intervenants extérieurs (sophrologue, cours de pâtisserie, fabrication de produits ménagers/cosmétiques, cours de couture...), mais également des temps de soirée « Popotte et papote » sur différentes thématiques en lien avec la santé en général. L'année 2023 a vu la participation de 74 jeunes aux animations santé.

En 2024, nous avons décidé après plusieurs constats importants, d'aborder plus largement la thématique de la santé mentale. Nous avons donc continué de proposer des ateliers sophrologie, des cours de cuisine, soirées « Popotte et papote ». Puis nous avons proposé de nouveaux temps favorisant le bien-être (aromathérapie, échange avec une naturopathe, ateliers massages) ... Sur cette année 2024, on recense 59 participations des résidents. Entre 2021 et 2024, le projet santé a ainsi pu réunir 280 jeunes pour les actions proposées.

Entre 2021 et 2023, nous avons en parallèle du projet santé, financé des consultations individuelles pour certains résidents dans le besoin, avec une psychothérapeute libérale, que nous avons évoqué un peu plus haut. Ce partenariat n'a malheureusement pas pu se reconduire en 2024. Au total de 2021 à 2023, 65 consultations ont été financées.

Nous avons sur ces quatre dernières années proposé un autre format pour aborder la santé : l'émission de radio. Nous en avons fait deux en partenariat avec l'autre radio : Une émission sur le droit des femmes (pas directement lié avec la santé), et une sur la santé mentale.

Ces quatre années ont été riches en propositions de temps collectifs sur le volet de la santé. Les jeunes ont pu découvrir de nouveaux dispositifs/structures/professionnels accompagnant à la santé de manière large. Toutes ces actions ont permis d'informer, sensibiliser et prévenir certaines situations à risque. Le collectif est une réelle richesse, il apporte une assurance à chacun des participants, puisqu'il permet de s'identifier aux autres et donc de s'entraider, et s'encourager. Cela crée donc un sentiment d'appartenance et de reconnaissance. Il permet de se sentir soutenu, et de soutenir en échange, ce qui favorise la confiance en soi et en l'autre. Ces différents aspects travaillés en parallèle de la proposition de temps de sensibilisation, sont une satisfaction pour les professionnels. Ils permettent de travailler l'estime de soi et renforce donc la capacité à valoriser les compétences des jeunes.

De plus, ces temps nous permettent de faire du lien avec l'accompagnement individuel. En effet, nous pouvons en tant que professionnels, déceler des situations complexes, en lien avec la santé, ou d'autres aspects de la vie quotidienne. Nous pouvons par la suite recevoir le jeune en rendez-vous, évoquer les problématiques repérées, et accompagner si le jeune en est d'accord. Cet accompagnement peut se voir ponctuel ou régulier. Il peut simplement s'agir de communiquer des informations, mais également d'orienter vers un partenaire pour traiter certaines thématiques qui ne relèvent plus de nos missions.

## **Le partenariat en lien avec la santé :**

**Pour remplir nos objectifs en matière d'accompagnement socio-éducatif (individuel et collectif sur le volet de la santé, nous pouvons nous appuyer sur un large réseau de partenaires locaux, qui s'étoffe au fur et à mesure des années en fonction de l'évolution des problématiques de santé de nos jeunes.**

**Le groupe ressources et le Comité pilotage Santé en sont deux bons exemples. Historiquement à l'initiative de notre équipe, ils sont constitués de professionnels sociaux, médicaux-sociaux et du champ de la formation. A travers ces groupes de travail pluridisciplinaires, nous nous engageons avec nos partenaires, chaque année à mener des actions liées à la santé en direction des professionnels et du public jeune (ex : travail de réflexion autour d'une situation de jeune/ forum sur la santé mentale en direction des jeunes).**

**Nous sommes également partie prenante des Contrat Local de Santé du pays de Craon et d'Anjou Bleu Communauté. Récemment, nous avons accueilli l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) de la Mayenne, qui est venue se présenter auprès de notre équipe. L'EMPP a été monté des suites d'une préoccupation collective pour la santé mentale des populations en situation d'exclusion sociale. C'est un dispositif complémentaire aux équipes des services en psychiatrie du territoire. Depuis cette première rencontre (en 2022), nous avons été amenés à plusieurs reprises à leur orienter des jeunes.**

**De manière générale, il est important que les jeunes accèdent aux soins auprès des médecins traitants et spécialistes sur nos territoires pendant leur séjour au sein de nos résidences, chose parfois difficile du fait de la ruralité des territoires et des déserts médicaux qui y sont associés. Bien souvent le corps médical ne prend plus de nouveaux patients. C'est pourquoi noter recherche constante de nouveaux partenaires est nécessaire et grâce à nos réseaux, nous arrivons à obtenir des rendez-vous et accompagner les jeunes qui en ont besoin vers des professionnels :**

- Au centre de planification pour la santé sexuelle et affective avec une sage-femme**
- Au Planning familiale 53/72 en proposant des permanences au sein de nos résidences**
- Au CSAPA (orientation vers un addictologue, éducateur spécialisé ou infirmier**
- Vers des médecins traitants du 53 et 49 et spécialistes (urgences dentaires...).**

**Notre association et nos équipes sont clairement identifiées par les professionnels de santé comme un acteur proactif en matière de santé des jeunes. Nous souhaitons, avant de développer notre plan d'actions en matière d'accompagnement socio-éducatif, illustrer notre propos avec deux situations de jeunes, que nous avons accompagné sur le volet santé, en ayant à l'esprit dans nos pratiques, les trois questions posées plus haut :**

## Situation C.



→ 27 ans

→ D'abord en formation, actuellement demandeur d'emploi au RSA

Accueillie en août 2023, elle fut dans un premier temps, résidente au Lion d'Angers. Nous l'avons ensuite installée à Château-Gontier en mars 2024.

Dès son arrivée au Lion d'Angers, nous avons repéré de nombreuses problématiques de santé (difficultés motrices, perte d'équilibre et chute, troubles alimentaires ...), sentiment d'isolement, etc. Nous avons rapidement pris la décision de lui proposer une place (une fois celle-ci libre) sur nos résidences de Château-Gontier, en prenant bien évidemment en compte la formation avec Envol de Segré, dans laquelle cette jeune était inscrite.

Une fois sa formation terminée, nous l'avons accompagné dans son déménagement, qu'elle avait bien entendu validé. Nous avons alors pu renforcer notre suivi et répondre au mieux à ses besoins identifiés.

Au quotidien, c'est une jeune que nous accompagnons physiquement à chacun de ses rdv médicaux (médecin traitant, CMP, rdv CHH neurologue, pharmacie...) Nous avons également fait le lien avec l'EMPP pour orienter C. et mettre en place un suivi régulier puis une orientation vers le CMP.

À la suite de sa formation auprès d'ENVOL, une conseillère sociale de l'ADAPEI a été désignée pour suivre cette jeune dans son parcours d'insertion professionnelle. Depuis, nous travaillons en étroite collaboration afin de monter un dossier auprès de la MDA. Nous travaillons également avec la conseillère RSA (Orientation sociale) de la jeune, qui priorise la santé de la jeune femme. Enfin, nous sollicitons régulièrement cette jeune pour qu'elle participe aux actions collectives. Elle a ainsi pu, au cours des derniers mois participer à :

- Des ateliers culinaires
- Une soirée avec l'association Femmes Solidaires 53, sur le thème du consentement
- Des activités de loisir (Escape Game, Blind Test...)
- Des activités culturelles (spectacle, cinéma...)

Voici donc une première situation qui illustre ce que nous pouvons mettre en place sur le suivi santé des jeunes que nous accueillons. Nous faisons actuellement le constat que la situation de la jeune progresse même si nous sommes conscients que le chemin est encore long.

## Situation N.



**20 ans**



**D'abord en CEJ, actuellement demandeur d'emploi (plusieurs stages en entreprise ont été réalisés)**

**Cette résidente est arrivée en mars 2022 au sein de nos résidences. Après différents échanges et rendez-vous, nous lui avons proposé de l'orienter vers différents professionnels de santé pour aborder et tenter de l'aider à mieux vivre certaines problématiques qu'elle jugeait être difficile.**

**Ces orientations ont été faites en collaboration avec son éducateur du SESSAD, et sa conseillère mission locale. Nous avons fait appel à l'EMPP pour un suivi psychologique, à la sage-femme du département pour un suivi gynécologique, à une diététicienne pour évoquer la thématique de l'alimentation. Puis nous l'avons à plusieurs reprises accompagnée chez le médecin pour des consultations (entorse, maladies quotidiennes, asthme...).**

**Nous l'avons également accompagné chez l'opticien pour commander des lunettes adaptées à sa vue. Afin de la soutenir davantage, nous l'avons aussi accompagnée à plusieurs reprises à la pharmacie. Nous avons maintenu ou renouvelé ses droits santé en l'accompagnant dans ces démarches auprès de la CPAM, ou en renouvelant sa CSS.**

**En parallèle des rendez-vous avec des professionnels, nous avons aussi orienté nos échanges avec elle sur des problématiques de santé qu'elle n'estimait pas urgentes à traiter. Ainsi, nous avons pu prévenir d'éventuelles situations à risque (problématique de surpoids, contraceptions, consommation de cigarettes...).**

**La jeune étant dans l'adhésion à notre démarche, nous avons travaillé l'équilibre alimentaire, l'accompagnement aux courses, à la recherche d'emplois adaptés à ses capacités... En parallèle de l'accompagnement individuel réalisé avec cette jeune, nous l'avons également incitée à participer à des temps collectifs.**

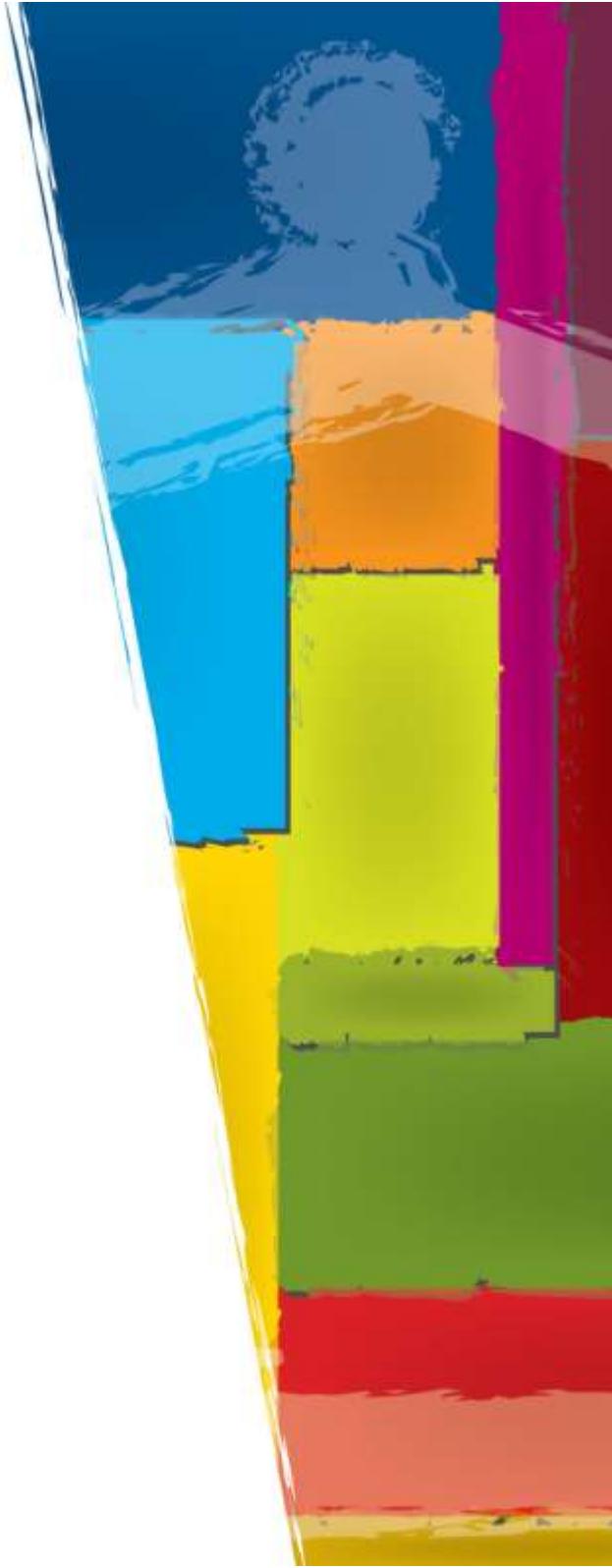
**Elle était réticente, dans un premier temps, à l'idée de participer à ces actions. Finalement au cours d'une soirée d'échanges, elle a pu s'identifier à d'autres jeunes, à leurs problématiques qui étaient similaires aux siennes. Ainsi, elle a pu travailler son estime de soi et sa capacité à échanger. Une deuxième situation qui nous amène à développer les trois axes de notre démarche d'accompagnement : l'individuel, le collectif et le partenariat.**



# CHIFFRES CLÈS

LIENS UTILISATEURS

2021 / 2024





PRÈS DE 700 ANIMATIONS  
PROPOSÉES EN 4 ANS



PLUS DE 4000 PARTICIPANTS  
AUX ANIMATIONS



UN DÉFI SPORTIF  
(OBJECTIF CORRIDA 2024)



UN RELAI INFO JEUNES



UN PARCOURS  
CULTUREL ANNUEL



UN POINT EUROPE



UN DÉFI ENERGIC



DES VISITES TRIMESTRIELLES  
DANS TOUS LES LOGEMENTS



DES PROJETS  
JEUNES ANNUELS



UN LIVRET  
D'ACCUEIL







# FICHES ACTIONS

PLAN D' ACTIONS RSO

LIENS UTILISATEURS

2025 / 2028



# FICHE ACTION / 21. PROCESSUS PARTICIPATIF

## ENJEUX :

**4 - La valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement. (CAF)**

**Article 4 - Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne. (CHARTE DES DROITS)**

**Toutes les parties prenantes pertinentes sont-elles impliquées dans le processus de production ? A quels stades de ce dernier ? Quelle est l'intensité de la participation ?**

**Les outils et modalités de consultation en place dans notre association permettent-ils l'effective participation des parties prenantes ?**

**Notre association participe-t-elle à des concertations : instances participatives publiques (conseils de quartier, maisons du projet, conseils citoyens...)?**

## PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- **Reporting Action logement : Recueil du consentement sur la fiche d'inscription. Un document Excel enregistré sur le commun recense la liste des personnes ayant refusé le transfert des données.**
- **Le Conseil de Vie Sociale se réunit avant chaque Conseil d'administration.**
- **Lors de chaque conseil d'administration, la parole des résidents est à l'ordre du jour. Des pastilles vidéo sont préparées en amont avec les résidents afin de faciliter la prise de parole au CA. Participation des jeunes à la vie de l'institution, pour témoigner et parler de leur parcours. (Vidéo AG, inauguration de la réhabilitation de Bazouges, ...).**
- **Les fiches d'inscription recensent les compétences des jeunes.**
- **Projets jeunes (Loto, Futuroscope, séjour mer, Papéaparc, ...)**
- **Une enquête sur la satisfaction liée à l'accueil est systématiquement proposée dans le premier mois du séjour. Elle est également réalisée au départ du jeune. D'autres enquêtes nous permettent de solliciter la participation du jeune (Etude d'ingénierie Vallées du Haut Anjou, réhabilitation du siège, ...). Des enquêtes sont aussi réalisées sur le volet restauration (jeunes MNA). A ce titre, les jeunes MNA de Senonnes ont pu échanger avec la direction et le chef de cuisine, concernant les repas qui leur sont distribués au quotidien. Des aménagements sont prévus pour répondre toujours plus à leurs attentes.**
- **A l'arrivée des résidents, un entretien d'accueil personnalisé est systématiquement réalisé sur rendez-vous. L'état des lieux est réalisé en présence du jeune et/ou de son représentant légal et d'un membre de l'équipe. Une présentation des équipements du logement et de leurs usages est réalisée à cette occasion.**

- La CAF (ou la MSA) est informée par l'association du départ du jeune.
- Chaque jeune est informé de la possibilité de bénéficier d'un accompagnement. Cette possibilité figure dans le livret d'accueil et est précisée lors du rendez-vous d'accueil. Chaque jeune est informé des personnes en mesure de participer à son accompagnement. Le référent principal s'assure du suivi et de la traçabilité de l'accompagnement. Il réalise avec le jeune l'évaluation de son parcours. Signature du contrat de séjour ou convention tripartite par le jeune.
- Par son passage dans la structure, l'utilisateur connaît mieux les interventions de ménage ou de menues réparations qu'il peut (ou qu'il doit) réaliser seul.
- Des temps d'échanges sont organisés entre les résidents (conseils de résidents, Fond de solidarité, commissions...). D'autres modes de fonctionnements répondant à ce souhait sont organisés. Les plannings d'animation sont élaborés avec les jeunes. Un questionnaire a été réalisé pour sonder la participation des jeunes aux animations collectives.
- Participation des équipes à différents collectifs (Groupe ressources santé, Charte famille, ...), pour enrichir l'accompagnement et les services rendus aux territoires.
- Les résidents (notamment les jeunes MNA de Senonnes) sont associés pour l'accueil de leurs pairs.
- ...

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Utiliser davantage les compétences des jeunes	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien	Programme d'animation Mettre en place des projets d'animation par les jeunes	Nombre de projets de jeunes
Créer des outils présentant le FDS et communiquer sur ce dispositif, afin d'encourager les solidarités et les projets collectifs.	JANV 2025	JUIN 2025	Freddy	Nouveaux outils, affichages, pastilles vidéo réalisées avec les jeunes.	Evolution du nombre de demandes de FDS.
Multiplier l'accueil des résidents par d'autres résidents pour	JANV 2025	DEC 2028	Myriam	Pots d'accueil, visite des résidences, ...	Nombre d'actions mises en place. Nombre d'accueils répertoriés.

<b>présenter l'habitat jeunes, le territoire et les services de l'association.</b>					
<b>Innover pour renouveler la participation des jeunes aux animations collectives.</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Equipe socio- éducative</b>	<b>Aller vers eux. Provoquer les échanges présentiels. Visites de courtoisie.</b>	<b>Nombre de jeunes différents qui participent aux animations.</b>

## **RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES**

**Freddy BOURGEOIS**

# FICHE ACTION / 22. IDENTIFICATIONS DES BESOINS

## ENJEUX :

**Critère 2.2.1 - Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée. (HAS)**

**Article 8 - Droit à l'autonomie. (CHARTRE DES DROITS)**

**Critère 2.2.2 - Les professionnels respectent la dignité et l'intégrité de la personne accompagnée. (HAS)**

**Critère 2.2.3 - Les professionnels respectent la vie privée et l'intimité de la personne accompagnée. (HAS)**

**Article 12 - Respect de la dignité de la personne et de son intimité. (CHARTRE DES DROITS)**

**Critère 3.6.2 - Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament. (HAS)**

**3- L'accompagnement à l'accès aux droits et à la citoyenneté. (CAF)**

**5- L'accompagnement individualisé en complément des actions / a-Accueil et information / b-Aide à la mobilité et l'accès au logement autonome / c-Aide à l'insertion sociale et professionnelle. (CAF)**

**Article 2 - Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté. (CHARTRE DES DROITS)**

**Article 3 - Droit à l'information. (CHARTRE DES DROITS)**

**Article 4 - Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne. (CHARTRE DES DROITS)**

**Article 7 - Droit à la protection. (CHARTRE DES DROITS)**

**Comment notre association peut-elle répondre au mieux aux besoins identifiés ?**

**Quelle est l'offre actuelle de biens/services par l'ensemble des acteurs privés et publics ? Existe-t-il des besoins non couverts pour lesquels notre association est en capacité de répondre ?**

**Mettre en place une action santé.**

**Une analyse est faite afin d'avoir une bonne connaissance des besoins du territoire. Le repérage des ressources de l'association est fait. Tout projet de développement repose sur des travaux de diagnostic ou travaux d'analyse.**

## L'autonomie

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

#### **Article 8 : Droit à l'autonomie**

**Critère 2.2.1 : Le résident est accueilli dans un logement autonome, sans aucune contrainte d'entrée et sortie durant son séjour. Il est libre d'aller et venir comme bon lui semble et de recevoir et/ou héberger des personnes extérieures. Extrait du règlement de fonctionnement : « La circulation des résidents est libre de jour comme de nuit. Toutefois, le résident est responsable de ses invités. Le jeune mineur peut accueillir ses invités uniquement dans les espaces collectifs de la résidence, et avec l'accord de son représentant légal dans son logement. »**

**Le fiche du recueil des besoins permet d'identifier le degré d'autonomie du jeune.**

**Au besoin, l'équipe s'adapte aux demandes des résidents, pour qu'il puisse accueillir leurs invités dans de bonnes conditions et en respect des règles de sécurité. (Ajout de lit, ...).**

**Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, l'autonomie du jeune est évaluée tout au long de son séjour. En fonction des capacités repérées et reconnues, chaque résident peut être inscrit dans un parcours résidentiel. Ce parcours résidentiel s'étend à l'aide à la recherche d'un logement toujours plus autonome à l'extérieur de nos résidences.**

**Dans le cadre de l'accompagnement collectif, les programmes d'animation et les projets jeunes sont travaillés avec ces derniers. Ceci nous permet d'être au plus près de leurs souhaits, en termes de vie collective. Pour certains projets, les résidents sont complètement autonomes dans leur mise en œuvre.**

**Les conventions tripartites (MNA, IME, ...) permettent de structurer et de cadrer ce travail sur l'autonomie des jeunes.**

**Les visites dans les logements permettent à l'équipe d'évaluer ses capacités d'autonomie (Entretien, capacité à vivre en collectivité, ...).**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Renforcer le suivi de l'entretien des logements.	JANV 2025	DEC 2028	Myriam	Les visites trimestrielles. Contre-visites. Code couleur. Visite obligatoire dans le premier mois de l'arrivée du résident.	Nombre d'évolutions positives.
Mettre en place des visites de courtoisie pour évaluer plus largement l'évolution de l'autonomie du jeune.	JANV 2025	DEC 2028	Equipe socio-éducative	Proposer au jeune de boire un café, ...	Nombre de visites

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Myriam

## L'accompagnement adapté

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

#### Article 2 : Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté

##### 3- L'accompagnement à l'accès aux droits et à la citoyenneté. (CAF)

##### 5- L'accompagnement individualisé en complément des actions / a-Accueil et information / b-Aide à la mobilité et l'accès au logement autonome / c-Aide à l'insertion sociale et professionnelle. (CAF)

Notre expertise nous permet d'innover et de développer nos partenariats en matière d'accueil et d'accompagnement, et ainsi répondre au mieux au besoin de tous les publics et sur tous les territoires (Personnes victimes de violences intrafamiliales, personnes en situation de handicap, personnes inscrites dans un parcours migratoire, ...). Au-delà de ces spécificités, notre mission première est d'offrir un accompagnement adapté à chaque situation, qu'il s'agisse de donner accès et d'accompagner un résident dans un premier logement autonome, en réduisant au maximum les contraintes d'accès à ce logement, ou bien d'aller sur tous les champs de la vie quotidienne des résidents accueillis, quand ils en font la demande.

La définition de la notion de l'accompagnement en habitat jeunes a été travaillée à l'échelle régionale et a abouti sur une procédure claire, qui définit les différentes approches et postures à adopter notamment. Nous avons évoqué cette procédure un peu plus haut.

Le jeune est informé de la possibilité d'être accompagné dès son arrivée. Fiche « besoin en accompagnement » remplie par chaque jeune à l'accueil, qui donne suite à un premier RDV d'accompagnement le cas échéant. L'accompagnement est possible tout au long du séjour du jeune.

Les temps collectifs permettent de repérer certains besoins en accompagnement.

Chaque jeune peut se voir orienter vers un partenaire extérieur en fonction du ou des besoins identifiés. Des RDV tripartites ont régulièrement lieu en fonction de chaque situation. Des conventions avec certains partenaires permettent de cadrer l'accompagnement de certains jeunes (CD 53, IME, ...). L'équipe socio-éducative participe régulièrement à des groupes de travail multidisciplinaires (Groupe ressources, FAJ, cellules territorialisées, ...).

Un point mensuel est fait sur l'ensemble des situations de jeunes, en équipe. Un code couleur permet d'identifier les besoins prioritaires de certains jeunes.

Un système de navettes et de gestion des transports est mis en place pour répondre aux besoins de mobilité pour les jeunes hébergés sur notre résidence de Senonnes.

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Relancer les jeunes au cours de leur séjour sur nos présences et nos missions	JANV 2025	DEC 2028	Olivia	Mise à jour de l'affichage des permanences de l'équipe socio-éducative. Support vidéo qui présente l'accompagnement individuel. Livret d'accueil envoyé à chaque mise à jour.	Enquête de satisfaction. Vidéo réalisée (oui/non).
Ré-évaluer les besoins au cours des séjours avec l'adhésion du jeune.	JANV 2025	DEC 2028	Olivia	Mise à jour de la situation en cours sur Sihaj Point de situation Fiche besoins en accompagnement.	Evolution des fiches besoins.
Renforcer le maintien des liens avec les familles pour les mineurs.	JANV 2025	DEC 2028	Marie-Aude	RDVS téléphoniques ou en présentiel.	Nombre de RDV familles et évolution, en fonction des jeunes mineurs accueillis.
Procédure à réaliser et à valider avec les résidents pour les critères d'évaluation des suivis des situations.	JANV 2025	MARS 2025	Olivia et Myriam	Code couleur. Présentation en CVS.	Procédure réalisée et validée (oui/non)
Renforcer le suivi de proximité des jeunes.	JANV 2025	MARS 2025	Freddy	Organiser nos temps de présence pour être au plus près des présences des jeunes. Profiter des temps de vacances scolaires pour proposer des temps d'accompagnement individuel et collectif.	Evolution du nombre de RDV. Nouveaux jeunes ayant exprimé des besoins, des demandes.

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Freddy Bourgeais

## L'accompagnement adapté pour les jeunes la filière hippique

### ENJEUX :

La résidence de Senonnes, ouverte en 2013, compte 51 logements. Historiquement créée pour l'accueil de jeunes salariés et apprentis ou encore stagiaires de la filière hippique, nous faisons malheureusement, chaque année, le constat que l'accueil et l'accompagnement de ces jeunes est loin d'être à la hauteur de ce qui était prévu à l'ouverture de la résidence. En témoignent, les données des dernières années ci-dessous. Nous avons accueilli :

-En 2021 : 26 jeunes de la filière

-En 2022 : 26 jeunes de la filière

-En 2023 : 23 jeunes de la filière

En moyenne, nous atteignons à peine les 10 jeunes hébergés en même temps sur la résidence. En plus de ces si peu nombreux accueils, l'accompagnement auprès de ce public reste délicat, du fait de leur rythme et leur univers de travail. En effet, il est difficile pour l'équipe de caler des RDV. C'est pourquoi, l'enjeu principal pour nous, est d'adapter nos pratiques à la réalité de ces jeunes.

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

Malgré tout, nous recensons :

-En 2021 : 24 rendez-vous d'accompagnement.

-En 2022 : 52 rendez-vous d'accompagnement.

-En 2023 : 65 rendez-vous d'accompagnement.

Nous accompagnons les jeunes de la filière hippique dans l'ouverture des droits, et notamment celui du droit à l'Allocation Personnalisée au Logement. Ces temps nous permettent de leur expliquer ce qu'est la CAF, et également d'identifier les différents droits auxquels ils pourraient prétendre (prime d'activité...). Nous pouvons également vérifier avec eux s'ils le souhaitent, si leurs droits sont à jour ou à renouveler.

Nous accompagnons également ces jeunes dans leur capacité à habiter, notamment dans l'entretien du logement. Dans le cadre de notre règlement intérieur, nous faisons des visites de logement trimestrielles. En fonction de ces visites, nous pouvons mettre en place un accompagnement renforcé (visites régulières, explications des méthodes de nettoyage, explication de l'importance de le faire...

Nous prenons également le temps d'échanger avec certains sur leur ressenti personnel au travail. Ainsi, nous les conseillons et leur rappelons le droit du travail.

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Organiser des temps individuels pour rappeler nos missions	JANVIER 2025	DECEMBRE 2028	Olivia	Organiser un rendez-vous avec chaque jeune.	Nombre de rendez-vous / Percevoir si les jeunes de cette filière nous sollicitent davantage
Créer des supports visuels rappelant nos missions (Pour ceux avec qui il peut être difficile de prendre un rdv)	JANVIER 2025	DECEMBRE 2028	Olivia	Création de flyers	Percevoir si les jeunes de cette filière nous sollicitent davantage
Innover pour créer des temps collectifs avec ces jeunes	JANVIER 2025	DECEMBRE 2028	Olivia	Nouveautés dans la proposition d'actions collectives. Repas en commun, ...	Nombre d'actions mises en place (1/trimestre), nombre de participation
Aller au-delà du pacte territorial de la filière (pacte institutionnel) et recréer un collectif de professionnels autour de ces jeunes	JANVIER 2025	DECEMBRE 2028	Olivia	Listing partenaires filière actualisé. Provoquer une première rencontre.	Groupe de travail créé (oui/non)

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Olivia

## L'accompagnement adapté pour les jeunes MNA

### ENJEUX :

**En 2015 : Accueil de jeunes MNA sous couvert de l'ASE 53.**

**En 2016 : Signature d'une convention pour l'accueil des MNA avec le CD 53 pour 13 accueils sur Senonnes et 5 sur Château-Gontier.**

**En 2017 : Accueil de 18 jeunes MNA sur Senonnes et 8 jeunes sur Château-Gontier.**

**Aujourd'hui : Accueil de plus de 20 jeunes sur Senonnes et 15 sur Château-Gontier.**

**A la signature de la convention, la répartition des missions a affecté à l'équipe Iliade les missions suivantes : vie quotidienne, prévention santé, insertion scolaire, sociale et professionnelle, accès aux droits et à la culture, gestion des transports. Les enjeux pour notre équipe sont de :**

- **Identifier le rôle de chacun au sein de l'équipe Iliade Habitat Jeunes.**
- **Comprendre les étapes administratives du parcours d'un jeune MNA et se maintenir en veille permanente sur les évolutions législatives de l'accueil de ce public.**
- **Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes MNA par la recherche de stages. Cette recherche ne doit pas se faire dans un but occupationnel, mais bel et professionnel. Les jeunes MNA doivent être acteurs et non consommateurs.**
- **Favoriser l'intégration sociale des jeunes MNA sur les territoires.**
- **Développer le réseau de bénévoles l'accès à la langue française.**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Depuis 2015, nous avons œuvré chaque année, à adapter et à améliorer notre accompagnement auprès de ces jeunes MNA. Nous avons créé un véritable réseau de partenaires (entrepreneurs, professionnels de santé, ...). Nous avons considérablement amélioré notre accompagnement à la mobilité, notamment pour les jeunes MNA hébergés au sein de notre résidence de Senonnes (Logistique de réservations de navettes, achats de minibus, achats de vélos et d'un cabanon et du matériel de sécurité, ...). Ci-dessous quelques données chiffrées pour notre résidence de Senonnes :**

**Nombre d'accueils :**

**-2021 : 68 MNA.**

**-2022 : 83 MNA.**

**-2023 : 171 MNA.**

**Nombre de RDV :**

**-2021 : 297 rdv avec les MNA**

**-2022 : 257 rdv avec les MNA.**

**-2023 : 314 rdv avec les MNA.**

**Les thématiques principales abordés sont : l'insertion professionnelle, la santé mais également la mobilité.**

**En termes de mobilité, nous réalisons des navettes régulières pour permettre la scolarité des jeunes (321 en 2021, 341 en 2022, 378 en 2023).**

**Nous accompagnons les MNA à la recherche de stages en étroite collaboration avec la MLDS et les établissements scolaires (appels téléphoniques, entretien, bilan de stage, navette aller/retour). Nous pouvons également aider certains à trouver leurs voies professionnelles. En ce sens nous avons réalisé un forum des métiers à Senonnes en 2023.**

**Nous accompagnons les MNA sur l'aspect santé (prise de rdv chez le médecin, accompagnement aux rdvs, trouver des spécialistes comme les dentistes...). Ce travail se fait en lien avec l'ASE.**

**Nous pouvons également accompagner les MNA sur l'aspect citoyenneté ou nous**

**Des cours d'apprentissage de français (dispensés par un groupe de bénévoles) sont organisés deux fois par semaines pour permettre aux jeunes d'acquérir les bases de la langue française.**

**Nous réalisons également un accompagnement à la vie quotidienne (hygiène, entretien du logement, alimentation, etc.). Nous pouvons quelques fois : expliquer à quoi servent les produits d'entretiens, faire une démonstration d'une étape de nettoyage, expliquer le protocole de nettoyage du linge... Sur le plan de l'alimentation, nous pouvons prodiguer des conseils sur les lieux de stockages des aliments, expliquer les dates de péremptions, ...**

**Nous pouvons accompagner les MNA à a découverte et apprentissage de la vie en collectivité, découverte des codes et des valeurs relatives à l'accueil en France, participation à des activités culturelles/de loisirs, des actions citoyennes, etc.**

Pour permettre un meilleur accompagnement des jeunes, nous réalisons celui-ci en lien avec le SESAME (échanges téléphoniques, échanges de mail, rencontre, ...).

Sur nos résidences de Château-Gontier, depuis 2021, ce sont 77 jeunes MNA qui ont été hébergés. Ils représentent 14.5% des résidents accueillis sur l'année. Un accompagnement global est mené auprès de ces jeunes. C'est un total de 538 rendez-vous qui ont été effectués auprès des jeunes résidents MNA. 98 RDV concernant la santé, 112 accompagnements concernant le projet professionnel.

La moyenne de séjour des jeunes hébergés est de 14.8 mois. En effet sur Château-Gontier, la moyenne de séjour est nettement supérieure par rapport à celle de Senonnes, cela étant dû essentiellement à l'accueil de jeunes (sur Senonnes) en phase de protocole d'évaluation, et qui pour la grande majorité d'entre eux, ne restent que pour des séjours courts. Sur Château-Gontier les jeunes MNA arrivent pour leur projet professionnel : scolarisé ou apprenti. Un travail en partenariat avec les établissements scolaires et les entreprises est mis en place à ce titre.

Nous travaillons également avec ce public, l'intégration sociale, en leur apprenant les codes sociaux propres à la France. La participation aux animations collectives ou encore les repas pris au sein du self chaque midi, sont de bons vecteurs d'intégration.

Nous devons et nous nous adaptons aux projets professionnels des jeunes : une vague de jeunes apprentis a été présente ces dernières années avec donc moins besoin d'accompagnement en matière d'insertion professionnelle. Fin 2024 une arrivée de jeunes scolaires nous conduit à la reprise de recherche active de stages.

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Mettre en place la feuille des besoins avec le public MNA	JANVIER 2025	DECEMBRE 2028	OLIVIA	Feuille de besoin à remettre une fois que le jeune est confié	Le nombre de feuilles remplies en fonction des accueils
Remettre en place des synthèses régulières avec le service du SESAME	JANVIER 2025	DECEMBRE 2028	OLIVIA	Organiser des temps de rencontres (1x/trimestre)	Nombres de rencontres réalisées

<b>Recevoir les MNA quelques semaines après leur arrivée, et leur réexpliquer les points importants liés à leur séjour</b>	<b>JANVIER 2025</b>	<b>DECEMBRE 2028</b>	<b>L'EQUIPE SOCIO-EDUCATIVE</b>	<b>Refaire ce point au moment où le jeune remplit la feuille des besoins</b>	<b>Nombre de rdv post-accueil</b>
<b>Accompagnement renforcé dans l'entretien du logement pour les jeunes rencontrant des difficultés à gérer cette autonomie</b>	<b>JANVIER 2025</b>	<b>DEC 28</b>	<b>Marie-Aude</b>	<b>Visite de logement, explication sur l'utilisation des produits ménagers, faire avec en cas de nécessité</b>	<b>Jeunes étant en rouge passant en vert</b>
<b>Mieux préparer le jeune à la sortie</b>	<b>JANVIER 2025</b>	<b>DEC 28</b>	<b>Marie-Aude</b>	<b>Rencontre en systématique avec l'éducateur référent et le jeune 2 mois avant la fin de prise en charge ASE, demande de logement social effectuée en systématique</b>	<b>Jeunes sortant pour un logement social autonome Nombre de jeunes sortant de l'ase étant en impayés</b>

## **RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES**

**Marie-Aude er Olivia**

## L'accompagnement adapté pour les jeunes en situation de handicap

### ENJEUX :

- Être un acteur pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Valoriser leurs compétences (emploi, activités).
- Développer le réseau de partenaires.
- Donner la parole aux personnes en situation de handicap.
- Préparer le jeune à l'autonomie en travaillant sur différents volets de la vie quotidienne : alimentation/ santé, hygiène / entretien du logement.
- Aider le jeune à acquérir de l'indépendance par rapport à sa famille en vue d'une installation autonome.
- Valoriser les complémentarités, les différences des uns et des autres jeunes : apprendre à vivre ensemble malgré la différence.

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Nous avons la chance d'avoir une structure dans laquelle le handicap est pleinement présent. Tous les jours, des groupes de personnes en situation de handicap viennent manger dans nos restaurants (IME / ADAPEI / ...). Nous comptons également parmi nos résidents des jeunes en situation de handicap et nous développons depuis plusieurs années des partenariats pour faciliter l'accès au logement de ce public. Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, un partenariat avec l'IME de Château-Gontier, nous permet de proposer deux logements au sein de notre résidence Paul Armand Lepage.**

**Les jeunes sont accompagnés en partenariat par l'équipe éducative de l'IME et l'équipe socio-éducative de l'Iliade. Les studios sont l'occasion pour les jeunes d'effectuer un stage (en ESAT ou milieu ordinaire), ou alors simplement de tester leur autonomie et leur capacité à gérer un logement.**

**Chaque jeune, avant de s'installer, est rencontré par l'équipe de l'Iliade afin d'effectuer un dossier d'inscription comme chaque jeune lambda mais également afin de bénéficier d'une visite de la structure.**

**Les jeunes stagiaires peuvent bénéficier comme les autres résidents des animations proposées, ainsi, la socialisation et l'ouverture aux autres sont travaillées pour tous.**

**Depuis 2021, nous avons accueillis 20 jeunes (10 garçons et 10 filles) stagiaires, dont 4 se sont installés durablement au sein de la résidence Paul Armand Lepage.**

C'est en partant de ces constats, que nous souhaitons proposer à l'ensemble de nos résidents d'aller encore plus loin dans la découverte du quotidien des personnes en situation de handicap, par la pratique d'actions collectives et en améliorant nos outils de communication. Car nous considérons, encore une fois, que la démarche d'aller vers l'autre est un véritable acte citoyen.

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Ouverture de la convention avec les autres services de l'ADAPEI (SAVS, SESSAD...)	JANV 25	DEC 28	Marie-Aude	Rencontre avec l'équipe de l'ADAPEI	Nombre de jeunes hors IME, logés en studio conventionné
Inciter plus les jeunes stagiaires à participer aux animations collectives	JANV 25	DEC 28	Aurélien	Aller à la rencontre du jeune	Nombre de participation aux animation
Nous recevons de plus en plus de jeunes en provenance de l'IME, en dehors de la convention, Intégrer ces jeunes au groupe actif (en utilisant leurs compétences)	JANV 25	DEC 28	Freddy et Aurélien	Aller vers eux	Evolution du groupe actif de participants aux animations

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Marie-Aude

## L'accompagnement adapté pour les victimes de violences intra-familiales

### ENJEUX :

Il s'agit ici, d'un accompagnement global pour les victimes de violences intra-familiales avec ou sans enfant dans le cadre de l'ouverture d'un premier logement temporaire en partenariat avec le CCAS et le CDS de Château-Gontier depuis novembre 2005 pour un premier accueil en janvier 2006. En juillet 2021, un deuxième logement temporaire a ouvert ses portes avec comme partenaires le CIAS de Craon et l'Antenne solidarité de Craon. Et un troisième logement temporaire ouvert en novembre 2023 sur le territoire de Château-Gontier.

Notre association est porteuse opérationnelle, juridique et financière du projet.

Notre rôle est d'accompagner les personnes accueillies dans leurs démarches administratives, juridiques, de santé, ....

A travers cet accompagnement, nous souhaitons :

- Maintenir l'action par « Iliade Habitat Jeunes » pour les femmes victimes de violences intra-familiales.
- Par notre accompagnement, éviter le retour contraint des femmes victimes de violence vers le domicile conjugal et aider les femmes à se reconstruire et à « penser l'avenir sereinement ».
- Maintenir l'accompagnement au quotidien avec le réseau (partenariat).
- Être acteur de ce partenariat.
- Développer le partenariat (CITADELLE : groupes de parole).

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

Depuis l'ouverture du premier logement en 2006 à décembre 2023, 16% de retour au domicile conjugal.

Maintien et développement du partenariat sur les territoires de Château-Gontier et Craon.

Participation à des journées de formation pour les intervenantes socio-éducatives.

Participation au collectif VIF (bilan annuel présenté à ce collectif de l'accompagnement des victimes de violences intra-familiales au sein de nos 3 logements temporaires).

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Réfèrent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
<b>Maintenir l'accompagnement des victimes de violences intra-familiales en fonction de leurs besoins</b>	<b>JAN 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Myriam et Marie-Aude</b>	<b>Accueils avec lecture et signature du contrat d'hébergement et d'accompagnement</b>	<b>Bilan annuel sur le nombre d'accueils et d'accompagnements.</b>
<b>Actions à mener chaque année pour sensibiliser nos publics sur cette thématique</b>	<b>JAN 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Myriam et Marie-Aude</b>	<b>Soirées d'échange sur des thématiques. Développer le partenariat pour trouver de nouveaux intervenants</b>	<b>Debrief avec les intervenants et le public. 1 actions par trimestre.</b>
<b>Être en veille de nouveaux partenaires</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Myriam et Marie-Aude</b>	<b>Se tenir informer et prendre en compte les besoins des personnes</b>	<b>Bilan annuel sur le travail partenarial (Comptes rendus de rencontres, ...).</b>

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

**Myriam et Marie-Aude**

## L'exercice des droits et l'accès aux droits

### ENJEUX :

**Critère 2.2.6 - L'ESSMS favorise l'exercice des droits et libertés de la personne accompagnée (HAS).**

**Article 10 - Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie. (CHARTRE DES DROITS)**

**L'équipe socio-éducative a pour mission de favoriser l'autonomie des jeunes et notamment l'accès au logement autonome. Pour la plupart, il s'agit de la première expérience de vie en autonomie, nous constatons que beaucoup de jeunes :**

- Rencontrent des difficultés , en raison de leur mobilité géographique à accomplir leur démarches administratives**
- Ne déclarent pas leurs ressources au centre des impôts**
- Ne signalent pas leur changement de situation à la CAF ou à la MSA**
- Ignorent comment assurer un logement**
- N'ont pas la logique d'envoyer un arrêt de travail dans les délais impartis...**
- Ne pensent pas à changer d'adresse à leur départ...**

**L'équipe doit donc travailler sur des informations sur les droits et devoirs de chacun. Là encore des disparités existent du fait des spécificités de certains publics que nous accueillons et accompagnons.**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Règlement de fonctionnement actualisé.**

**Les guides d'informations du RIJ sont actualisés régulièrement par l'IJ des Pays de la Loire et transmis.**

**La charte des droits et libertés est intégrée à notre livret d'accueil.**

**Les RDV sur cette thématique sont nombreux et permettent de faire sur chaque situation et d'accompagner au mieux chaque jeune.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Création d'un guide du bon résident avec des fiches pratiques sur différents thèmes (budget, santé, gestes éco citoyen...). Voir pour inclure ce guide dans le livret d'accueil ou pas pour ne pas multiplier les documents	JAN 2025	DEC 2025	Aurélien	RIJ, CVS, échanges en équipe été avec les jeunes	Guide créé (oui/non)
Mettre en place des temps collectifs pour certaines démarches administratives et se servir des compétences de certains pour aider les autres	JAN 2025	DEC 2025	Marie-Aude, Olivia et Myriam	Apéro déclaration d'impôts, intervention de professionnels extérieurs	Nombre d'actions menées (1/trimestre)

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

**Freddy Bourgeais**

**En lien direct avec l'accès aux droits, d'autres actions seront inscrites dans notre plan d'actions sur le volet de l'information (voir ci-dessous)**

## L'information et le consentement éclairé

### ENJEUX :

#### **Article 3 : Droit à l'information**

#### **Article 4 - Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne. (CHARTE DES DROITS)**

**5- L'accompagnement individualisé en complément des actions / a-Accueil et information / b-Aide à la mobilité et l'accès au logement autonome / c-Aide à l'insertion sociale et professionnelle. (CAF)**

**Informier et accompagner dans l'accès aux droits et obligation au quotidien.**

**Être un lieu d'information, un lieu ressources ou chacun va pouvoir trouver des ressources en matière de vie quotidienne et de services.**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Les temps collectifs permettent d'identifier les besoins pour certains jeunes d'être informés sur tel ou tel sujet.**

**Dès les premiers RDV, le besoin d'être informés sur l'accès aux droits (APL, Santé, ...) est clairement identifié. Ce premier temps pris avec le jeune permet de donner un maximum d'informations.**

**Par notre expérience, nous mettons en place chaque année des actions collectives sur des thématiques de santé, de culture et de citoyenneté, qui répondent à des besoins clairement identifiés chez nos résidents.**

**La création du Relais Info Jeunes, l'affichage, la communication sur les réseaux sociaux, permettent de multiplier les modes d'information.**

**Dans le cadre de son accueil, de son accompagnement, et des conventions tripartites, le résident donne son consentement via les différents documents signés.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Affiner la fiche besoins avec un questionnaire plus précis.	JANV 2025	MARS 2025	Equipe socio-éducative	Fiche besoin, questionnaire précis format numérique. Validation en réunion d'équipe.	Fiche réalisée (oui/non)
Ré-évaluer les besoins au cours des séjours avec l'adhésion du jeune.	JANV 2025	DEC 2028	Olivia	Mise à jour de la situation en cours sur Sihaj Point de situation Fiche besoins en accompagnement.	Evolution des fiches besoins.
Utiliser plus régulièrement les sources d'information du RIJ	JANV 2025	DEC 2028	Marie-Aude, Olivia et Myriam	RDV avec le jeune dans l'espace infos RIJ. Actions collectives	Nombre de RDV au sein du RIJ ou actions collectives avec les supports du RIJ

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

**Freddy Bourgeois**

## La protection, la dignité, l'intégrité, la vie privée, l'intimité

### ENJEUX :

**Article 7 - Droit à la protection. (CHARTE DES DROITS)**

**Article 12 - Respect de la dignité de la personne et de son intimité. (CHARTE DES DROITS)**

**Critère 2.2.2 - Les professionnels respectent la dignité et l'intégrité de la personne accompagnée. (HAS)**

**Critère 2.2.3 - Les professionnels respectent la vie privée et l'intimité de la personne accompagnée. (HAS)**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Nous accueillons toutes les jeunes. Nos seuls critères d'accueil sont la disponibilité des logements et l'âge (16/30ans).**

**Toutes les personnes accueillies chez nous ont le droit d'accueillir qui elles veulent.**

**Notre parc locatif est réhabilité régulièrement pour proposer des logements dignes dans des résidences sécurisées et accueillantes (nouvelle cuisine collective à Paul Armand Lepage, achat d'un baby-foot pour Segré, ...).**

**Nos investissements annuels sur l'accompagnement socio-éducatif sont significatifs en la matière. (ALT, captation de matériels pour certains publics, adaptation aux codes des jeunes, ...). Les nouveaux projets sont pensés pour respecter leur dignité (ex : nous ne nous sommes pas positionnés sur le dispositif HTH par exemple, ni sur le développement de structures intergénérationnelles).**

**L'enquête de satisfaction questionne les résidents sur le respect de leur vie privée durant leur séjour.**

**Dans le cas spécifique de l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales, notre équipe a été formée et applique des procédures qui garantissent la sécurité, l'intégrité, la dignité, la vie privée et l'intimité des personnes accueillies.**

**Chaque résident peut exprimer le souhait d'être présent lors d'une intervention dans son logement. Chaque intervention dans les logements est anticipée et communiquée au jeune.**

**L'équipe salariée est stable et recrutée sur la base de compétences qui entrent dans le cadre de la convention collective nationale des FJT.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Interroger nos résidents et leur demander si nous avons des pratiques intrusives.	JANV 2025	AVRIL 2025	Marie-Aude	Sondage, ... Tous les mois d'avril.	Enquête de satisfaction. Sondage réalisé (oui/non).

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

**Freddy Bourgeais**

## FICHE ACTION / 23. AMELIORATION OU CREATION DE SOLUTIONS

### L'information

#### ENJEUX :

*Rappel du critère 22 de la RSO / Identifications des besoins*

#### Article 3 : Droit à l'information

#### Article 4 - Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne. (CHARTRE DES DROITS)

5- L'accompagnement individualisé en complément des actions / a-Accueil et information / b-Aide à la mobilité et l'accès au logement autonome / c-Aide à l'insertion sociale et professionnelle. (CAF)

#### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

Fiche informations des visites de logement expliquant les modalités de visites de logement.

Un livret d'accueil par ville dont un traduit en anglais

Un règlement de fonctionnement avec des pictogrammes pour essayer de faciliter la compréhension par tous

Accès au dossier du jeune. La fiche d'inscription et le règlement de fonctionnement rappellent à la personne accompagnée qu'elle peut consulter son dossier ainsi que les modalités de consultation. Une procédure « Sihaj » rappelle la méthode pour extraire le dossier du jeune.

Traduction de certains documents. Exemple : Documents d'explication des transports traduit en anglais, arabe ukrainiens et Bengali.

Le programme d'animation est publié sur les réseaux (Facebook et Instagram). Il est également envoyé à chaque résident à son arrivée. Il est envoyé trimestriellement par MMS et par mail à l'ensemble des résidents. Ce programme est réalisé avec les résidents.

La participation et la talent des jeunes pour informer, donner envie et valoriser le jeune, sont diffusés sur les réseaux sociaux si le jeune donne son accord.

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

<b>Action envisagée</b>	<b>Début</b>	<b>FIN</b>	<b>Référent</b>	<b>Outils / Moyens / Modalités de travail</b>	<b>Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)</b>
<b>Mettre à jour les outils de communication plus régulièrement</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Aurélien</b>	<b>Site internet Livrets d'accueil Mise à jour des informations tous les ans</b>	<b>Mise à jour effectuée (oui/non)</b>
<b>Faire des affichages consacrés à certains thèmes car trop d'informations sont dispersées</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Aurélien</b>	<b>Créer un point d'information à la culture Créer un point d'information à la santé Créer un point d'information à la vie collective Créer un point d'information à l'actualité ...</b>	<b>Nombre de points d'informations créés</b>
<b>Développer des actions de communication sur le Relais Info Jeunes afin de le faire connaître sur le territoire</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Aurélien</b>	<b>Interventions dans les établissements scolaires</b>	<b>Nombre d'interventions réalisées</b>

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

**Freddy BOURGEOIS et Aurélien DREUX**

## Un parcours culturel et de loisirs

### ENJEUX :

**Nous avons évoqué ce volet dans notre engagement « Territoire » / critère « Participation territoriale ».**

**Favoriser l'accès de chacun à la culture et aux loisirs.**

**Développer l'ouverture d'esprit.**

**Susciter la curiosité.**

**Découvrir le monde qui nous entoure.**

**S'ouvrir à de nouvelles formes de culture (numérique, ...).**

**Développer nos partenariats dans le Maine et Loire.**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- **Un cycle de sortie au cinéma est proposé chaque année à CG et SG.**
- **Un cycle de spectacles est proposé chaque année avec « Le Carré », « Le CARGO » et le service culturel du pays de Craon.**
- **Création de vidéos avec les jeunes, notamment dans le cadre du festival des 37.**
- **Participation au V&B Fest**
- **Concerts proposés au restaurant de Château-Gontier**
- **Activités de loisirs proposées chaque année à la demande des jeunes (karting, laser Game, ...)**
- **Séjour Européen annuel**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Maintenir un parcours culturel sur les différents territoires	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien et Freddy	Carré, Cargo, Service culturel du Pays de Craon	Nombre d'animation proposées
Développer les actions culturelles sur le service de restauration	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien et Leslie	Concerts, expositions (1/trimestre)	Nombre d'animation proposées
Continuer à utiliser le séjour Européen comme support d'ouverture culturelle	JANV 2025	DEC 2028	Freddy		1 séjour annuel (oui/non)
Mise en place d'un projet Europe et découverte du monde annuel	JANV 2025	DEC 2028	Léo et Giulia	Maison de l'Europe	Projet réalisé (oui/non)

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Freddy BOURGEOIS et Aurélien DREUX

## **Un parcours santé annuel**

### **ENJEUX :**

**Faire de la prévention santé une priorité.**

**Veiller, repérer, comprendre les pratiques en matière de santé des jeunes.**

**Ecouter, conseiller, orienter et ou accompagner dans différentes démarches de façon individuelle ou collective.**

**Construire en partenariat des actions autour des comportements à risques.**

**Informier sur l'accès aux droits en matière de santé.**

**Offrir aux jeunes une restauration équilibrée et abordable financièrement.**

**Améliorer l'estime de soi et le bien-être de nos jeunes.**

### **PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES**

**Un projet santé annuel, inscrit dans l'appel à projet de notre Union Régionale est développé chaque année. Il nous permet d'aborder des thématiques variées en matière de santé. Pour nos bonnes pratiques, nous vous renvoyons aux propos introductifs de notre engagement « Liens utilisateurs », où nous avons détaillé cette question de la santé des jeunes, qui est pour nous une priorité.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Développer des actions autour des addictions en lien avec la prévention routière	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions (1/an minimum)
Développer des actions autour de la santé mentale	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions (1/an minimum)
Développer des actions autour de l'alimentation	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions (1/an minimum)
Développer des actions autour du harcèlement	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions (1/an minimum)
Développer des actions autour de la vie affective et sexuelle	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions (1/an minimum)
Développer des actions en partenariat dans le 49	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions (1/an minimum)
Sensibiliser les jeunes au bilan IRSA	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions (1/an minimum)
Développer les échanges avec les professionnels de santé autour des soirées « popotte et papote »	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions (1/an minimum)

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Olivia RENAUD

## La prévention routière

### ENJEUX :

Faire de la prévention routière une routine annuelle.

Sensibiliser les jeunes pour qu'ils adoptent les bonnes pratiques.

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- Projet sécurité routière au lycée de Segré durant plusieurs années
- Atelier rouler à vélo sur Senonnes
- Achat d'un cabanon, de vélo et de matériel de sécurité.
- Actions de sécurité de routière au sein de notre restauration

### AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Remettre en place un projet de sécurité routière plus conséquent et actualisé	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien	Matériel de la Sécurité routière IDSR, , ...	Projet annuel (oui/non)
Faire du lien entre sécurité routière et conduites addictives avec le projet santé	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien, Olivia	Echanges en équipe et avec les jeunes et partenaires. Recherche de financements	Nombre d'actions
Développer le rouler à vélo en milieu rural	JANV 2025	DEC 2028	Freddy	Matériel à disposition. Intervenants extérieurs	Au moins 2 actions / an à Senonnes
Sensibilisation à l'utilisation des trottinettes électriques	JANV 2025	DEC 2028	Freddy et Aurélien	IDSR, La Vélonome, auto-école	1 action / an

### RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Aurélien DREUX

## Un parcours sport

### ENJEUX :

Promouvoir l'activité physique et sportive.

Favoriser l'accès au sport.

Créer du lien entre nos jeunes et les associations sportives locales.

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- Séances footing tous les lundis
- Animations sportives proposées chaque trimestre
- Découverte de pratiques sportives diversifiées (Capoeira, hockey sur gazon, Zumba, ...)

### AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Inscrire des jeunes sur des évènements sportifs locaux	JANV 2025	DEC 2028	Freddy	Corrida, Trail urbain, triathlon, ...	Nombre d'animations
Faire du lien entre pratiques sportives et santé	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien et Olivia	Sparte Château-Gontier	Nombre d'animations
Développer les actions sportives sur le site de Senonnes	JANV 2025	DEC 2028	Aurélien	Utilisation de la salle de Congrier	Nombre d'animations

### RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Aurélien DREUX et Freddy BOURGEOIS

## Citoyenneté et convivialité

### ENJEUX :

**Faire vivre la citoyenneté et les instances de représentation et de concertation des jeunes.**

**Créer des moments propices aux échanges entre jeunes.**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Au travers des actions d'animation le jeune est informé sur ses droits et devoirs en matière de citoyenneté (inscription sur les listes électorales, déclaration d'impôts, ouverture des droits santé, renouvellement d'un titre de séjour, lecture d'une fiche de paie, ouverture d'un compte Amélie, rappel des règles et obligations collectives ...).**

**Il est encouragé à s'inscrire dans des actions citoyennes.**

**Pour les jeunes des résidences de l'Iliade, être citoyen n'est pas toujours un concept intégré. Très peu sont conscients qu'être citoyen, c'est aussi s'investir sur le territoire, c'est respecter les lieux et les autres.**

**Mais il est à noter qu'en les sollicitant, nombreux répondent présents en matière d'investissement.**

**Nous avons mis en place sur toutes les résidences des élections pour le Conseil de Vie Sociale depuis 2016, (sensibilisation, mobilisation importante des équipes socio-éducatives) pour que les jeunes deviennent acteurs.**

**Nous participons à des débats avec l'autre radio, les émissions sont organisées avec les jeunes.**

**Nous participons chaque année à des manifestations (téléthon, animation sur le développement durable, fête de l'Europe, Journée citoyenne, ...) auxquelles les jeunes répondent présents.**

**Nous avons participé à un défi Energic avec notre URHAJ, ainsi qu'à un défi FAAP (Foyers à alimentation positive). Nous participons chaque année aux journées citoyennes organisées par les collectivités de Segré et de Château-Gontier.**

**Des projets jeunes (portés par eux) ont vu le jour (Loto, séjour à Papéaparc ou au Futuroscope).**

**Un Affichage dans tous les logements sur les bonnes pratiques en termes de consommation d'énergie.**

**Des actions de convivialité sont très régulièrement mises places (repas à thème, soirées jeux, ...).**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

<b>Action envisagée</b>	<b>Début</b>	<b>FIN</b>	<b>Référent</b>	<b>Outils / Moyens / Modalités de travail</b>	<b>Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)</b>
<b>Développer les actions autour des économies d'énergie</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Olivia</b>	<b>Echanges en équipe, avec les jeunes et les partenaires</b>	<b>Nombre d'animations</b>
<b>Multiplier les projets à l'initiative des jeunes et porté par eux</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Freddy et Aurélien</b>	<b>Echanges avec les jeunes</b>	<b>Nombre d'animations</b>
<b>Mise en place d'actions autour de la découverte de la biodiversité et de l'environnement</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Freddy</b>	<b>Mayenne Nature Environnement Balade nature avec un administrateur Sud Mayenne en transition</b>	<b>Nombre d'animations</b>
<b>Se rapprocher d'avantage des jeunes pour les solliciter sur les actions collectives.</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>L'équipe socio-éducative</b>	<b>Faire du porte à porte pour essayer d'intéresser les jeunes</b>	<b>Nombre de participants différents aux animations collectives</b>
<b>Développer le lien inter-résidence</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Freddy et Aurélien</b>	<b>Echanges en équipe et avec les jeunes</b>	<b>1 animation par mois intersites minimum.</b>
<b>Faire le lien avec de nouvelles associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2025</b>	<b>Olivia</b>	<b>Contacts et échanges avec les Restos du Cœur, Emmaus, ....</b>	<b>1 action / an</b>

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

**Aurélien DREUX et Freddy BOURGEAIS**

## Formation, Emploi

### ENJEUX :

Même si ce n'est pas notre spécialité, développer des actions pour accompagner nos résidents sur cette thématique de l'emploi et de la formation.

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

- Intervention de bénévoles 2 fois par semaine pour des cours de français sur les sites de Senonnes et de Château-Gontier
- Participation à des job dating, des petits déj' emploi au sein de notre cuisine collective avec différents partenaires de l'insertion professionnelle.
- Affichage régulier d'offre d'emploi dans nos résidences

### AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Maintenir l'accueil de bénévoles dans nos murs	JANV 2025	DEC 2028	L'équipe socio-éducative	Liens avec les bénévoles. Actions communes, ...	Nombre d'actions
Maintenir le lien avec les partenaires du champ de la formation et de l'emploi	JANV 2025	DEC 2028	Myriam	Listing partenaires par ville. Temps de rencontre avec l'équipe et les jeunes	Nombre d'actions et de rencontres (3/an)
Afficher régulièrement les offres d'emploi et se tenir informés	JANV 2025	DEC 2028	Myriam	Echanges avec les boîtes d'intérim, ...	Affichage régulier

### RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Myriam LEBOURDAIS

## FICHE ACTION / 25. ACCESSIBILITE DE L'OFFRE

### ENJEUX :

**Notre organisation propose-t-elle une tarification permettant à un public fragile ou à faibles revenus de disposer de ses services ?**

**L'association prévoit la possibilité d'accueillir, en interne ou avec le partenariat local, des jeunes qui du fait de leur situation rencontrent des difficultés d'accès au logement.**

**Les types de logements sont pluriels et adaptés aux situations.**

**Toute personne peut bénéficier du service de restauration. Elle est accueillie, informée sur le fonctionnement de l'association et sur les partenariats qu'elle est en mesure d'activer, notamment pour l'accès de tous au repas. Les espaces sont favorables à la détente. Les prix sont optimisés.**

### PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Prise en charge d'une partie du prix du repas aux résidents (2.70€ par repas à partir de 2025).**

**Des choix ont été opérés pour ne pas impacter les résidents et usagers, malgré l'augmentation des coûts de l'énergie. Des aides sont également captées en ce sens (aide à l'énergie, ...).**

**Des conventions sont signées avec des partenaires pour réduire le coût du repas pour les usagers du restaurant.**

**Développement de l'offre de logements. 2 logements supplémentaires à Bazouges, extension validée à Segré, réhabilitation du siège social validée avec 3 nouveaux logements.**

**Convention tripartite avec la mission locale. Convention avec le CD53 pour l'accueil de MNA. Convention de 2 logements avec l'ADAPEI. Convention avec le centre hospitalier de Château-Gontier. Partenariat JNOVA dans le 49. Accueil de jeunes de l'EPIDE. 6 logements ALT.**

**2 formules possible au self avec tarifications différentes. Tarifs préférentiels pour les familles avec enfant le mercredi (5€ le repas pour les moins de 18 ans.**

**Convention avec la CAF pour APL dès le 1<sup>er</sup> mois. Avance de l'estimation APL.**

**Dépôt de garantie de 150€. Possibilité de régler en 3 fois.**

**Fond de solidarité mis en place et géré par les résidents pour aider financièrement les résidents sur certains projets.**

**3 logements sont réservés aux victimes de violences conjugales.**

**Deux logements sont accompagnés pour deux familles ukrainiennes.**

**Le projet araignée a été pensé pour les jeunes des communes (logement accompagnement possibilité d'un collectif petits tarifs).**

**7 logements vont être créés pour accueillir des enfants à partir de 10 ans.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Réfection complète de notre résidence Paul Armand Lepage de Château-Gontier. (Logements et partie bureau).	JANV 2025	DEC 2028	Caroline BOIVIN	Réunions avec le bailleur. Réunions avec les artisans, ....	Réfection réalisée (oui/non).
Extension de notre résidence de Segré avec une nouvelle gamme de logement.	JANV 2025	DEC 2028	Caroline BOIVIN Bénévole (Michel) pour les réunions de chantier	Réunions avec le bailleur. Réunions avec les artisans, ....	Extension réalisée (oui/non).
Gestion des logements communaux	JANV 2025	DEC 2028	Caroline Olivia Le coordinateur	3 logements de quelaines Saint GAULT	Nombre de jeunes accueillis, nombre de rdv avec le partenaire, retour des jeunes et partenaires Taux d'occupation et implication des jeunes, nombre de rdv avec le jeune
Création et gestion d'un lieu de vie à Senonnes	JANV 2025	DEC 2028	Caroline Coordinateur Nouvelle équipe	7 logements pour les enfants et recrutement des nouveaux professionnels	Nombre de jeunes accueillis, nombre de rdv avec le partenaire, retour des jeunes et partenaires Implication des jeunes, nombre de rdv avec le jeune

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Caroline BOIVIN

# ENVIRONNEMENT (Engagement RSO)

## L'ILIADE, EN RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Initiée en 2020, la démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) amorcée dans le prolongement de notre démarche qualité, s'inscrit dans la volonté partagée d'intégrer progressivement les enjeux sociaux et environnementaux à nos activités.

Sous la double ambition d'une vision globale conjuguée à une action locale, notre habitat jeunes porte la transition écologique au cœur de ses activités quotidiennes. Afin de limiter notre empreinte carbone, nous entendons ainsi habiter nos territoires autrement. L'ILIADE s'inscrit en résilience au changement climatique.

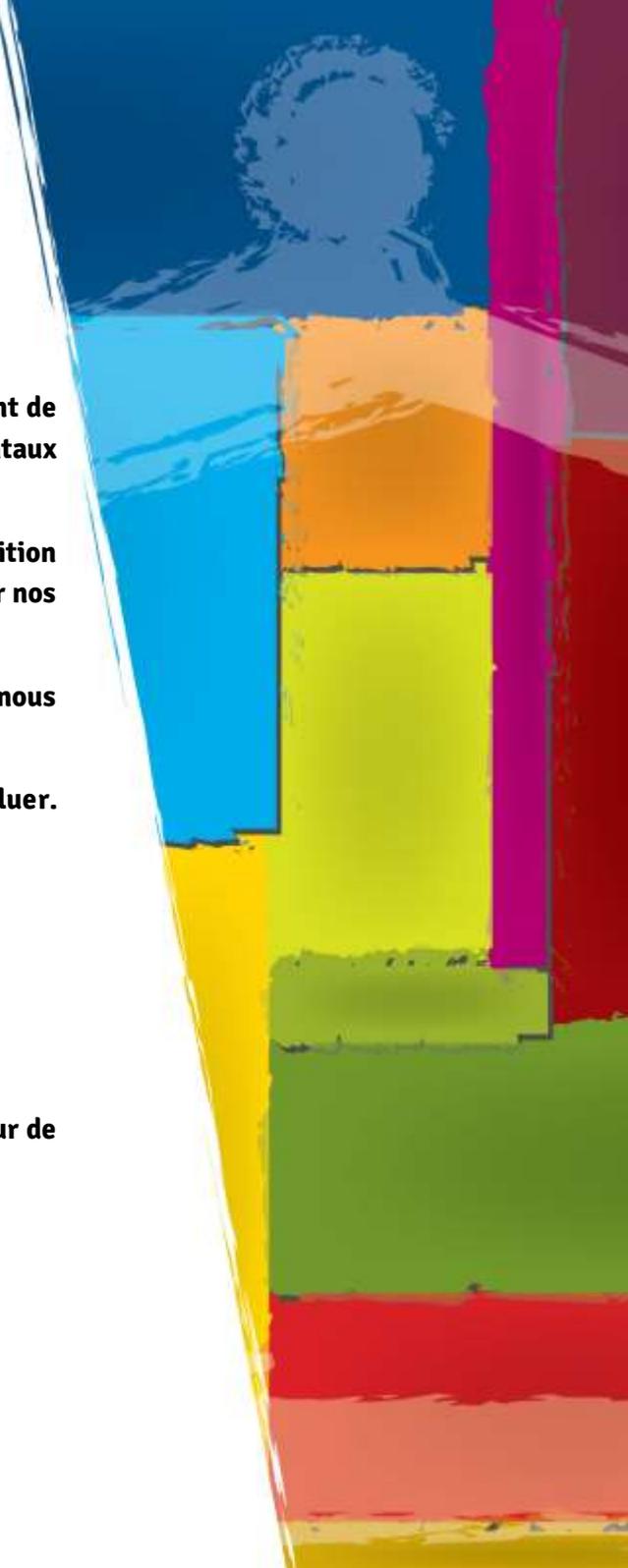
Forts d'un diagnostic lucide, et d'une observation permanente des effets environnementaux de nos missions, nous avons progressivement construit un plan d'actions pour éviter, réduire et compenser notre empreinte carbone.

Ce projet écologique s'articule autour de 5 axes, qui représentent autant de chantiers à planifier, réaliser, gérer et évaluer. Ces 5 piliers sont les suivants :

- **Rénover nos résidences et étendre de façon durable notre développement bâtementaire,**
- **Activer le potentiel énergétique de notre parc et le recours aux ressources énergétiques locales,**
- **Amplifier notre restauration durable et agir pour une alimentation locale saine,**
- **Promouvoir des solutions de mobilité actives, propres, partagées et décarbonées,**
- **Engager des coopérations territoriales transversales et exemplaires.**

Ce plan d'actions global trouve enfin une traduction financière, dans l'élaboration progressive d'un budget à hauteur de nos ambitions.

## MIEUX OBSERVER POUR AGIR



**Dans le cadre de notre démarche RSO, nous avons élaboré et construit des outils de mesures pour apprécier par le détail les effets environnementaux de nos activités. Cette palette d'instruments permet tout à la fois de disposer d'un thermomètre écologique, et d'un outil d'évaluation des actions correctives et d'amélioration réalisées.**

**A ce jour, cette boîte à outil comprend :**

- **Suivi de nos factures énergétiques, par résidence,**
- **Suivi de nos factures d'eau,**
- **Suivi de notre gestion des déchets alimentaires, cartons, papier...,**
- **Suivi de nos mobilités,**
- **Suivi d'une toute petite partie de la pollution numérique**

## **RENOVER NOS RESIDENCES ET ETENDRE DE FACON DURABLE NOTRE DEVELOPPEMENT BATIMENTAIRE**

**Lors du précédent projet socio-éducatif, la gouvernance a concentré ses efforts sur la rénovation globale de la résidence René Perrault de Bazouges. Largement accompagnée par les collectivités et la CAF, la résidence a fait l'objet d'une complète réhabilitation, en 2022, qui a permis de limiter notre facture énergétique.**

**Trois projets phares vont guider le prochain contrat. Il s'agit de :**

- **La rénovation complète du siège de l'association, la résidence Paul Armand Lepage à Château-Gontier sur Mayenne, par le bailleur la SA HLM Les Foyers, prévu en 2025-2026**
- **L'extension de la résidence Nelson Mandela, à Segré, avec un bâtiment passif de 10 logements, porté par Podhélia.**
- **La gestion de logements communaux (pays de Craon) et traiter le lien emploi, logement, mobilité, accompagnement de la première décohabitation pour le public jeunes.**

## **ACTIVER LE POTENTIEL ENERGETIQUE DE NOTRE PARC ET LE RECOURS AUX RESSOURCES ENERGETIQUES LOCALES**

**Depuis plusieurs années, nous sommes attentifs à l'autoconsommation de nos résidences, et à l'activation du potentiel énergétique de celles-ci.**

**Parfois programmées dès l'origine du projet, plusieurs de nos résidences sont équipées de panneaux solaires thermiques, à l'exemple de celle de Senonnes, ou encore raccordées au réseau de chaleur urbain, comme à Segré.**

**Nos futures rénovations portent également cette ambition, avec le projet de réseau de chaleur urbain de Château-Gontier, dont devrait pouvoir bénéficier le siège social de l'association dans le cadre de sa rénovation complète. Il en sera de même de la résidence de la Trinité, appartenant à la collectivité.**

**Le projet prévu à Segré est volontairement passif, et répond tout à la fois à une production d'énergie photovoltaïque, et une isolation éco-exemplaire.**

### **AMPLIFIER NOTRE RESTAURATION DURABLE ET AGIR POUR UNE ALIMENTATION LOCALE SAIN**

**L'Iliade Habitat Jeunes possède un agrément de cuisine centrale, délivré par les services vétérinaires. Forte d'une équipe de 8 ETP, nos deux pôles de restauration, à Château-Gontier et Senonnes, répondent aux enjeux de production durable et constituent un des piliers de l'autonomie et de l'action sociale à destination des jeunes résidents.**

**Avec plus de 110 000 repas produits chaque année, nous avons l'ambition tout à la fois de produire une alimentation locale saine, conforme à la loi Egalim, tout en limitant notre gaspillage alimentaire.**

**Un plan d'actions précis permet de conforter cette démarche locale, adossée au Projet Alimentaire Territorial.**

### **PROMOUVOIR DES SOLUTIONS DE MOBILITE ACTIVES, PROPRES, PARTAGEES ET DECARBONNES**

**Nos activités économiques comme nos missions d'accompagnement des jeunes nous conduisent à produire une forte empreinte carbone du fait de nos mobilités. En effet, notre flotte est quasiment exclusivement composée de véhicules à énergie fossile, à l'exception de la voiture de fonction du chef de restauration.**

**Au-delà de la facture énergétique de ce parc, sa facture carbone est très conséquente, et nécessite donc la mise en œuvre de mobilités douces pour les jeunes et salariés mais également d'un besoin de modernisation de la flotte pour réduire autant que faire ce peu son empreinte.**

### **ENGAGER DES COOPERATIONS TERRITORIALES TRANSVERSALES ET EXEMPLAIRES**

**Les activités de l'Iliade s'inscrivent toujours dans un territoire, dont le périmètre comprend le Sud Mayenne et le Haut-Anjou. Nos projets sont donc toujours construits en coopération avec les acteurs publics, économiques et sociaux de ces intercommunalités. Volontairement transversales, ces collaborations positives sont gages d'efficacité et d'exemplarité.**

**L'Iliade n'agit jamais seule, mais toujours avec. Nous privilégions l'addition à la soustraction. Nos enjeux de gouvernance représentent également un axe d'amélioration de notre démarche RSO.**

## **NOUS FAIRE RECONNAITRE COMME UN ACTEUR ECOLOGIQUE**

**L'avenir sera à l'écologie, quoi qu'on en pense, qu'on juge que cela soit trop tard ou encore temps, qu'on juge qu'il ne s'agisse que d'éléments de langage » ou d'une véritable prise de conscience par nos concitoyens et nos dirigeants, quoi que l'on intègre dans la dimension écologique – du plus biologique ou plus politique.**

**Nous l'avons vu après le covid, les critères du plan de relance pour ce qui concerne notre secteur ont été quasi-exclusivement basés sur des critères de la transition écologique, au sens restreint des critères énergétiques. Les étiquettes thermiques ont été le seul critère de priorité dans le plan de réhabilitation des logements (dont les résidences HJ, nous avons pour répondre et accéléré la prise de conscience de nos bailleurs faits et pris en charge l'évaluation thermique pour entamer un dialogue sur la réhabilitation nécessaire) et nous n'avons sorti qu'une douzaine d'opérations de réhabilitation « prêtes à partir » alors que Mais au-delà du gros besoin en rénovation et restructuration, hors critères énergétiques, nous devons regarder des besoins de modification et d'adaptation des usages, d'« humanisation » comme cela a été nommé dans d'autres champs.**

**Les jeunes ont toujours besoin comme les territoires de petits logements T1' et T2 (proches des services) pour s'installer, envisager un parcours résidentiel avoir des loyers adaptés à leur budget mais aussi des logements qui puissent donner envie de rester sur un territoire et de s'y épanouir.**



# CHIFFRES CLÈS

## ENVIRONNEMENT

### 2021 / 2024





**RESTAURATION :**  
**UNE PRESTATION LOCALE AVEC**  
**+ DE 20 PRODUCTEURS LOCAUX**



**INTRODUCTION PROGRESSIVE**  
**DE PRODUITS "LOI EGALIM"**



**1 LIGNE BUDGÉTAIRE ANNUELLE ALLOUÉE À**  
**LA RÉNOVATION DE 7 LOGEMENTS / AN**



**1 INVENTAIRE MENSUEL DES**  
**STOCKS**



**RÉCOLTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN VÉLO**  
**POUR LE MÉTHANISEUR DE CHÂTEAU-GONTIER**

**1 REPAS VÉGÉTARIEN PAR**  
**SEMAINE**





**1 CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE  
APRÈS CHAQUE DÉPART DE JEUNE**



**ACHAT D'UN VÉHICULE  
ÉLECTRIQUE**



**FORMATION DE 2 SALARIÉS  
SUR LES ÉCOGESTES**



**ISOLATION DU SOUS-SOL DE LA  
RÉSIDENTE DE LA TRINITÉ**



**REPRISE DE L'ITE POUR NOTRE  
RÉSIDENTE PAUL ARMAND LEPAGE**



**RÉFECTION COMPLÈTE DE NOTRE  
RÉSIDENTE RENÉ PERREULT  
(CLASSE ÉNERGÉTIQUE E À B)**



**ACHAT D'UN VÉHICULE DE  
MAINTENANCE MUTUALISÉ**



**1 CONSTRUCTION EN PASSIF  
POUR L'EXTENSION DE NOTRE  
RÉSIDENTE DE SEGRÉ**





# FICHES ACTIONS

PLAN D'ACTION RSO

ENVIRONNEMENT

2025 / 2028



# FICHE ACTION / 31. POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

## ENJEUX :

L'association s'est engagée en faveur de la prise en compte de l'environnement : consommation d'eau et d'énergie, tri et recyclage des déchets, politique de transport, etc.

Le développement durable est un enjeu pris en compte.

Respect de la loi EGALIM.

Assurer la maintenance préventive et l'entretien du bâti pour prévenir des phénomènes d'usure.

Sensibiliser les résidents aux consommations d'énergie pour les préparer à l'accès au logement autonome.

## PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

Réfection de la résidence de Bazouges.

Dialogue permanent avec les bailleurs sur la performance énergétique et nécessité de réhabiliter.

Bâtiment passif pour une extension à Segré en cours.

Réhabilitation des résidences de Château-Gontier (siège et trinité) en cours de négociation et aide aux bailleurs pour rendre économiquement possible (recherche de fonds, présentation et demandes de subventions ...).

Diagnostic énergétiques F pour les deux résidences de Château-Gontier.

Raccordement à un réseau de chaleur futur à Château-Gontier.

Mutualisation d'une chaudière à Segré.

Panneaux solaires à Senonnes.

Mise en place des régulateurs de débits d'eau dans les logements des jeunes (douchettes).

Changement privilégié des ampoules par des LED.

Déchets et convention de partenariat avec la collectivité pour la valorisation des déchets.

**Formation du personnel de l'époque au tri.**

**Déplacement du local poubelle de Château-Gontier pour éviter de récupérer les déchets extérieurs.**

**Affichages pour le tri des déchets adaptés aux différents publics.**

**Système de réservation de repas pour éviter trop de production.**

#### **Loi EGALIM**

**Affichage et information auprès de l'ensemble de nos usagers.**

**Introduction d'un repas végétarien 1 fois / semaine, à minima.**

**Visites trimestrielles dans les logements avec l'équipe de maintenance si nécessaire.**

**Contrôle quasi systématique des logements après chaque état des lieux sortants.**

**Relevé mensuel des consommations énergétiques.**

**Mise en place d'affichage dans chaque logement sur les bons gestes à adopter.**

**Logement témoin avec synergie une fois l'année pour aborder les enjeux environnementaux et les gaspillages.**

**Valorisation des déchets papiers, journaux, cartons et pesées données et récoltées à l'Adapei.**

**Récolte des piles.**

**Mise à disposition pour les jeunes des tris de papiers en plus des déchets.**

**Valorisation du poids des mails par le prestataire pour la pollution numérique.**

**Des bénévoles entretiennent les espaces verts et n'utilisent aucun produit phytosanitaire.**

**Une salariée est mutualisée à Laigné sur un marché portage de repas.**

**Un salarié est mutualisé à Senonnes pour le service des repas aux enfants.**

**Un salarié de la commune de Senonnes est en retour mis à disposition pour l'entretien des espaces verts de Senonnes.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

<b>Action envisagée</b>	<b>Début</b>	<b>FIN</b>	<b>Référent</b>	<b>Outils / Moyens / Modalités de travail</b>	<b>Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)</b>
<b>Optimiser les cuissons de nuit avec le four adapté en la matière</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Laurent, Antoine et Yullia</b>	<b>Formation pour une optimisation des cuissons de nuit</b>	<b>Nombre de cuissons de nuit</b>
<b>Réduire les délais d'intervention au maximum (ex : eau chaude Senonnes, VMC Lion d'Angers, fuite d'eau à Segré ...)</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Les agents de maintenance et d'entretien (Michèle Pascaline et Sabine)</b>	<b>Demandes et traçabilité des demandes des jeunes Factures d'eau</b>	<b>Nombre d'interventions et retours des jeunes Factures des entreprises</b>
<b>Listing des prix du matériel pour facturation lors des EDL sortant pour faciliter la facturation et responsabiliser les jeunes aux conséquences des dégradations</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Service comptabilité</b>	<b>Refacturation aux jeunes Dégradations</b>	<b>Montant des dégradations facturées aux jeunes et nombre de dégradations</b>
<b>Réfection du siège social</b>			<b>Caroline</b>	<b>Réhabilitation</b>	<b>Nombre de logements refaits Economie d'énergie faite</b>
<b>Réfection de la résidence de la Trinité</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Caroline</b>	<b>Réhabilitation</b>	<b>Nombre de logements refaits Economie d'énergie faite</b>
<b>Chaque année sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Caroline</b>	<b>Animation Partenaires</b>	<b>Retour des jeunes et des partenaires Amélioration des pratiques</b>
<b>Conduire des actions d'information sur la pollution numérique à l'endroit des jeunes et des salariés</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Coordinateur de l'équipe Direction</b>	<b>Animation Partenaires</b>	<b>Amélioration des pratiques des salariés, poids moindre sur les messageries, corbeille et courriers indésirables vidés...</b>

<b>Chaque année refaire un rappel sur le bien trié</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>La collectivité (responsable des biodéchets)</b>	<b>Support en bout de ligne, affichage</b>	<b>Retour de la plongeuse et de la collectivité sur nos retours au méthaniseur</b>
<b>Construire un rapport annuel de l'impact environnemental de nos actions</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Caroline</b>	<b>Rapport</b>	<b>Retour des salariés et partenaires</b>
<b>Encourager la mutualisation pour le personnel et le matériel</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Caroline</b>	<b>Mise à disposition de personnel Covoiturage, achats groupés, mutualisation des couts</b>	<b>Nombre de mise à disposition, d'achats groupés</b>

## **RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES**

**Caroline BOIVIN**

# RESTAURATION SOCIALE AFFIRMÉE

## FICHE ACTION / 2. RESTAURATION DURABLE

### ENJEUX :

L'Iliade Habitat Jeunes possède un agrément de cuisine centrale, délivré par les services vétérinaires. Forte d'une équipe de 8 ETP, nos deux pôles de restauration, à Château-Gontier et Senonnes, répondent aux enjeux de production durable et constituent un des piliers de l'autonomie et de l'action sociale à destination des jeunes résidents.

La restauration à l'Iliade Habitat Jeunes permet de garantir l'accès à une alimentation équilibrée, de qualité à un tarif très préférentiel pour les jeunes et les adhérents.

La restauration revêt plusieurs modes de distribution, mais conserve une forte dimension durable en matière de production, en lien avec les obligations réglementaires posées par la loi Egalim, mais également la volonté affichée par la démarche RSO de la gouvernance de l'association.

Plus de 100 000 repas sont ainsi produits et distribués chaque année.

L'association respecte le cadre réglementaire de la fiche Sauter, mais s'emploie à élargir et diversifier les solutions de restauration à destination de nos publics prioritaires : jeunes résidents et adhérents salariés, d'abord au sein de notre self, entièrement modernisé en 2013, mais également à destination d'autres publics, notamment en situation de handicap, avec les résidents de l'ADAPEI en proximité, qui favorisent la mixité au sein de notre restaurant social.

Le volume de production de notre restauration s'étoffe avec la consolidation de l'offre de portage, en particulier avec des partenaires de l'autonomie, mais également avec le succès de notre prestation gastronomique, inscrite dans le champ concurrentiel, en écho à nos propositions de locations de salles. C'est en particulier le cas de notre réseau Iliade Business.

## **PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES**

- **L'augmentation progressive de la part des apports d'origine local et agrobiologique se poursuit depuis plusieurs années, en lien avec le projet alimentaire territorial du Sud-Mayenne, et son réseau d'acteurs locaux. Chaque segment de notre production est ainsi exploré et progressivement adapté à cette ambition. Aujourd'hui, la part réservée à l'alimentation agrobiologique est de 20%.**
- **L'animation de notre restauration collective s'étoffe avec des propositions régulières à destination des familles mais aussi des publics extérieurs et des partenaires associatifs.**
- **L'accompagnement à l'autonomie alimentaire des jeunes résidents s'est amélioré, depuis novembre 2022, dans le cadre d'une opération de mécénat, avec l'ESJDB, qui a permis de moderniser entièrement cette cuisine aménagée, très appréciée des jeunes. Cet équipement constitue un outil éducatif largement mobilisé par nos animateurs.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)
Poursuivre l'augmentation de la part dédiée à l'approvisionnement local et agrobiologique	JANV 2025	DEC 2029	Chef de Restauration	Activer plus fortement le réseau du Projet Alimentaire Territorial du Sud-Mayenne et de notre groupement d'achat Force 5	Part de l'approvisionnement local et agrobiologique dans notre production en restauration
Conforter nos solutions de portage et évaluer l'empreinte carbone de cette mission	JANV 2025	DEC 2029	Chef de Restauration	Etudier les pistes de réduction de notre empreinte carbone : enjeu des contenants alimentaires, transport et gestion de la chaîne de sécurité alimentaire	
Limiter le gaspillage alimentaire au sein de nos pôles de restauration	JANV 2025	DEC 2029	Chef de Restauration	Poursuivre notre outillage pour observer, mesurer et réduire le gaspillage alimentaire : sensibilisation et animation, gachimètre, valorisation des biodéchets avec méthaniseurs et associations animalières locales	
Proposer des animations autour du « bien manger » à destination des jeunes résidents, et des publics accueillis	JANV 2025	DEC 2029	Chef de Restauration	Exploiter et animer nos pôles de restauration collective pour informer, sensibiliser et éduquer nos jeunes résidents	Enquête qualitative tous les 2 ans à destination des différents publics accueillis dans nos solutions de restauration Nombre d'animations conduites sur le « Savoir Cuisiner et Manger » à destination de nos jeunes résidents et des usagers Retour des actions conduites sur le « Savoir Cuisiner et Manger » à destination de nos jeunes résidents et des usagers

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Laurent KERVRAN et Caroline BOIVIN

# FICHE ACTION / 34. MOBILITE DURABLE

## ENJEUX :

**Notre organisation optimise-t-elle la logistique (en particulier transport des facteurs de production et des produits finis) ?**

**Notre organisation optimise-t-elle les déplacements des collaborateurs (PDE) ?**

**Notre organisation promeut-elle la mobilité durable auprès de ses clients et usagers ?**

**L'association est sujette à de nombreux déplacements du fait de son implantation en milieu rural et de sa zone de chalandise.**

**Elle est aussi dans l'obligation de penser son modèle économique en allant capter de nouveaux marchés sur la partie portage également éloignés.**

**La mobilité et son organisation sont énergivores pour le coordinateur d'équipe qui passe beaucoup de temps à réserver, répartir les modalités de transports.**

## PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**Achat d'un véhicule électrique**

**Formation de deux salariés au savoir rouler à vélo**

**Proposition à deux salariés la mise à disposition de vélos par l'association (une cuisinière et un apprenti)**

**Covoiturage d'un salarié qui habite Segré**

**5 véhicules au sein de l'association**

**2 minibus de 9 places pour optimiser les déplacements des jeunes**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Limiter les déplacements	JANV 2025	DEC 2028	Équipe	Si les résidents sont mobiles, éviter de faire 2 AR pour les transporter alors qu'un seul déplacement AR est possible s'ils prennent leur véhicule. Adapter le transport en fonction du type d'animation et du besoin du jeune.	Calcul des déplacements en animation, carburant + location de minibus
Assurer la maintenance curative et préventive des véhicules pour diminuer la consommation en carburant	Janvier 2025	DEC 2028	Jerôme Benoit et l'ensemble de l'équipe	Pression des pneus régulière Nettoyage filtre à air, ...	Etat du véhicule, facture de réparation, durée de vie du véhicule, nombre de visites d'entretien
Sensibiliser les équipes à l'utilisation des véhicules avec respect, veille et « douceur »	Janvier 2025	DEC 2028	Direction	Accidentologie	Moins d'amendes pour effractions de vitesses, moins d'accrochages (rétroviseur, véhicule plus propre)
Adapter le parc à la croissance de l'activité (futur lieu de vie, réhabilitation, projet araignée, portages...)	JANV 2025	DEC 2028	Jerome, benoit, laurent (les agents de maintenance et le chef de la restauration)	Suffisance des véhicules et remorque à acheter pour moins de fatigue des salariés pour les AR à la déchèterie, moins de petites manutentions de matériaux lourds...	Nombre de véhicules Remorque achetée
Réfléchir à la Location de véhicule, réfléchir au dimensionnement des véhicules et à la polyvalence du même véhicule pour les futurs achats	NOV 2025	DEC 2028	Jerome, benoit, laurent	Suffisance des véhicules et remorque à acheter pour moins de fatigue des salariés pour les AR à la déchèterie, moins de petites manutentions de matériaux lourds...	Nombre de véhicules Remorque achetée

## RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES

Les agents de maintenance, Jérôme Richard et Benoit Vouaux

# LOYAUTE DES PRATIQUES

(Engagement RSO)





# CHIFFRES CLÈS

LOYAUTE DES PRATIQUES

2021 / 2024





2 SALARIÉS AVEC DÉLÉGATION  
DES POUVOIRS POUR L'ACCÈS  
AUX COMPTES BANCAIRES



1 CONTRÔLE ANNUEL RÉALISÉ PAR  
UN COMMISSAIRE AUX COMPTES



AFFILIATION À UN GROUPEMENT  
D'ACHATS



MISE EN PLACE DE 2  
CARTES CARBURANT



EXTERNALISATION D'UNE PARTIE  
DE LA GESTION RH



3 CHANTIERS POUR INCLURE LES  
PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI  
(72H POUR LA RÉFECTION DE LA  
RÉSIDENTE RENÉ PERREAULT)



1 PROCÉDURE D'ACCÈS AUX DOSSIERS  
DES JEUNES VIA LE LOGICIEL SIHAJ  
(LOGICIEL SÉCURISÉ)

PROCÉDURE ACCÈS AU DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE



FORMATION DE NOTRE  
RESPONSABLE FINANCIÈRE  
SUR LE RGPD



CHAQUE RÉSIDENT VALIDE OU  
NON, L'UTILISATION DE SES  
DONNÉES PERSONNELLES

4 Données personnelles

Dans le cadre de l'accompagnement individualisé pouvant être proposé aux résidents, des notes synthétiques peuvent être renseignées sur un logiciel informatique (SIHAJ) à des fins statistiques. Vous pouvez à tout moment demander à un membre de l'équipe socio-éducative de consulter votre dossier.

D'autre part, pour le jeune logé et en activité, consentez-vous au transfert de vos données à Action Logement (Noms, prénoms, date de naissance, sexe de l'employeur et numéro de Siret, Commune). La finalité de ce transfert de données est de permettre à Action Logement de justifier auprès des employeurs le soutien apporté aux salariés et le cas échéant de proposer des aides et des garanties financières au jeune logé.

J'autorise  Je n'autorise pas

1 PARTENARIAT RÉGULIER AVEC  
ENTRAIDE SERVICES POUR  
L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNS





# FICHES ACTIONS

PLAN D'ACTION RSO  
LOYAUTE DES PRATIQUES

2025 / 2028



# FICHE ACTION / 39. PROPRIETE DES DONNEES ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## ENJEUX :

**Critère 2.2.5 - Les professionnels respectent le droit à l'image de la personne accompagnée. (HAS)**

**Critère 2.2.7 - L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée. (HAS)**

**Article 7 - Droit à la protection. (CHARTRE DES DROITS)**

**Notre organisation privilégie-t-elle l'usage de logiciels libres ?**

**Notre organisation est-elle propriétaire de tous les logiciels qu'elle utilise ?**

**Notre organisation respecte-t-elle le droit à l'image, et la propriété intellectuelle des documents (textes, photos, vidéos) qu'elle utilise ?**

**Les données clients, usagers et informations à caractère privée concernant des individus sont-elles stockées de manière sécurisée ?**

**Les conditions de discrétion et de réserve sont respectées lors de l'accompagnement.**

**Un dossier conforme à la réglementation, accessible au jeune concerné est établi pour chaque jeune accompagné. Sa confidentialité est assurée.**

**Isolation phonique des logements et des circulations est particulièrement travaillée. Des dispositifs de sécurité sont mis en place. L'accès au logement par le personnel est limité.**

**L'association met en place des procédures pour se mettre en conformité avec la RGPD (pour ses usagers, ses salariés, ses bénévoles).**

## PRATIQUES EXISTANTES – BONNES PRATIQUES

**La fiche d'inscription permet de recueillir ou non l'autorisation du droit à l'image. Pour les personnes refusant l'utilisation de l'image, un fichier est complété sur le commun, ce qui permet de regrouper l'identité des personnes ayant refusées et ainsi de respecter leurs choix.**

**Les données sensibles sont stockées sur le serveur SUIVI qui est accessible uniquement par les personnes habilitées.**

**Les dossiers numériques stockés sur SIHAJ sont automatiquement supprimés 5 ans après le départ du jeune.**

**Les dossiers papiers sont détruits 5 ans après le départ. Un nouveau broyeur de papier a été acheté.**

**Un contrat de maintenance avec un prestataire informatique est en place.**

**Les salariés ont une adresse mail professionnelle.**

**Un pare-feu pour les usagers existe pour sécuriser les accès aux sites interdits.**

**Une sauvegarde est systématique.**

**Le social dans sa gestion paie, déclaration Urssaf, élaboration des contrats, veille juridique est externalisé.**

**Un portail d'accès par salarié existe.**

**Les délégations financières sont faites.**

**Une carte bancaire existe, seule la direction peut valider les paiements en ligne.**

**Les opérations, virements ne peuvent être réalisés que par la responsable financière et la direction en cas d'absence.**

**Les caisses avec manipulations d'argent ont disparu (sauf laverie) Aucun fond de caisse dans les résidences satellites.**

**Des bons d'achats et comptes clients sont préférés et ouverts dès que c'est possible pour éviter la manipulation de cb, chèques ou espèces.**

**La distribution de l'argent de poche des MNA est tracée par une demande à la banque et un détail précisant les retraits.**

**Les factures sont toutes visées par la direction.**

**Le paiement de la redevance par prélèvement automatique est systématiquement privilégié.**

**Le paiement des prestations annexes (animation, buanderie, ...) se fait en fin de mois, sur facture (intégré à la redevance).**

**Paiements en carte bancaire sécurisés avec validation par téléphone.**

**Paiements différés pour les comptes fournisseurs.**

**Paiements des prestataires extérieurs sur facture, virement quasi systématique.**

**Reçus systématiques pour tout versement en espèces.**

**2 délégations pour l'accès aux comptes bancaires de l'association.**

**2 cartes carburants stockées à Château-Gontier et disponibles sur demande par les salariés pour les véhicules de l'association.**

**L'ensemble des devis font l'objet d'une délégation par mail avec obligation de faire à minima 2 devis pour tout type d'intervention.**

**Réalisation annuelle du contrôle par le Commissaire Aux Comptes accompagné d'un expert-comptable.**

**Aucun fond de caisse dans les résidences satellites.**

**Des comptes sont ouverts sur les réseaux sociaux au sein de l'association et sont administrés par trois salariés.**

## AMELIORATIONS ENVISAGEES

Action envisagée	Début	FIN	Référent	Outils / Moyens / Modalités de travail	Indicateurs d'évaluation (Qualitatifs et quantitatifs)
Suppression des données sur le serveur (commun et suivi), ainsi que sur les différents PC	JANV 2025	DEC 2028	Référent Sihaj – coordinateur d'équipe responsable administrative et financière Secrétaire de direction	Allègement du serveur, classement des dossiers et suppressions faites	Les dossiers ont-ils été supprimés ? (Oui/Non)
Diminuer le nombre de documents papiers en favorisant les versions numériques sur sihaj qui sont effacées automatiquement.	JANV 2025	DEC 2028	Référent Sihaj	Facture papier moins élevées	Vérification nombre de copies et d'impression par le copieur
Réorganiser le serveur commun et son suivi en classant les dossiers des jeunes par année des dossiers sortants comme pour la version papier et supprimer le dossier en un seul clic au lieu de supprimer jeune par jeune	JANV 2025	DEC 2028	Référent Sihaj – coordinateur d'équipe responsable administrative et financière Secrétaire de direction	Allègement du serveur, classement des dossiers et suppressions faites	Réorganisation faite et connue par tous oui/Non
Créer une véritable centrale et un véritable local informatique avec la future réhabilitation du siège	JANV 2026	DEC 2027	Direction	Réhabilitation	Local créé et armoire déplacée avec le serveur
Créer des process RGPD	JANV 2028	DEC 2028	Référent sécurité	Process	Nombre de process
Former, sensibiliser le plus de collaborateurs possibles à la sécurisation des données	JANV 2028	DEC 2028	Référent sécurité	Formation/sensibilisation	Nombre de formations, de sensibilisations

<b>Former et nommer un référent sécurité</b>	<b>JANV 2028</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Référent sécurité</b>	<b>Poste mutualisé pour un temps de référence (un quart temps ?)</b>	<b>Poste ou mutualisation avec un partenaire du poste</b>
<b>Obtenir et mettre en place les procédures du prestataire informatique pour alléger et sécuriser notre système informatique</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2025</b>	<b>Prestataire informatique</b>	<b>Procédure</b>	<b>Existence, connaissance et diffusion de la procédure, poids moindre des messageries, chiffres suivis par le prestataire</b>
<b>Obtenir et mettre en place les procédures du prestataire informatique pour alléger et sécuriser notre système informatique</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Assistant comptable</b>	<b>Procédures informatiques du prestataire, diffusion de celles-ci</b>	<b>Boite mail soulagée, impression réduite, facture et pollution numérique allégée</b>
<b>Faire une procédure et créer un compte par utilisateur pour aider à administrer les réseaux sociaux</b>	<b>JANV 2025</b>	<b>DEC 2028</b>	<b>Coordinateur d'équipe Aurélien (animateur)</b>	<b>Procédure</b>	<b>Nombre de publications par l'ensemble du personnel Codes créés</b>

## **RESPONSABLE OU PILOTE DES ACTIONS ENVISAGEES**

**Responsable administrative et financière, le référent SIHAJ, référent sécurité (poste à mutualiser)**

# MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- **Suivi trimestriel du plan d'actions en réunion d'équipe avec rectification si nécessaire.**
- **Formation de chaque salarié à l'utilisation de la plateforme ESS pratiques, pour une saisie de données semestrielle.**
- **Point en CA et à l'AG, chaque année.**
- **Point régulier à travers les outils de communication (Newsletter, ...).**
- **Un bilan détaillé sera rédigé à fin 2028 et transmis aux autorités compétentes et aux équipes.**



# CONCLUSION

**Le projet socio-éducatif 2025-2028 cherche l'adéquation entre le souhaitable et le réalisable, le possible et le nécessaire. Il met de la cohérence entre le discours et l'action.**

**Ce document présente donc une vue d'ensemble des actions à mettre en œuvre pendant les 4 prochaines années. Il fait état également des pratiques existantes.**

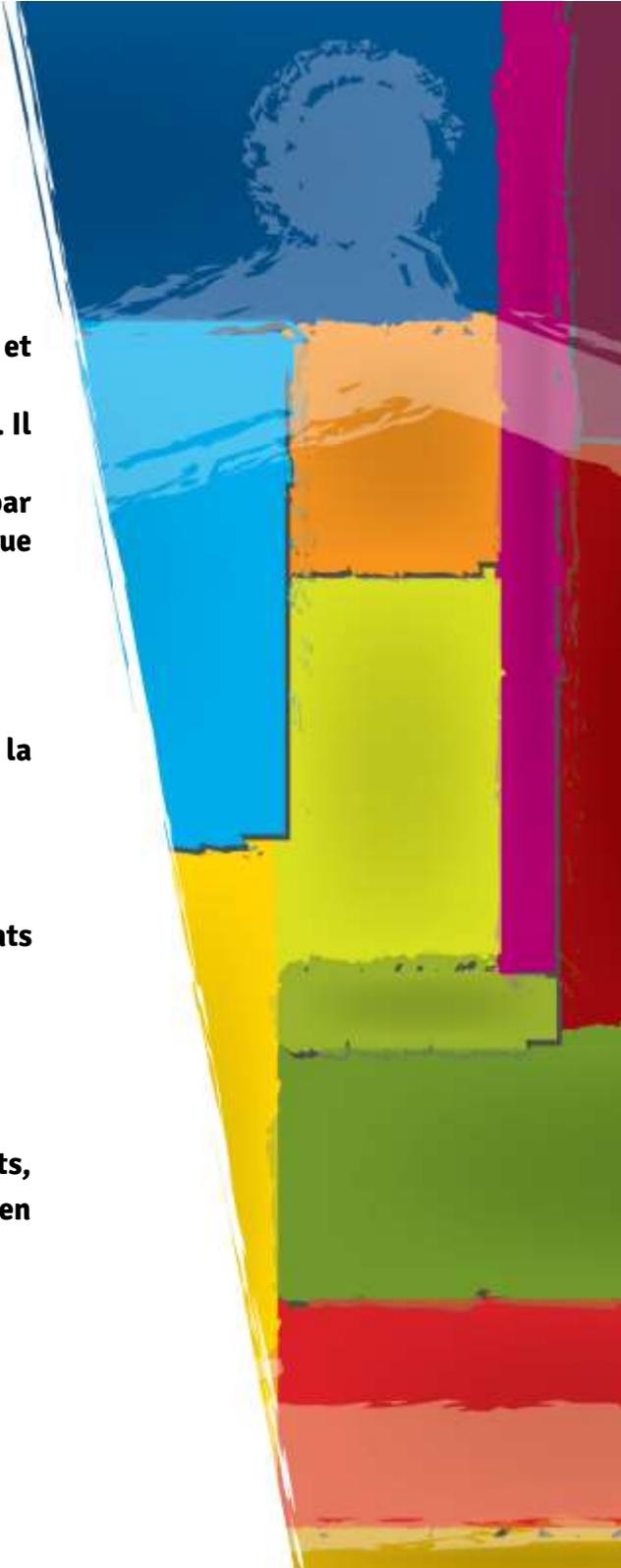
**Notre association a souhaité une construction collégiale de cet outil, salariés, représentants des territoires par ses politiques (53 et 49) au bureau et membres du bureau, ont aidé à la réflexion. Une présentation synthétique sera faite aux équipes, jeunes et administrateurs.**

**Aujourd'hui, notre association gère sur le territoire du Haut-Anjou : 6 sites, 178 logements et 221 lits**

**Depuis 2017, la CAF, malgré les 221 lits reconnus par la DDETSPP ne prend en compte que 210 lits.**

- **La résidence Paul Armand Lepage à Château-Gontier : 52 logements pour 62 lits, fin 2026 après la réhabilitation, il y aura 55 logements pour 68 lits.**
- **La résidence René Perrault à Bazouges/Château-Gontier : 24 logements pour 34 lits.**
- **La résidence de la Trinité à Château-Gontier : 10 logements pour 20 lits.**
- **La résidence Nelson Mandela à Segré : 20 logements pour 25 lits et au premier semestre 2026, 30 logements pour 38 lits.**
- **La résidence Alphonse Cocharde au Lion d'Angers : 21 logements pour 29 lits.**
- **La résidence André Baslé à Senonnes : 51 logements pour 51 lits.**

**Fin 2025, du fait de l'ouverture du lieu de vie, il faudra retirer de l'habitat jeunes 11 lits (7 pour les enfants, un pour l'adulte, 3 transformés pour une conversion en salle de jeux, salle informatique et un autre logement en salle pour recevoir les parents et enfants).**



**En revanche, dès janvier 2025, il conviendra d'ajouter 3 lits à Quelaines Saint-Gault et 2 autres pour la gestion de deux logements (2lits) à Simplé (cf projet araignée, délibération Quelaines Saint-Gault).**

**A fin 2025, l'association aura donc en gestion 226 lits.**

**Le projet araignée sera déployé également à Châteauneuf sur Sarthe et Champigné, les élus ont été rencontrés à cet effet, 6 logements seront à l'étude pour conduire ce projet (fin 2026).**

**A fin 2026, l'association aura 237 lits.**

**L'étude d'ingénierie des vallées du Haut Anjou, prévoit la gestion de 15 logements supplémentaires sur le Lion d'Angers, deux maisons sont achetées et déjà réservées par la collectivité pour les transformer en habitat jeunes, les travaux sont à concevoir.**

**A fin 2027, 15 places seront gérées par l'Iliade habitat Jeunes soit 252 places.**

# ANNEXES

- 1- Exemple Livret d'accueil résidences de Château-Gontier
- 2- Charte des droits et des libertés de la personne accueillie
- 3- Règlement de fonctionnement
- 4- Exemple contrat de séjour
- 5- Règlement intérieur du CVS
- 6- Tarifs
- 7- Rapport bilan impact social
- 8- Projet araignée / Quelaines Saint-Gault
- 9- Délibération Quelaines Saint-Gault (projet araignée)
- 10- Projet Lieu de vie, projet social
- 11- Exemple de programme d'animations trimestriel
- 12- Retour en images sur des projets menés avec les résidents
- 13- Projet associatif version numérique (à visionner sur le <https://www.youtube.com/watch?v=Sn0xo6v5qeo> )

Toutes ces annexes sont transmises en version dématérialisée via un lien Wetransfer, sauf le projet associatif disponible en copiant-collant le lien ci-dessus, dans une barre de recherche internet.

